

**L'ÉCHARP**  
**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**  
**EN PARTENARIAT AVEC**

**LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB**

**ET**

**LE CENTRE ALBERT MARINUS**

**VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »**

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES  
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

**NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ÉCHARP**

**Bibliothèque Centrale du  
Brabant Wallon – FWB**

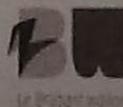
Place Albert 1er, 1 - 1400  
Nivelles  
+32 67/893.589  
bibcentrale.mediation@cfwb.be  
www.escapages.cfwb.be

**Echarp**

Entente des Cercles  
d'Histoire et d'Archéologie  
du Roman Païs  
+32 479/245.148  
echarp@gmail.com  
www.echarp.be

**Centre Albert Marinus**

Musée communal de Woluwe  
-Saint-Lambert  
40, rue de la Charrette  
1200 Bruxelles  
+32 2/762.62.14  
fondationmarinus@hotmail.com  
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la  
Province du  
Brabant Wallon

N° 69

Prix 6 fr.

**Bulletin du Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant**

**LE  
FOLKLORE  
BRABANÇON**

398

(493.2)

FOL

F

**19 Vieille Halle au Blé Bruxelles**

2226

# Le Folklore Brabançon

## SOMMAIRE

A propos de la vanité. — L'île S. Géry à Bruxelles. — Le Folklore descriptif. — Menus Faits. — Congrès, Réunions, Expositions. — Bibliographie. — Nécrologie.



### A propos de la vanité.

(Essai de folklore psychologique).

Il nous a paru intéressant, même au point de vue de la méthode, de rechercher le caractère psychologique marquant d'une catégorie de gens du monde populaire bruxellois et de soumettre la documentation folklorique que nous avons pu recueillir à une analyse psychologique (1).

La vanité, ce désir de faire croire aux autres que l'on est plus que ce que soi-même l'on croit être, est un des phénomènes sociaux les plus répandus. Elle se distingue de l'orgueil en ce que celui-ci, comme l'a dit Hel-

(1) J'ai à remercier particulièrement M. E. Dehanne, libraire, rue Blaes, des nombreux faits qu'il m'a communiqués et l'artiste-peintre M. Narcisse qui a bien voulu en réhausser l'intérêt par d'amusants croquis.

vétus, se base sur le sentiment vrai ou faux de notre excellence, alors que la vanité n'implique pas cette croyance ; elle se base toujours sur ce qui n'est pas.

Ses formes extérieures, de même que sa signification interne, sont très diverses ; il nous suffira de rappeler l'habillement avec ses tromperies innombrables, l'ostentation d'un luxe momentané tel que les voitures ou les autos que le populaire aime à se payer parfois, enfin et surtout la vantardise en paroles, naïve et outrancière, telle que la pratiquent les gagne-petit du commerce. C'est sous cette dernière forme que l'étude de la vanité nous a surtout paru intéressante et j'avouerai que ce défaut lui-même a fini par m'être sympathique. Quiconque a fréquenté le



« Vieux Marché » de Bruxelles, cette place pittoresque où voisinent journellement de jolies choses désuètes ou exotiques avec des débris informes ou sans nom, où se coudoient artistes, savants, ouvriers et gens sans aveu, ne tarde pas à observer cette psychologie assez caractéristique des marchands de ce quartier.

Que d'épaves sociales ont trouvé là un gagne-pain, combien d'autres y ont appris un métier (bouquiniste, libraire ou antiquaire) et ont eu depuis pignon sur rue. Ceux qui sont venus au marché pour se faire un métier ont la vanité, ou plutôt la dignité assez discrète de celui qui s'élève socialement, mais les autres, surtout ceux qui ont connu une existence plus brillante, artistes de cirque ou de music hall, professeurs renvoyés, entretenues deve-

vétus, se base sur le sentiment vrai ou faux de notre excellence, alors que la vanité n'implique pas cette croyance ; elle se base toujours sur ce qui n'est pas.

Ses formes extérieures, de même que sa signification interne, sont très diverses ; il nous suffira de rappeler l'habillement avec ses tromperies innombrables, l'ostentation d'un luxe momentané tel que les voitures ou les autos que le populaire aime à se payer parfois, enfin et surtout la vantardise en paroles, naïve et outrancière, telle que la pratiquent les gagne-petit du commerce. C'est sous cette dernière forme que l'étude de la vanité nous a surtout paru intéressante et j'avouerai que ce défaut lui-même a fini par m'être sympathique. Quiconque a fréquenté le



« Vieux Marché » de Bruxelles, cette place pittoresque où voisinent journellement de jolies choses désuètes ou exotiques avec des débris informes ou sans nom, où se coudoient artistes, savants, ouvriers et gens sans aveu, ne tarde pas à observer cette psychologie assez caractéristique des marchands de ce quartier.

Que d'épaves sociales ont trouvé là un gagne-pain, combien d'autres y ont appris un métier (bouquiniste, libraire ou antiquaire) et ont eu depuis pignon sur rue. Ceux qui sont venus au marché pour se faire un métier ont la vanité, ou plutôt la dignité assez discrète de celui qui s'élève socialement, mais les autres, surtout ceux qui ont connu une existence plus brillante, artistes de cirque ou de music hall, professeurs renvoyés, entretenues deve-

nues vieilles, commerçants faillis, gens en difficulté avec la justice, enfin malchanceux de toute espèce qui gagnent assez honorablement leur vie sur la place publique, ont, par contre, une vanité plus multiple, plus outrancière et plus originale. On les voit installés devant leur marchandise, assis d'un air méprisant dans un fauteuil loqueteux, fiers et parfois hautains, répondant aux questions avec quelque suffisance et bien qu'ayant, dans certains cas, quelque probité commerciale, essayant, avec une légère



morgue, de vous en faire accroire au sujet de l'abondance et de la qualité de leur marchandise, actuelle ou ancienne, de leur savoir ou même de leurs aptitudes physiques de tout genre ; en un mot, toute chose peut être objet de leur vanité. Chez eux le souvenir de leur vie ancienne domine ; ce n'est pas qu'ils considèrent leur métier actuel comme indigne d'eux, car jamais ils ne le dénigrent, mais ils tachent de conserver en apparence, quelque chose du prestige social qu'ils ont connu jadis.

Si vous interrogez l'un, il vous répondra qu'il a des réserves considérables de livres dans son magasin, alors que la cave ou le réduit qui sert à cet usage, est absolument vide ; tel autre vous dira qu'il a vendu anciennement incunables ou pièces de choix ; un troisième se vantera de ses succès amoureux, de l'argent qu'il a gagné en abondance il y a quelques années, de la grosse dépense qu'il a faite la veille, ou des chopes qu'il a payées à ses amis.

Un d'entre eux, qui a comme sobriquet « *Beetje poen* », un peu d'argent, parce qu'il n'en a jamais, se vante de son habileté dans les paris aux courses et des gains qu'il a faits, « *en doefke op de vijl* » comme ils disent en leur argot savoureux.

Un bouquiniste, ancien pion de collège, disait aux passants qui lui semblaient instruits, qu'il donnait des cours de mathématiques supérieures et même d'analyse infinitésimale.

Un autre, marchand de tableaux sans valeur aucune, parle, d'un air entendu, des qualités de ces peintures, et cite, avec aplomb, comme des maîtres incontestés, les malheureux qui ont signé ces toiles. Il ne croit guère ce qu'il dit et sait très bien qu'il ne sera pas cru de la personne à laquelle il s'adresse ; c'est comme un résidu de charlatanisme.

Il en est un qu'on surnomme « le pompier » et qui est un être grêle et faible. A l'entendre, il passe les nuits dans les bouges où il a livré des batailles dont naturellement il est sorti vainqueur. Un autre qui parfois essaye sa voix rauque et dure, dit à ses clients qu'il a refusé un engagement au théâtre de la Monnaie.

Je citerai encore celui que ses confrères appelaient le roi des menteurs, habile marchand s'il en fut, mais qui par ses mensonges et ses vantardises, avait berné ses clients et ses collègues au point qu'il dut s'enfuir du marché, et ne put y réparaître.

Une marchande croit — ou semble croire — que tout ce qu'elle possède a une valeur exceptionnelle ; elle accuse journellement ses voisins de lui avoir dérobé quelque pièce rare, d'où bagarres fréquentes sur la place. Les femmes d'ailleurs ne le cèdent pas aux hommes, sous le rapport de la vanité ; telle d'entre elles exagère outrageusement le

salaire que gagne son mari et la générosité de celui-ci à son égard ; alors que le menu du jour est un morceau de bloedpanch ou un *bazoeft* (déchets de restaurant), elles racontent aux autres commères que leur époux leur a apporté une poularde ou autre pièce de choix.



Mais laissons là les filles d'Eve et revenons en à l'élément masculin. Un voyou quelconque dit dans un petit cabaret : « me goo ze ne kie doe rolle ». Nous allons les faire rouler ; il étale sa monnaie sur la table et tire de sa poche son portefeuille, paie une tournée et trouve que le prix de celle-ci n'est pas suffisant. Tout cela d'un air de grand seigneur.

Un marchand, bien quelconque, avait un lot de vieilles photographies d'Égypte. A un passant qui lui en demandait le prix, il répondit : « deux francs la pièce, mais, de grâce, laissez m'en deux, car ce sont pour moi des souvenirs précieux ; je suis allé dans ce pays et le connais très bien », et il n'hésitait pas à demander à l'un ou à l'autre de ses clients de corroborer son mensonge, par trop évident.

En réalité ces gens ont besoin de ce stimulant pour maintenir l'équilibre de leur vie sociale, ils transposent dans l'imagination — en l'intensifiant — ce qu'ils ont perdu dans la réalité. C'est, en somme, par un besoin de conservation et de défense, qu'ils agissent ainsi, parce que ce mensonge, auquel ils finissent par accorder un certain degré

de croyance, toujours très faible cependant, est un effort, efficace quelquefois, pour se maintenir ou pour se relever socialement.

Mais insistons sur ce point que ce n'est pas, en général, un *état* d'orgueil qu'ils ont formé en eux, mais des expressions fugitives et sans fond, des actes isolés et sans lien, auxquels ils n'attachent pas une bien grande importance. Ils ne cherchent pas à former en autrui une conception fondée et permanente. Ce ne sont que des réactions personnelles, et, l'influence qu'ils pourraient produire sur les autres n'intervient guère, pas plus que le jugement de ceux-ci.

C'est bien de la pure vanité, « la plus essentielle et propre qualité de l'humaine nature » ainsi que la définissait Charron. Vanité enfantine, naïve et souvent sotte, répondant à une attention généralement mobile et superficielle (B. Pérez), manifestation d'un esprit léger et inconstant, se portant vers des choses frivoles ou vaines. C'est bien, comme le sont l'orgueil, la prétention ou la vanité en général, le désir de briller et de paraître, mais avec cette caractéristique que l'état d'âme est trop superficiel, trop peu suivi pour que jamais il puisse, plus ou moins, convaincre autrui, ou même pour créer en lui une opinion ou une croyance. Il s'agit plutôt ici d'une attitude envers l'être lui-même. A noter toutefois que si celui qui la pratique ne demande pas qu'on le croie, il ne tolère pas cependant qu'on exprime son incrédulité, sinon il passe à la colère et à l'injure grossière. En somme, c'est comme un mensonge conventionnel, une brève comédie, une sorte de ton de politesse que le marchand désire que l'on ait à son égard et en vue de quoi il fait les premiers pas. Il cherche à traiter d'égal à égal avec son client, à ne pas lui paraître inférieur et, de fait, il s'humilie très rarement devant lui, bien moins que ne le font d'habitude les marchands professionnels.

Cette vanité est comme un cliché social ; celui qui la pratique ne cherche pas le moins du monde à être réellement admiré, il ne s'attend pas à un mot ou à un geste qui exprimerait un sentiment de ce genre et tout au plus admettra-t-il un mot d'acquiescement ou de légère flatterie,

mais, comme tout vaniteux, il est d'une sensibilité très grande et il faut que le geste approbateur se borne à peu de chose, car sinon il en prendrait ombrage et accueillerait souvent avec quelque mauvaise humeur celui qui insisterait trop ou qui lui demanderait de montrer ou de prouver ce qu'il avance. Il s'agit donc bien ici d'une vanité d'un ordre particulier, assez différent, de celle qu'avait eu en vue Auguste Comte et qui tente de créer en autrui une opinion ou une croyance ou qui a pour but de provoquer l'estime ou la louange ; ce que nous rencontrons n'est pour ainsi dire qu'une action pour soi-même, la satisfaction fugitive d'un désir immédiat et momentané, presque un monologue où le partenaire n'a qu'un rôle très effacé ; d'abord, parce que dans cette catégorie de marchands non-professionnels il n'y en a guère qui aient quelque chose dont ils puissent réellement être fiers et ensuite parce qu'ils savent très bien que personne n'en est on n'en restera dupe. Eux-mêmes d'ailleurs oublient rapidement, dans la plupart des cas, leurs propres vantardises.

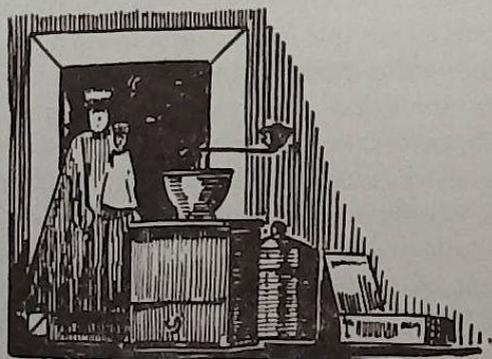
Pascal avait raison de dire que nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être ; nous voulons vivre dans l'idée des autres, d'une vie imaginaire et, pour cela, nous nous efforçons de paraître. Mais que de degrés dans l'ampleur et l'intensité de ce désir ! Volonté ferme, soutenue et intelligente chez quelques uns, sorte de réflexe, d'expression coutumière, sans élévation et sans réflexion chez d'autres et c'est cette dernière forme qui nous occupe.

S'il n'est pas si petit esprit qui, à la longue, ne se découvre quelque qualité rare et s'en glorifie (F. THOMAS. *Education des sentiments*, p. 141), il en est beaucoup qui se bornent à des qualités banales auxquelles ils ne croient pas eux-mêmes et dont ils se vantent sans y attacher d'autre importance, ni pour eux-mêmes, ni pour ceux qui les voient ou les écoutent.

\* \* \*

FONTENELLE (*Dial. des morts*) a dit que la vanité à un certain point c'est vice, un peu en deça c'est vertu. Ici la chose se vérifie assez bien et la vanité, telle que nous venons de la décrire, est plutôt du domaine de la vertu puisqu'elle rend plus aisées les relations sociales et sauvegarde la dignité de ceux qui la pratiquent en excluant la

servilité et la flatterie. Cependant ceci n'est vrai que lorsque nos gens exercent leur métier, car alors leur vanité se pondère et a un frein. Mais, lorsque cette contrainte disparaît, lorsque le marchand occasionnel n'a plus besoin d'autrui, une réaction s'opère, il se venge de la dépendance et de la contrainte qui dominent sa vie journalière, il donne libre cours à sa vanité qui souvent prend alors un caractère antisocial d'arrogance, d'insolence et parfois d'hosti-



lité envers tous ; cependant le caractère fondamental, que nous avons indiqué persiste : on ne cherche pas à créer l'illusion chez autrui, on fait montre de quelque chose que les autres n'ont pas et on veut susciter un moment d'attention, d'étonnement ou d'envie, sans cependant chercher l'admiration, même temporaire. C'est que personne ne croit à la supériorité dont on fait étalage, personne n'est dupe du geste, et celui qui le fait ne suppose pas que quelqu'un puisse tomber dans le piège. C'est pourquoi la réaction du milieu n'est jamais agressive, mais tout au plus ironique. Pendant la guerre alors que la nourriture était insuffisante un marchand, sans le sou et pauvrement logé, se fit apporter ostensiblement six œufs crus et une bouteille de vin, puis, avec extravagance, il avala les œufs l'un après l'autre et vida la bouteille d'un trait. Il est une autre famille, d'une situation tout aussi modeste, qui de temps en temps se commande un poulet ; alors mari et femme mettent le poulet cuit sur la tablette de la fenêtre et mordent à même les cuisses pour que les passants les voyent. Affirmation de soi-même en un geste de supériorité absolument banal et besoin de se donner en spectacle par n'importe quel moyen.

Mais il est rare que l'on en arrive à un tel degré de provocation ; en général le geste est moins antipathique. Un bonhomme qui a passé quelques jours à la mer, porte pendant deux semaines encore son costume de plage, pour pouvoir répéter à tous qu'il revient du Littoral.

Je connais un ancien cocher de fiacre, qui a gagné quelque argent à vendre, dans sa boucherie, la viande des chevaux tués pendant la guerre. Sa grande ostentation est de se promener à la rue avec une énorme chaîne d'or ayant comme breloque une pièce d'or de 100 fr. Ce qui n'empêcha pas sa femme, lorsque le ménage se construisit une maison dans le quartier, de gâcher elle-même le mortier devant la porte, pour économiser la main d'œuvre.

Plus typique encore était le père Coutrino, anciennement retapeur de vieux chapeaux hauts de forme qu'il revendait aux cochers de fiacre. Il avait amassé à ce métier une jolie fortune, puisqu'en outre de l'Impasse des Escargots, il possédait une jolie maison rue des Capucins. On l'a vu maintes fois, ramasser de vieux souliers, abandonnés au Vieux Marché, dont il découpait des morceaux de cuir pour réparer ses chaussures. Il portait toujours et montrait avec vanité, une bague ornée d'un brillant jaune de 2 1/2 carats. Pendant des années il fut président de la gilde de St-Sébastien et, paraît-il, il fut assez généreux envers sa société. Il avait d'ailleurs chez lui une assez belle collection d'armes anciennes.

Ce sont là, je pense, deux cas de superposition de tendances contradictoires, en apparence : ladrerie inhérente aux conditions anciennes où la vie était pénible et réaction contre cet état par une ostentation, plutôt irritante, ou même par une générosité réelle chez un homme intelligent, comme l'était le père Coutrino.

Une autre vanité, non moins typique et naïve, est celle de cet obèse marchand de soupe qui a pour sobriquet « den Dikken Tich » (le gros Baptiste) et qui s'obstine à mettre devant son surnom *van* (de) (avec un petit *v*) (1).

(1) Il est intéressant de noter qu'en ce milieu les surnoms sont souvent héréditaires : les enfants et les petits enfants s'appellent aussi *van Dikken Tich*. Je connais plusieurs autres cas.

Dans leur vie courante, beaucoup de ces marchands n'ont nul souci de leur habillement. Dans leur idée, le costume soigné et propre est un habit de fête, ils vont en ville ou passent leur temps au cabaret, sâles et dégoutants, même lorsqu'ils ont fait fortune, quitte à faire bruyamment étalage de leur opulence lorsqu'on les juge d'après leurs vêtements ou lorsqu'on les froisse de toute autre manière.

Un d'entre eux, très riche d'ailleurs, n'était connu que sous le nom de « vuile Frans » (le sale François) et, de fait, il méritait son nom, car il ne se lavait jamais.

Un jour, assistant à une vente à la salle des notaires, il avait fait l'acquisition d'un immeuble de la rue Haute. Le notaire voyant son accoutrement crut à une folle enchère et lui dit : « Savez-vous que l'on paye comptant ? ». *Vuile Frans* se leva, détacha sa ceinture, résonnante d'or, la mit sur la table, puis tira de sa poche son portefeuille et demanda au notaire s'il désirait être payé en or ou en billets de banque.

Tel autre, multi-millionnaire, se promène partout dans un costume assez malpropre. Un jour il alla ainsi au cirque, avec un de ses camarades et prit les places les plus chères. L'employé lui fit l'observation discrète qu'il n'était pas habillé en conséquence ; sur quoi notre homme tira de sa poche son portefeuille, bourré de billets de mille et dit qu'avec cela, il y en avait de trop pour acheter le cirque et les chevaux.

Deux copains, marchands du quartier, partent un jour pour Paris, l'un chaussé de savates et l'autre de sabots et tous deux en leur costume de travail. Je ne conterai pas leurs aventures de voyage pour ne pas m'écarter de mon sujet, mais je cite le fait parce qu'il montre combien ils sont indifférents à toute manifestation de vanité un peu durable.

Et cependant, par réaction encore, les habitants de ce quartier, aiment à faire étalage d'un luxe de costumes dans les cérémonies et aux fêtes : premières communions, mariages, noces d'or, etc. Alors ils font des frais de toilette tout à fait exceptionnels et louent des calèches les plus luxueuses, les femmes appelant les autres qu'elles rencontrent, et les saluant, uniquement pour attirer l'attention

sur leur luxe momentané ; une petite vieille du nom de « Matantje » adore se vêtir en ces occasions d'oripeaux genre 1830.

Ils aiment les cortèges costumés et remplissent leur rôle avec une conviction étonnante, et cela répond bien, en effet, à leur désir fugitif d'attirer l'attention. A l'occasion d'une fête organisée lors de la Kermesse du quartier, la rue du Chevreuil, à cause de son nom, fut chargée de former un groupe de chasse, avec sonnerie de cors, cavaliers, meute, etc. Un personnage important de cette rue, anciennement revendeur de bicyclettes, puis marchand de para-



pluies, croyant que le moment était propice pour se pavaner, alluma un gros cigare et monta à cheval. Malheureusement pour lui, c'était le premier exercice équestre de sa vie ; il tira tellement sa pauvre monture que celle-ci tomba devant l'église des Capucins et jeta son cavalier ou seigneur sur un tas d'ordures. Un cortège de ce genre est d'ailleurs, par la suite, le prétexte à de nombreuses sorties en redingote et chapeau haut de forme, où tous fument les plus grands cigares que l'on puisse trouver et où tous aussi se rendent malades à boire du champagne.

Le carnaval est naturellement une occasion favorable à des manifestations de vanité. Cette année-ci un nettoyeur d'imprimerie, présidait un groupe de travestis, homme et femmes, tous ignoblement sales. Lui-même, bien que

ses revenus fussent extrêmement modestes, se pavanait en tête de son groupe de marchands et de colporteurs, vêtu d'un habit noir, gilet blanc, ceinturé d'une écharpe tricolore, portant cravate bleue, souliers jaunes, gabardine grise, gants de laine brune et coiffé d'un impeccable haut de forme. Il avait en bouche l'immense cigare traditionnel et appelait de la voix et de la main les gens de sa connaissance pour faire admirer le chic de son équipement.

Comme les grandes Nations, le quartier du « Vosse plein » voulut élire sa Reine de Beauté. La présentation des candidates se fit dans une salle de cinéma de la rue Blaes. Elles n'étaient pas très jolies : le jury se composait d'un marchand d'assiettes, d'un charbonnier, d'un cafetier et d'un chiffonnier.

L'élection faite, un mécontent s'écria d'une voix de Stentor : A wel ! vui 'n Kuiningin, merci zulle ! zie naa ne kier da ruige smoel (1) ; Offensée elle refusa l'honneur et sa dame de compagnie prit sa place. Elle fut menée de café en café au point qu'elle fut à moitié ivre. On l'affubla d'un vieux manteau rouge, découvert dans un réduit à loques et on la coiffa d'une couronne de carton. Toute fière, elle continua sa promenade triomphale et on la hissa sur une estrade faite de quelques planches mises sur quatre tonneaux où on dansa autour d'elle et où finalement on la bombardait de vieilles savates.

Lorsqu'ils sont transplantés dans un milieu plus éduqué, soit accidentellement, soit par changement d'activité, ils croient utiles d'en exagérer les coutumes ; tel, ce mangeur d'œufs dont j'ai parlé déjà, ayant renoncé à son commerce du Vieux Marché, est devenu voyageur en brillants pour une maison importante de la ville. Il s'habille avec une pseudo-élégance, fait le grand seigneur, paie de nombreuses consommations aux gens qu'il rencontre au café afin d'attirer l'attention sur lui, et, même dans les milieux où il n'y a aucun espoir de trouver un acheteur, par pure vanité, il exhibe sa marchandise avec ostentation ; cependant il n'ignore pas que tout le monde sait que rien ne lui appartient.

(1) Eh bien, pour une reine, merci, voyez donc quelle sale gueule.

Le type ne manque pas d'une certaine imagination, il débite des histoires vraies, arrangées ou fausses, dont il est le héros. Je ne retiendrai que celle-ci : sous l'occupation allemande (1), les envahisseurs avaient, à un certain moment, interdit la circulation dans les rues après 10 h. du soir. Un jour, notre homme s'était attardé ; rencontrant un soldat allemand porteur de paquets, pour se donner une contenance, il va vers lui et lui demande s'il n'a rien à vendre. L'Allemand lui répond en lui montrant une magnifique paire de bottes, un paquet de linge et un beau revolver. Après quelques discussions il tombent d'accord sur le prix. Alors le bruxellois déclare qu'il n'a pas d'argent sur lui et demande au soldat de l'accompagner jusqu'à sa porte pour qu'il puisse lui donner la somme convenue. L'Allemand acquiesce, il suit l'acheteur à travers rues et ruelles et arrivé enfin au domicile de ce dernier ; celui-ci lui demande à revoir la marchandise et particulièrement le revolver qui, disait-il, était ce qui l'intéressait le plus ; il veut savoir s'il est en bon état de fonctionnement, l'allemand répond affirmativement et le lui remet en main ; alors l'autre se met à jurer et à insulter le soldat, tire un coup de feu en l'air, menace son adversaire qui détalé au galop et se perd dans l'obscurité. Ce récit n'a d'autre but que de poser pour un moment, le narrateur dans l'esprit de ses auditeurs. Inutile de dire que les tours les plus pendables, joués aux Allemands, font naturellement la joie de tous et ne suscitent aucune réprobation ; c'est bien l'expression d'une haine inassouvie.

Un nombre considérable d'histoires de ce genre circulent dans le milieu que nous étudions, histoires dont les héros, réels ou imaginaires, furent naturellement les conteurs eux-mêmes.

Ce qui m'a paru avoir de l'importance au point de vue du folklore, dans les faits que nous avons recueillis, c'est qu'ils sont l'expression caractéristique de la psycho-

(1) Notons en passant que cette triste période a créé tout un folklore.

logie collective d'un ensemble social bien déterminé. Certes, l'ambiance générale, c'est à dire le milieu populaire bruxellois a été éminemment favorable à la formation de ce caractère, mais les conditions économiques et les influences sociales l'ont précisé et lui ont donné un aspect bien typique.

PAUL HERMANT.



### L'île S. Géry à Bruxelles.

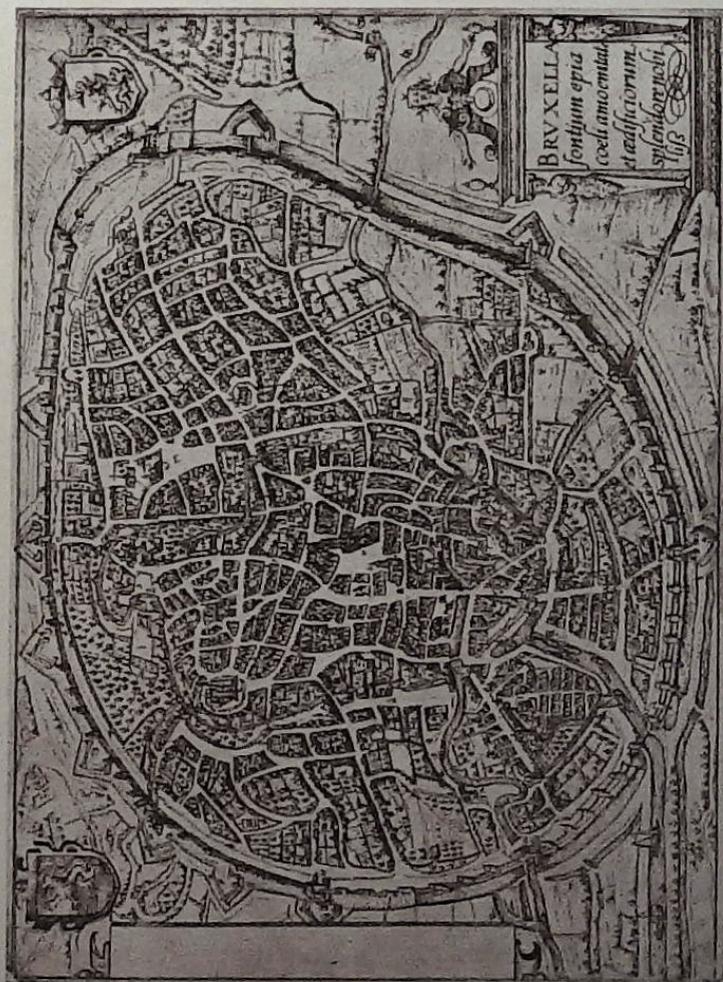
On sait que les découvertes d'objets romains se font généralement le long des anciens chemins de l'empire. Nos fouilles nous ont appris que les découvertes d'objets préhistoriques ont lieu le plus souvent à proximité de sources, que les nécropoles à incinération se trouvent (en Campine) presque toujours à la limite *actuelle* des territoires des communes et qu'elles sont disposées, orientées, alignées d'après un plan identique ; que leur toponymie est toujours la même et que les légendes qu'on y recueille sont semblables. Nous constatons que les gués, les confluent et les embouchures de la plupart des cours d'eau, sont des sites où abondent les trouvailles d'objets romains et les substructions antiques. Nous sommes arrivés à cette conclusion que les romains ont fortifié, en Belgique, les gués et les confluent. Cet axiome peut être vérifié sur la Meuse (Huy, Samson, Dinant, Namur, Burnot, Montaigne, Givet, etc.) tous châteaux, très probablement d'origine romaine. Pour l'Escaut nous trouvons les châteaux de Bouchain, de Valenciennes, de Condé, de Hergnies, de Mortagne, de Tournai, d'Espierre, d'Escanaffles, d'Orroir, de Leupeghem, de Hemelghem, de Gand, etc, etc. élevés aux confluent de la Sensée, de la Rhonelle, de la Haine, de la Verne, de la Scarpe, du Grand-Rieu, de l'Espierre, de la Haye, de la Rhosne, de la Marcke, de la Zwalm, de la Lys, etc., etc.

Examinons rapidement si les mêmes principes de défense ont été appliqués à la Senne à l'époque romaine.

La rivière brabançonne qui a sa source à Naast (Hainaut), dans les bois d'Ottignies, reçoit à Horrues la Gageole, reçoit à Steenkerque la Brainette, à Tubize la Sennette et la Samme, près d'Anderlecht la Zuene. En aval des antiques moulins du *Poxgat*, près du diverticulum romain de Lennick à Bruxelles, elle se divise en deux bras qui se rejoignent au centre de Bruxelles, après avoir formé six îlots, dont l'île S. Géry. A Vilvorde la Senne reçoit la

Woluwe, à Eppeghem la Molenbeek, à Rumpst confluent avec la Dyle pour former le Rupel qui se jette dans l'Escaut en face de Rupelmonde (*Mond* = bouche ou embouchure (du) *Rupel*). A Horrues la voie romaine traverse la Senne au *long-pont* ou on a trouvé une hache en silex. Ce passage (pont ou gué) était surveillé par le château-fort, d'origine romaine, de l'Eclatière, démoli en 1826, et qui s'élevait dans un fond, à côté de la voie romaine. En 1897 on a trouvé au *champ de l'Eclatière* des silex taillés. A Steenkerque, près du ruisseau du *Tierne* ou *l'Hollebecq*, le colonel C. MONNIER (*Combat de Steenkerque*) situe un camp ou poste fortifié de César (?). A Tubize (*Tobacis* en 877, *Tobacio* en 897, *Tubecca* en 1059), qui semble signifier *Twee beeken* ou deux ruisseaux, l'archiviste DES MAREZ signale une *Firmitas* ou fortification élémentaire composé d'un fossé flanqué de palissades. Ce poste romain fut pris d'assaut et détruit en 1182 par le comte de Hainaut. On y a trouvé des silex taillés. L'établissement romain d'Anderlecht est trop connu pour que nous en parlions longuement. Le poste antique qui y gardait le confluent est cité en 1440 sous le nom d'*Oud hof* (ancien *curtis*) et s'élevait dans la pâture dite *Ghemeynte* à Aa. Près du confluent à Aa, au *Poxgal* ou *Paepsem* (*heim* ou habitat des curés = des *paepen*), se trouvaient les fameux moulins. MARCHAL (*Précis physique*), parlant de la Senne, dit en 1826 « La Senne, qui arrose la partie occidentale de Bruxelles après avoir beaucoup serpenté dans les environs, entre dans la ville par deux principales ramifications, aux deux cotés de la porte d'Anderlecht, y forme trois îles, et sort, par un seul canal, près de l'ancienne porte de Laeken, qui est remplacée aujourd'hui par la porte Guillaume. Son lit est très resserré ; ses eaux souvent croupissantes en été, se débordent en hiver et fécondent les campagnes ».

A Vilvorde (de *filu* = *felwa* = saule et de *voorde* = gué = gué des saules) ou mieux *gué* de la *Wiluwa* (de la Woluwe) d'après les interprétations de FÖRSTEMANN ou de G. KURTH. Donc à Vilvorde, au confluent de la Senne et de la Woluwe, en amont de la ville, A. WAUTERS (*Environnements*, II, 412) signale des substructions antiques. Dans les prairies du *Neerbroek*, au N. de Vilvorde, au confluent de la Senne et d'un ruisseau, se trouve le *Notelarenberg*



Plan de Bruxelles du XVII<sup>e</sup> siècle.

(colline des noyers) qu'un ancien chemin relie à Vilvorde. C'est un poste romain où furent trouvées des tégulae. Ce monticule contenait deux caveaux avec des cendres. On raconte que les Sarrasins y ont enfoui une statue en or (Mahomet). En 1148, le duc Godefroid III y aurait élevé une forteresse, prise et détruite en 1159 par Gérard de Grimberghe, d'après GRAMAYE. Près du *Borgt* on a trouvé des objets romains. A Houthem, au lieu-dit *quaedespaepe*n (curés ou prêtres du paganisme ?) on a trouvé des tessons de vases romains près de la voie antique vers Cologne. A l'É. du village, à l'intérieur du coude formé par la Woluwe, C. VAN DESSEL situe un établissement romain. On y trouve en outre une toponymie groupée de *Galgeland*, *trolleveld*, *duivelsdal*, trois fontaines (3 norne ?) *Koningsloo* (lucus du Roi) ou passe la *strata regia*, vers Zellick et Vilvorde, et point d'intersection d'un autre diverticulum d'Anderlecht. Ici nous situons le domaine royal des Pepin et de l'époque Carlovingienne dont les *Koningsbeemden* prairies du roi, rappellent l'origine. On sait que Pepin de Herstal donna cette villa à l'abbaye de Chèvremont. A Vilvorde, près de la porte de Flandre, la *veteram viam*, venant du N. de Laeken où elle se ramifiait à la voie antique d'Assche-Elewijt, traverse la Senne par le *voorde* de la *Wiluwe* ou *Woluwe*.

Cette voie romaine se dirige vers Eppenheim (la *helle straat*) rue de Hellia et coupe les prairies du *Nerenbrock* près de la Senne et du *Notelarenberg*. Le plan de Vilvorde, de JACQUES DE DEVENTER, publié par EDGARD DE MARNEFFE, indique au centre de la commune un îlot formé par deux bras de la Senne. Nous supposons que c'était le *bourg* du comte, peut-être de Pepin de Herstal. L'ancien *castrum* (prison d'État) de Vilvorde, bâti sur le plan de la bastille, se trouve en dehors de cet îlot, mais est défendu par de larges fossés. Le *Nedelar* ou *Notelarenberg*, forteresse construite par les ducs au N. de Vilvorde n'est pas indiqué sur le plan de DE DEVENTER. Le *burgt* des Sires de Grimbergen, détruit en 1159 par les bruxellois, se trouve à l'O. de la localité. En 1192 Vilvorde est qualifié d'*Oppidum*. Eppenheim (*Ippinghohaim in pago brabantense*) cité en 966, semble signifier *heim* (habitat) du Saxon *Ippingha*. C'est un relai romain sur la voie (*heerbaen*) dite chemin

d'Alost. Entre Eppenheim et Elewijt, la *Coolsche baan* ou chaussée de Cologne, passe derrière le château du Steen, au *Weversgracht* (fossé des tisserands). A cet endroit (nombreux objets romains) elle forme un coude vers l'O. pour rejoindre sur la Senne, le *diverticulum* Eppenheim-Weerde-Elewijt. On a retrouvé ce chemin à 1 m. en dessous du sol actuel. Il est large de 6 m. et est pavé de pierres de dimensions différentes. La voie romaine Laeken-Vilvorde-Eppenheim-Weerde est qualifiée en 1221, *strata publica*. A Eppenheim, au passage à gué sur la Senne, se prélevait un péage dit *brug* et *peertgeld*. L'église actuelle se trouve près de la Senne et sur la voie romaine. Nous croyons avoir retrouvé le poste romain du gué d'Eppenheim, dans la prairie de la ferme d'Indevelde près du *Cattenhuis*. Ici encore un groupement toponymique caractéristique (*Neckerspoel*, *Oude Dorent*, *Klein Warande*, *Graafbosch*) près du relais romain que semble avoir remplacé l'hôpital pour pèlerins de S. Eloi (*Sinte Loys*). Il y existe un pèlerinage à S. Clément que l'on dit avoir remplacé le culte d'Epona. Mais cela est douteux (1).

Rumpst, (*Romanum castrum* ou *statio*, *Rome-stede*) serait le fameux *Oppidum Rumesta*, *burgt* qui s'élevait à l'embouchure de la Nethe dans la Senne et la Dyle. D'après BAERT, GAUCHEZ et d'autres, la voie Bavai-Utrecht y aurait traversé le Rupel. A cet endroit furent trouvés de nombreux objets romains, des urnes, des mosaïques, une statuette en bronze, la main ou ex-voto en bronze du dieu *Sabazius* (2) des monnaies d'Adrien et de Trajan, tégulae avec le sigle C. G. P. F. (*Classis Germanica Pia Fidelis*)

(1) Sur la voie romaine Assche-Zellick-Laeken-Strombeek-Vilvorde-Elewijt-Malines, Cf. *Annales acad. archéol.* 2<sup>e</sup> série, t. VII, p. 205, X, p. 530. *Bull. de l'Acad. R. de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XXVIII, p. 508, 511. GAUCHEZ, *Topographie des voies romaines de la Gaule Belgique*, p. 236. C. VAN DESSEL, *Carte archéol. de la Belgique* au 375000<sup>e</sup>. J. VANDER MAELEN, *Carte archéol. de la Belgique* (laquelle ne renseigne pas les routes antiques vers Anderlecht ni Vilvorde).

(2) Sur le Jupiter phrygien *Sabazius*, cf. BLANKENBERG, *Archéologique studien*.

(Coll. DE MEESTER DE RAVENSTEYN et du *Cinquante-naire*). La flotte romaine de la germanie inférieure, dont les chantiers étaient à Mayence, aurait stationné à Rumpst. Commandée par GERMANICUS, elle avait également des stations à Katwyck, Vieux-Leyde et à Nimègue. Elle surveillait la navigation sur l'Escaut, le Rupel, la Dyle, la Nethe et la Senne. Rumpst passait pour être la clef du commerce en Brabant et on y prélevait, peut être dès l'époque romaine, un tonlieu. Le burgt de Rumpst fut pillé en 837 par les Normands (3).

Si nous avons servi en hors-d'œuvre la *Senne romanisée*, c'est pour conclure que, par analogie, le castrum de l'île S. Géry qui surveillait le passage de la voie romaine vers la Flandre sur la Senne, y aura existé dès les premiers siècles de notre ère.

Ce qui confirme cette conjecture c'est la découverte de grands bronzes frustes ainsi que d'un petit vase romain en verre (notre collection). La collection SELS renfermait un autre verre romain, provenant de la succession d'A. WAUTERS et trouvé également dans l'île S. Géry où VANDER RIT signale des substructions antiques. Nos fiches nous indiquent d'ailleurs quantité d'objets romains et antéromains trouvés sur le territoire de Bruxelles. C'est ainsi que non loin de l'île, lors de la construction des papeteries DE RUVSSCHER, en 1905, on découvrit des monnaies romaines d'Antonin-le-Pieux (an 138 à 161). C'est à cet endroit, rue de la grande île, que se trouvait la porte dite du lion, de la première enceinte.

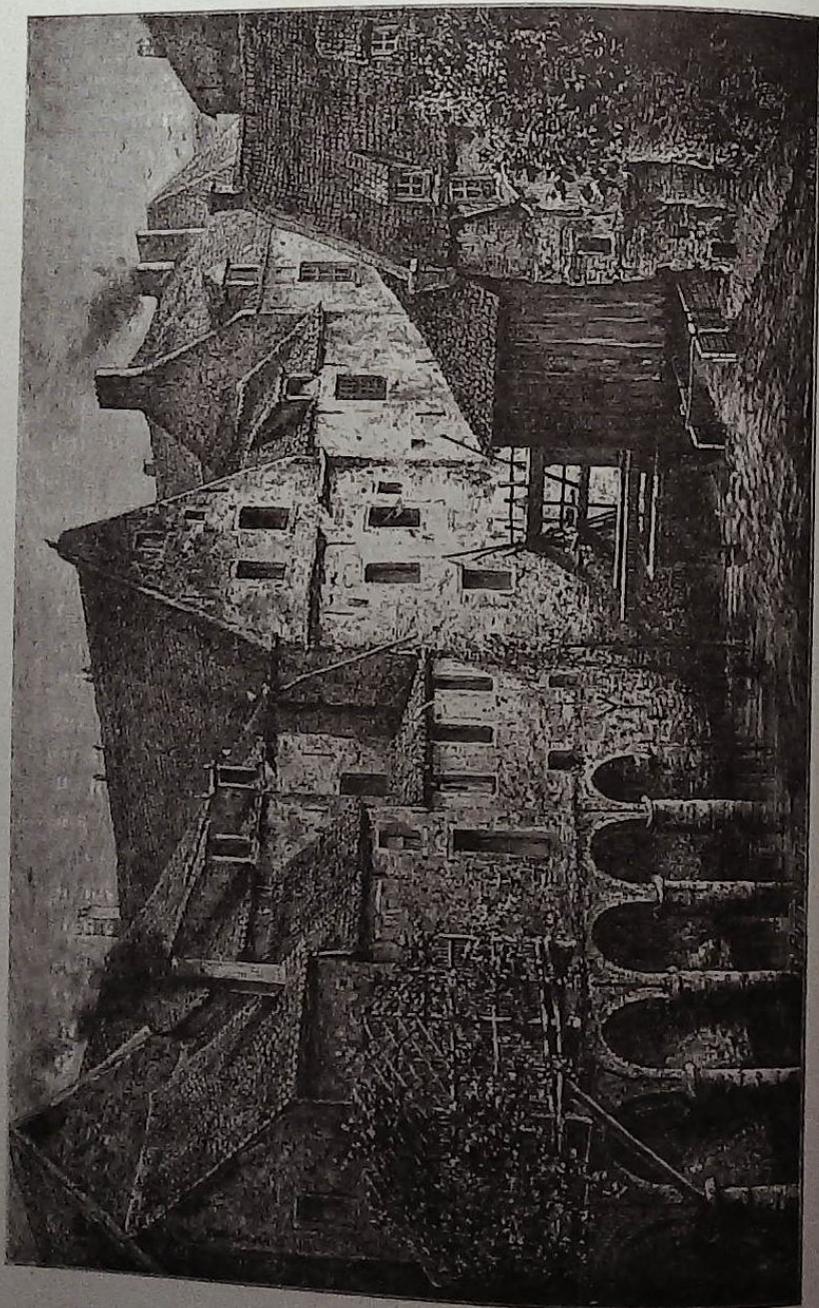
\* \* \*

S. Géry ou *Gaugericus*, né à Yvoi-Carignan (Luxembourg) vers 540, de Gaudene ou *Gaudens* et d'Austadiole, fut diacre à Trèves et fut sacré évêque de Cambrai et d'Arras vers l'an 580. Il serait mort à Cambrai vers 619. Son épiscopat fut de 39 ans environ. Il serait venu prêcher

(3) Sur la station romaine de Rumpst, florissante du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> siècle, cf. VAN DESSEL, *L'Etablissement belgo-romain de Rumpst*, SCHURKMAN, *Epigraphie romaine*, F. CUMONT, *Comment la Belgique fut romanisée*, etc.

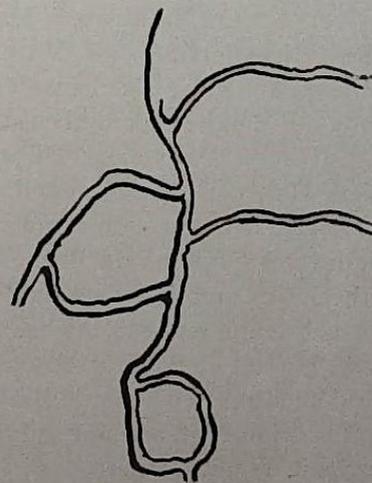
la foi aux païens de Bruxelles et VAN MAERLANT lui attribue la construction, vers 580, d'une première chapelle, peut être chapelle castrale, dite de S. Géry, dans l'île de ce nom, à Bruxelles. Le choix de l'île pour y bâtir sa chapelle, permet de supposer qu'il y existait une *sala* de chef Frank. Une légende rapporte que Géry y aurait combattu un dragon (le paganisme ?) qui dévastait Bruxelles. Mais le saint lui passa son étole autour du cou et le jeta dans la Senne ! Cette pieuse légende se répète en plusieurs endroits. Sa dédicace serait due à l'abbaye de S. Géry-lez-Cambrai et qui fut un atelier monétaire de Charles le Chauve. BARTHELEMY (*Manuel de numismatique*). Le chapitre s'empara au XI<sup>e</sup> s. de l'atelier monétaire des empereurs et y fit frapper des deniers ou se lit *Brvoçella* et le nom *Iolgerus*, nom du monétaire ou peut être du comte Witger (?). SERRURE (*La monnaie en Belgique*). L'église S. Géry était la plus ancienne de Bruxelles. Elle existait encore au X<sup>e</sup> s. dans la Grande-Île. Le comte Lambert l'aurait fait rebâtir vers 1015. Une vue de l'église par PUTTAERT d'après VITZHUMB se trouve dans *Bruxelles à travers les âges*, p. 47 et 48. Elle fut reconstruite en dernier lieu en 1520 sur la place actuelle de la Fontaine et fut démolie, sans nécessité, en 1799. Le monastère des *Clarisses-Urbanistes* ou *Riches-Clares*, rebâti dans l'île S. Géry, après le bombardement, fut supprimé par Joseph II en 1783. On fit de leurs bâtiments une caserne et des magasins militaires que la populace pilla, en 1789. La maison dite de Nazareth devint ensuite une prison. On la rendit aux Clarisses, en 1790, pour les déposséder définitivement en 1796. Le collège de Nazareth avait été établi dans l'île en 1460. L'église S. Géry était pourvue d'une tour massive et décorée d'une Cène par VAN WINGEN. Quantité d'anciennes familles Bruxelloises y avaient leur sépulture. Cf. le *M. S. Eglise S. Géry*, N<sup>o</sup> 1625 de la *Bibliothèque Royale, fonds Goethals*.

La tradition situe rue de la Petite-île la forteresse réédifiée vers 900. D'après MARCHAL (*Histoire de Bruxelles*) cette forteresse se serait élevée sur l'emplacement du cul de sac du Borgval (en 1826) au Marché au Lin, près de la Senne, dans la Grande-Île. Vers 1840 l'emplacement du château du Borgval était occupé par un atelier de me-



Vue de l'Île St-Géry à Bruxelles par Puttaert d'après Vitzhumb.

nuiserie de M. M. PEISENEER. Au XI<sup>e</sup> siècle on coupait encore, au bord de la Senne, des roseaux ; les femmes du quartier s'en servaient pour assommer les gens du prince quand ceux-ci vinrent leur enlever les reliques de Ste Gudule pour les transporter à la nouvelle église de St Michel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, le jour de la fête de S. Géry, on attachait au-dessus de la porte des maisons un *roseau avec des culottes*, en mémoire de la vigueur avec laquelle les femmes avaient défendu les intérêts de la paroisse. L. HYMANS (*Bruxelles à travers les âges*, 46).



La grande et la petite île formées par la Senne, à Bruxelles.

Le *Borg-wal* ou vallum du *Burgt* ou enceinte du château de S. Géry est à distinguer du *Borgen-dal* = vallée du *Burgt* qui vise le castrum élevé au *Caudenberg*. C'était la résidence des châtelains de Bruxelles, appelé en 1403 *Oudeborch* (Vieux-bourg ou Vieux-Castrum). Ce *Borgen-dal*, à la Place Royale, derrière le palais, était un lieu privilégié de la châtelanie ou s'arrêtait la juridiction de la commune. HENNE et WAUTERS, (*Hist. de Bruxelles*, III, 349).

Le Castrum de Lambert, comte de Louvain serait celui de la rue de la Petite-Ile, tandis que le château de son beau-père, Charles de France, se serait trouvé au *Borgwal*. Celui-ci était relié au marché aux charbons actuel

par une chaussée qui passait près du marécage sur lequel est bâtie la grand place. Elle se dirigeait par le Marché aux herbes. *Wermoesbroek* (marais aux herbes potagères) et la rue de la Madeleine au *Kantersteen*.

Nous pourrions énumérer ici les voies romaines qui traversaient Bruxelles vers Cologne (par les rues Pachéco, rue de Schaerbeek, rue du Bois Sauvage, plaine St-Gudule. C'est la route commerciale romaine de Bruges à Cologne. Elle traversait l'Escaut à Gand, la Dendre à Alost, la Senne à Bruxelles, la Dyle à Louvain, la Grande Geete à Tirlemont, la Petite Geete à Léau, la Meuse à Maestricht. Tous ces ponts ou gués étaient fortifiés. (É. VAN BEMMEL). De *Coolschebaan*, dite de *Steenweg* (la chaussée) était occupée par les marchands au Marché aux herbes. Une autre voie antique se dirigeait vers Ninove par Dilbeek, Schepdael et Meerbeek. Vers Hal, par Droogenbosch. Vers Helmet, Evere, Haeren, Machelen, etc. ainsi que les nombreux sites archéologiques des environs de Bruxelles, à Laeken, Uccle, à Schaerbeek (ou aurait existé un fort romain dit Zavelberg où fut construite en 1845 l'église Sainte Marie), à Rhode-S-Genèse, la forêt de Soignes, Anderlecht, Assche, à Caster, etc. Ils démontrent combien le Brabant fut habité aux époques préhistoriques et romaine. Mais leur énumération nous écarterait de notre sujet.

L'île S. Géry semble avoir été un *terp*, forme d'habitat commune à l'époque protohistorique, surtout en Zélande. Quantité de nos plus anciens *castra* sont entourés d'une ceinture d'eau qui constituait une fort bonne défense. A Anvers, Lierre, Gand, Hoogstraeten, Oosterloo, nous rencontrons des îlots fortifiés. Le château de Westerloo est bâti sur un *terp*, au confluent de la Grande Nethe et du Grand Laak. Celui de Diest, peut être le *Dispargum* de Clovis, au confluent du *Zwart Water* et de la Fleppe, celui de Louvain au confluent de la Dyle et de la Voer, etc. Les peuplades Nordiques ont souvent pratiqué ce mode d'établissement. Ce ne fut que vers le X<sup>e</sup> siècle, d'après SCHAYES, que l'île S. Géry fut limitée par une circonvallation ou *vallum* en terre. Lambert Balderic aurait fait édifier, vers 1040, la *vieille enceinte* à l'aide de pierres provenant de Groenendael. C'était, dit G. DES MAREZ, *Monuments civils*, I, 246, le *Noyau militaire* qui servait d'ha-

bitat aux *ministérielles* et aux *milites castrens* préposés à la défense du château.

En 976 l'empereur Othon I, dit le Grand, date de *Bruoliselam* ou *Brusolam* (peut être du palais de S. Géry) une patente. HENSCHENIUS (*Diatriba*, p. 36). WARNKÖNIG et GÉRARD (*Hist. des Carolingiens*). C'est sans doute dans la même île qu'il fit frapper les mailles (de 936 à 973) portant comme indice monétaire un pont (*brug-cel*). SERURURE (*Dict. géogr. monétaire*). Ce même différent monétaire (un pont) figure sur les monnaies frappées à Bruxelles en 1248-1261, ainsi que sur les deniers d'Henri III. PIOT. Ce pont du castellum de S. Géry est cité dans la vie de S. Guidon, écrite au XI<sup>e</sup> siècle. J. GOORIS (*Abrégé de la vie et des miracles de S. Guidon confesseur, patron contre la dissenterie*, etc.). Bruxelles, A. d'Ours, 1762, p. 229. D'anciens titres donnent à Bruxelles le nom de *Brug-sella* (pont de la cella) et *Brug-Senna* (pont sur la Senne). En 966 in *Bruocsella super fluvium Braina* qui est la *Brakena* ou la Senne. KURTH (*Frontière linguistique*). Bruxelles serait le *Brosella* cité en 706 dans la légende de S. Vindicien (très douteux), *Bruocsella* en 966, *Bruolisela* en 844, *Bruohsale* en 976, *Brohsela* en 976, *Brocele* au IX<sup>e</sup> s., *Brosselle* en 1154, *Burscella* en 1108, *Bruocelae* en 1256, *Brouxielle* en 1297, *Brouxelle* en 1297, etc. SCHAYES cite encore *Brucler-Sele* = habitat des Bructères! PIOT prouve que *Bruchsal* (évêché de Spire) s'écrivait *Brusele*, *Brussele*, *Bruchsell* et *Bruchsell*. Il existe à Cassel un *Broxcele* (Brocsele), etc.

C'est HENSCHENIUS qui a proposé *brug* (pont) sur la Senne où se levait un tonlieu. La traduction *brug-sele* (habitat près du pont) a pour elle le fameux pont de Ste-Othele, cité en 800 ou pont des poissonniers, sur la Senne, dont parle PIOT in A. WAUTERS (*Environs*, I, 78). Ceci confirmerait l'existence d'une Sala Franke dans l'île.

SPINNAEL (4) propose *Sele* (cité) des *Brucler* = Bructères = *Bruckter-zele*). BERNAERTS suppose que *Brucler*

(4) L'avocat Spinnael en vue de démontrer que Bruxelles fut la capitale des Bructères, illustra sa dissertation du portrait d'un bructère faisant caracoler son cheval et tenant au bout de sa lance la tête d'un ennemi vaincu! C'est la copie d'une gravure du *Magasin Pittoresque*. Elle est reproduite dans LOUIS HYMANS, *Bruzelles à travers les âges*, 42.

est un nom de personne. CHOTIN dit *Brogil* = *broil* = *brul* = bois (?) clos de fossés et de haies et servant à la chasse du gros gibier. Le même CHOTIN ajoute que le *Brocella* on mourut St-Vindicien en 706, serait *Broxele-lez-Arras* (Nord). *Bruy-sel* = nid de cygne ! *Broussailles*, d'après les wallons, etc. cf. MARCHAL, (*Hist. de Bruxelles*, publiée en 1826).

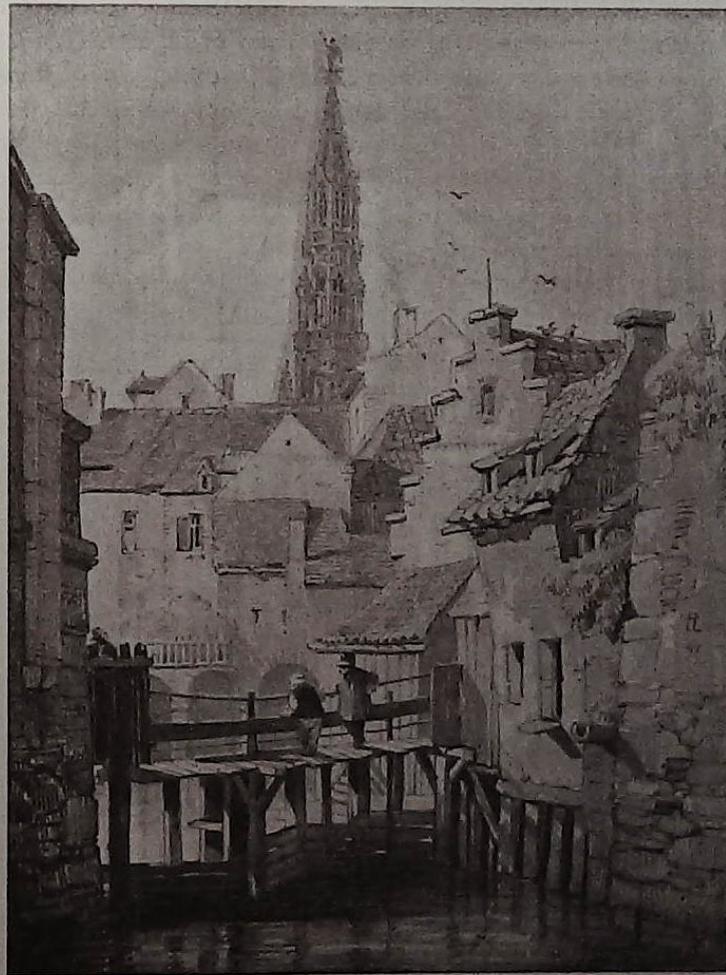
Nous croyons que la bonne étymologie est celle proposée par GRAMAYE qui interprète *zeele* = résidence ou *cella* (dans le) *brock* marécage. (*Breugel* = *brucl* = *brogil* = *brugil*).

Cette étymologie tend à situer l'origine de la ville dans l'île S. Géry.

\* \* \*

Le castrum de S. Géry aurait été la résidence successive de Romains, de Franks, de S. Géry vers 615, de Ste Gudule vers 700, du comte Witger son père, vers la même époque, de Charlemagne et du Pape Leo III en 804, lorsque les églises d'Uccle et de Laeken furent consacrées, de Charles de France vers 977, de l'empereur Othon en 976, du comte Lambert de Louvain, vers 1015, etc. Citons pour mémoire « *Salvius Brabon die ierste herloge van Brabant mel Swana de dochter van Kaerle Ynach de suster van Octavius tot de edele ende oude stamme van Tongeren. Deze Brabon was stou en vroom dat alle zijn nakomelingen allen totte XX generatie toe hebben ghevoert de loenaem Brabon, etc.* (Afkomste der Hertogen van Brabant). Des chroniques fabuleuses citent comme premier duc Taxender puis Ansegise, Charles-le-Beau, Lando, Austrasius, Charles-Naso, Charles-Hasban, Charloman, Pepin de Landen.....

A. WATERS (*Environs*) dit qu'avant l'avènement de Charles de France (vers 976) le comté de Bruxelles était gouverné par un comte amovible, révocable au gré de l'Empereur. C'était un comte Jean. Bruxelles fut le douaire de Gerberge, nièce d'Othon et épouse de Ghisbert. Ce fut en faveur de Gerberge que l'Empereur Othon III, créa le marquisat d'Anvers. Bruxelles devint l'apanage de Charles, second fils que Gerberge avait eu de Louis d'Outre-Mer



Vue de l'île St-Géry d'après une lithographie de P. Lauters.

et arrière petit-fils de Charlemagne. Afin de se l'attacher Othon donna en 977 à son cousin Charles de France, frère de Lothaire, roi de France, le duché de Basse-Lotharingie. Charles avait le caractère impétueux. Il eut de fréquentes querelles avec ses voisins et avec le roi de France. Il se disait l'héritier légitime de la couronne mais commit la faute de se reconnaître vassal d'Othon II. Hugues Capet, duc de France, comte de Paris et d'Orléans, profita de la défection de Charles pour se faire sacrer roi de France, à Rheims, en 987. Ce serait du château de S. Géry que Charles partit en 991 pour aller détronner Hugues Capet. On sait qu'il fut fait prisonnier à Laon et qu'il mourut en exil. Charles, d'après A. WAUTERS (*Les libertés communales*) aurait fixé le premier sa résidence stable à l'île S. Géry, alors chef-lieu du comté de Bruxelles.

La chronique de NICOLAS CLERICUS, lib. IV, cap. 12, écrite vers l'an 1318, dit :

Karle oock in sijnen dagen,  
Ende die hertoge was van Lothrike,  
Ende die stierf soe jammerlicke,  
Dede hem te Brussele maken binnen  
Tusschen twee armen van der Sinnen  
Sijne woninghe, alsoo men weet,  
Dat nu t'sinte Gurycs heet,  
Dat was sijne capelle die hy dede maken.

Il résulte de ce texte que vers 978, Charles de France, duc de Basse-Lotharingie résidait bien au castrum de S. Géry où il fit rebâtir, vers 980 son palais et agrandir sa chapelle castrale. Il y fit transférer les reliques de Ste Gudule. Sous le grand chœur de l'église S. Géry existait une voûte assez étroite par où devaient passer les piétons et les voitures se rendant au Marché-aux-Poissons. Ce passage sous la tombe élevée, semble être une survivance de l'antique rite curatif « *ramper sous le dolmen* » que pratiquaient les néolithiques. A Gheel on passe sous la chasse de Ste Dymphne par le *Kruiphuis* ; a Anderlecht sous la tombe de S. Guidon ; à Forest sous la tombe de Ste Alène ; à Lierre sous celle de S. Gommaire ; à Nivelles entre la colonne de Gertrude ; de même on passe à *quatre pattes* a travers un anneau en fer à l'église de Stockroy, a Kerkhove-lez-Courtrai, etc. Mais ceci est un hors d'œuvre que

malgré son puissant intérêt folklorique nous devons laisser de côté.

Ici se place un épisode peut être légendaire mais que nous ne pouvons passer sous silence. Charles aurait fait la cour aux trois filles de Hugues, dites les trois pucelles et qui ont peut être donné leur nom à la fontaine dite des trois pucelles, qui s'élevait au coin du marché aux tripes et de la rue au beurre. C'était un groupe en pierre de trois



Vue de l'île St-Géry d'après une aquarelle de Van Moer.

filles nues jetant des filets d'eau par les seins. Cette fontaine existait avant 1581. On raconte que ces trois pucelles furent inhumées au marché au bois. Remarquons toutefois que dans le culte Odinique on rencontre toujours les trois Nornes près d'une source (Ymirbrün) au pied de l'arbre de plaïd (Yggdrasil). Les filles de Hugues auraient été enlevées par un sire Ermenfride, qui aurait enfermé

Charles dans une tour avec les trois sœurs (!). Charles se serait évadé et serait venu assiéger la tour où il avait été prisonnier. Il y découvrit les cadavres des trois filles assassinées, avec Ermenfride lequel se serait suicidé (?). Quel peut avoir été le Hugues légendaire visé dans ce récit ? Ne serait ce pas le Hugues, duc de Lothier, fils de Louis, roi de Germanie et de Lotharingie que l'on dit avoir été tué vers 879 ou 895 dans un combat livré entre Laeken et Schaerbeek, contre les Normands. Ses sœurs Gisèle et Berthe auraient bâti l'église de Laeken où elles firent inhumer leur frère. Cela est peu probable lorsqu'on compare les dates. Cet épisode était rappelé par un tableau et des inscriptions de l'église de Laeken Cf. HENNE et A. WAUTERS (*Hist. de Bruxelles*, I, 9), SCHOUTENS (*Marias Brabant*), SMET (*De Roomsche catholieke religie in Brabant*). Remarquons cependant que le Hugues, tué en Brabant, pourrait être le fils, non de Louis, mais de Lothaire II et de Waldrade, qui réclamait alors la souveraineté de nos provinces par droit d'héritage. A. WAUTERS (*Les libertés communales*). D'après MANN (*Hist. de Bruxelles*), p. 10, le prétendant Hugues serait le beau-frère de Godfried et, depuis 880, duc d'Alsace qui fut tué vers 895. Quand à Ermenfride, ce serait le fils du fameux Wene-maere († 960) sire de Moorsel-lez-Alost, qui résidait à l'hof de Texel. A la faveur des invasions Normandes il se serait emparé, vers 937 ou 940, des domaines dont Charlemagne avait doté le monastère du Moorsel. C'est alors qu'il aurait enlevé la châsse contenant les reliques de Ste Gudule qui furent d'abord cachées à Chèvremont. Elles y seraient restées jusqu'en 902 et ramenées à Moorsel après le départ des Normands. Vers 978, ou en 1047 d'après REYNTJENS, (*De gemeente Moorsel-bij-Aalst*), Ermenfried (Ermenfroid, Hermanfried) aurait, de gré ou de force, restitué les reliques de Gudule au duc Charles. Or celui-ci aurait assiégé, vers 978, le burgt de Texel ou d'Axele-lez-Moorsel d'où il fit transporter le corps de Ste Gudule à la chapelle de S. Géry. Ce serait donc au château d'Axele que se situerait l'épisode légendaire des trois pucelles (?).

La chapelle de S. Géry fut dotée par Charles, de terres situées à Molenbeek, de quantité d'ornements d'autel ainsi que de six familles de serfs ou d'esclaves. *Acta S. S.*

*Belgii*, V, 681. A propos de servage rappelons que la *core* de Bruxelles, de 1229, dit que l'homme bien né (issu des lignages) peut souffleter impunément le manant qui lui manque de respect. Ce serait le 21 Mai 992 que Charles prit le titre de *Markgrave* d'Anvers. Outre les deux fils nés pendant sa captivité à Orléans, de sa seconde femme Agnès

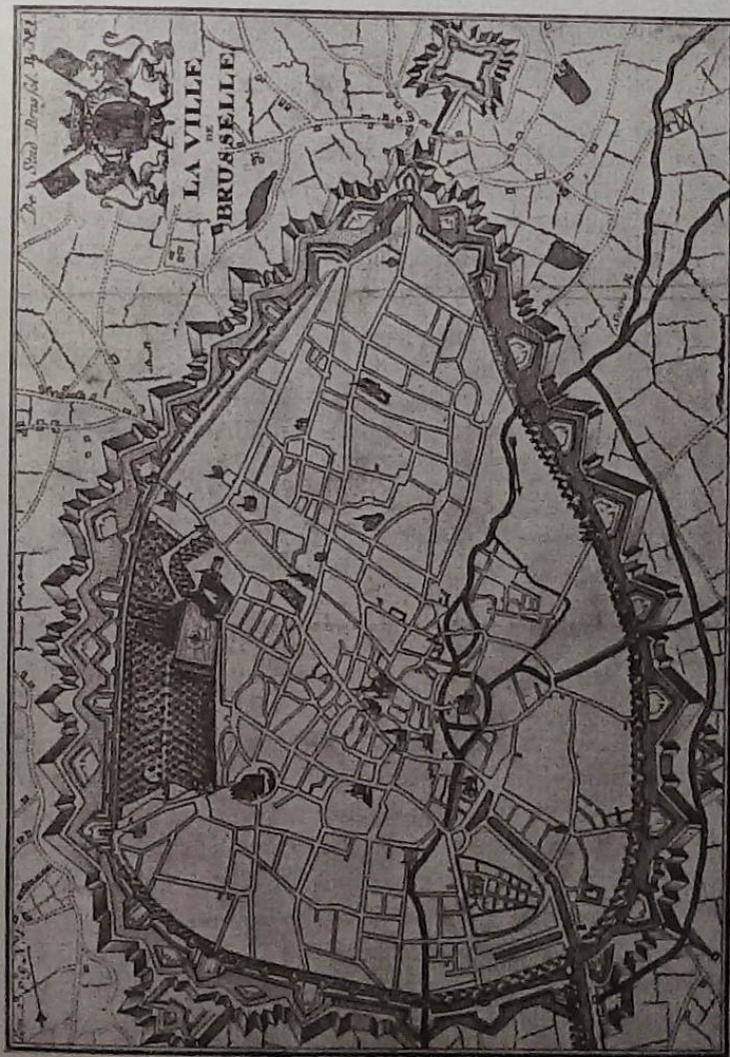


Vue de l'île St-Géry d'après une aquarelle de Van Moer.

de Vermandois, fille du comte de Champagne Héribert III, ou du Comte de Troyes, Héribert II, Charles avait conservé de sa première union avec Bonne, fille de Godfried d'Ardenne, trois autres enfants nommés Othon, Gerberge et Hermengarde. WARNKÖNIG et GÉRARD (*Hist. des Carolingiens*). Hermengarde épousa Lambert, comte de Namur. Les fils nés à Orléans, furent recueillis par le comte de Poitiers et disparaissent de l'histoire.

On a prétendu que Charles de France serait mort en captivité, vers 991 à Orléans, mais on découvrit son corps, en 1666, dans l'église St Servais, à Maestricht, dans un cercueil en plomb. *Act. S. S. Belgii*, I, 216.

Vers 986, Lambert à la barbe, frère de Reynault comte de Hainaut et qui était le chef de l'armée du duc Charles, avait épousé sa fille Gerberge († 1008). Il aurait rempli les fonctions de Comte de Bruxelles C. VANDER ELST (*Succession des princes des quatre anciennes souverainetés*, etc., 1871). Lambert, comte de Bruxelles et de Louvain, fut tué en 1015 à la bataille de Florennes. En 1010 il aurait fait réédifier, dans sa résidence de l'île S. Géry, le chapelle de ce nom. Une fille ou petite-fille de Lambert et de Gerberge, comtesse de Bruxelles, fut Mathilde laquelle épousa Eustache comte de Boulogne. Elle fut l'aïeule de Godefroid de Bouillon, roi de Jérusalem. D'après la *Chronique de Baudouin d'Avesnes*, citée par DE RAM (*Brevis Notitia Belgii*), le successeur de Lambert, en 1015, fut Henri dit le Vieux, son fils, lequel gouverna sous la régence de Gerberge, jusque vers 1020 et mourut sans hoirs. Ce fut sous le règne de Henri I le Vieux, dit de Bruxelles, comte de Louvain, que le nom de *Brabant* s'introduit comme désignatif dans les comtés réunis de Bruxelles et de Louvain. Henri, qualifié *Romani Marchio Regni* dans son épitaphe, fut tué en 1038. C. VANDER ELST (*Succession*, etc.). A Henri succéda Lambert Balderic, puis, vers 1062 Henri II, son fils et en 1095, son frère Godefroid à la barbe « qui demeura longtemps en la terre d'outre-mer, d'où il rapporta à l'église d'Anvers, le concis de N. Seigneur ». C'est Lambert Balderic qui fit, vers 1044, emmurailler la ville de Bruxelles et en 1047 bâtir l'église de S. S. Michel et Gudule (*Analectes*, 1893, 40) et G. DES MAREZ (*Le diplôme de fondation de l'église S. S. Michel et Gudule*). C'est alors que les reliques de Ste Gudule furent transférées de la chapelle de S. Géry à l'église S. Michel, ancien patron de la cité. C'est également vers cette époque que nos souverains abandonnent leur castrum de S. Géry pour résider au palais de Coudenberg. Lambert II et sa femme Ode auraient été les derniers occupants du palais de l'île S. Géry.



Plan de Bruxelles du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le comte Godefroid à la barbe acheva la construction d'Afflighem, abbaye fondée en 1086 par son frère et où il voulut être enterré. Il fonde, en 1095, l'abbaye de Dielighem, en 1107 celle de Forest, en 1133 celle de Grand Bigard.

Après la mort de Charles de France, vers 992, son fils aîné Othon reprit le gouvernement de la Lotharingie jusque vers 1005. D'après DE VADDERE, Othon aurait également résidé dans le castrum de S. Géry. On ignore s'il était marié. Il mourut sans postérité vers 1005 ou 1007 et gît à Nivelles. WARNKOENIG et GÉRARD. C'est à son décès que Gerberge hérita du comté de Bruxelles et d'une partie de ses domaines des environs (Vilvorde, Tervueren et en partie la forêt de Soignes). Parmi les domaines dont hérita Gerberge, il faut signaler la cella Franke d'Over- et de Neer-Yssche qui provenaient de Louis le Débonnaire (*Isca* en 832). Il se trouvait au confluent de l'Yssche et de la Dysbeke et remplaça un poste romain. Le duc Othon (1001-1005) avait affranchi les habitants de sa villa d'Yssche du droit de louche qui se prélevait au marché de Bruxelles. Le château d'Yssche dit *Coninxhuys* et *Cheynshuys* qui se trouve sur la place, aurait servi de résidence à Godefroid I, notamment en 1111.

Le duc Godefroid I fonda la *vicomté* de Bruxelles et établit son *burggrave* ou *vicomte* dans un château qu'il fit bâtir, vers 1151, entre le monastère de S. Jacques sur Coudenberg et le Parc. Ce château, dit des Comtes, se serait élevé Place Royale, au Borgendael sur l'emplacement de l'Hôtel de Belle-Vue, actuellement Palais du duc de Brabant, et l'ancien café de l'Amitié.

L'abbaye de Coudenberg aurait existé vers 830, sous Louis le Pieux. Godefroid à la barbe y fonda une prévôté en 1140 (5) (*Le guide fidèle*). L'église S. Jacques aurait été fondée par Louis le Débonnaire et selon d'autres, dit MARCHAL, (p. 57), en l'an 630, monastère qui devint une abbaye de chanoines de la règle de S. Augustin, en 1228.

D'après les *Brabantsche Yeesten*, III, (vers n° 215), le Coudenberg se serait appelé anciennement *castrum de*

(5) On installa en 1802, dans les bâtiments de l'abbaye de Coudenberg, un Lycée National qui devint Lycée Impérial et, en 1818, Athénée Royal.

S. Michel. « *Dat Sinte Michiels borch hiete* ». HENNE et A. WAUTERS (*Hist. de Bruxelles*, I, 14) sont d'avis que le Mont S. Michel (6), où s'élève la cathédrale et non l'île de S. Géry serait le berceau de Bruxelles. Le *castrum* ou *burg* du Coudenberg, aurait remplacé un camp romain (?) qui aurait existé vers l'an 293, à l'époque de Constance Chlore qui repoussa les Franks. GALESLOOT (*La province de Brabant sous l'empire romain*). Cela n'est pas impossible. A Oudvroenhoven, le *Couberg* est rempli de substructions romaines. Au haut moyen âge la colline du Coudenberg prolongeait la forêt de Soignes. Les comtes de Bruxelles y possédaient une maison de chasse, ainsi qu'à Tervueren. Plus tard ils firent établir une *warande* (garenne) près de l'église S. Jacques. C'est le Parc actuel.

D'après le trop crédule DE GUYSE, le château de Coudenberg à Bruxelles, devrait son origine au *chateau que les Senons, peuple d'Angleterre, passans par ces costez pour infester la Gaule, y bastirent*. MARCUS VAN VAER-NEWIJCK (*Histoire*, I, 249) parle également des *Senonsers* qui pénétrèrent dans le pays des *Rheten* où ils élèvent un castrum de refuge qui devint Bruxelles. Ils firent ensuite, dit MARCUS, la conquête de Louvain, d'Anvers et d'autres villes où ils hivernèrent. En l'an 4817 ils changèrent l'administration de toute les villes de *Rethie* et firent ensuite la conquête de la Ligurie et de l'Italie où ils prirent Rome, à l'exception du Capitole. Cette légende empruntée à LUCIUS DE TONGRES semble être une survivance des conquêtes gauloises. Chose curieuse, GUICCIARDIN, généralement mieux informé, répète cette légende. Le *Luyster van Brabant*, I, p. 1, dit qu'un roi des Tongres appelé *Leo Torgolius*, après avoir vaincu les peuples tributaires, éleva dans la contrée des *Rethianes* (?) (*Pagus de Reyen* ?) deux forteresses, l'une au Coudenberg, l'autre dans l'île S. Géry. La tour du beffroy de l'église S. Nicolas, placée entre ces deux postes, aurait été leur tour de guet ou poste d'observation. Cette tradition est également rappelée par HENNE et WAUTERS (I, 5). D'après P. COMBAZ (*La restaura-*

(6) Sur les Monts S. Michel (en Normandie, à Cornwall, à Gotland, etc.) qui auraient remplacé un culte solaire, voir William ANDERSON. *Das altnordische Paradies*, in *Mannus*, Leipzig, 1932.

ration de la tour noire), le château sur le Coudenberg, cité en 1121, aurait été défendu par des remparts en terre, vers le N. de la Place Royale. REYNERUS (*De Inilio Urbis*) attribue la fondation de Bruxelles à des Russes ! Ceci paraît être à priori une absurdité. Mais la même légende existe pour Leyde et pour Anvers. On y raconte que ces villes furent conquises vers l'an 50 av. J. C. par des pirates Russes qui s'engagèrent à protéger les marchands moyennant un péage. Ceux qui ne s'en acquittaient pas de même que leur batelier, avaient la *main coupée* et jetée dans l'Escaut (*Hand-Werpen*).

D'après GAUTIER (*Le conducteur dans Bruxelles*) le sommet du *Molenberg* (colline du moulin) on fut élevée l'église S. Michel, aurait été habitée anciennement par des hommes qui observaient les astres, disent de vieilles chroniques non désignées. DE COCK et TEIRLINCK (*Brabants Sagenboek*) 1<sup>o</sup> deel, 1909, rapportent que ce sont des géants qui ont fondé la partie de Bruxelles entre le Sablon et la vallée de la Rollebeek. C'est pourquoi on fait figurer des géants dans l'omnegank (?). D'après BOCHART (*Bruxelles ancien et nouveau*) lorsqu'un condamné à mort détenu à la Steenpoort devait être exécuté et qu'il était bien coupable, il apparaissait un géant sur la plaine devant la Steenpoort. Il ne se montrait pas lorsque le condamné était innocent.

Pour en finir avec les châteaux Bruxellois, rappelons la légende de la *Montagne des Géants* à la *Steenpoort*. A cet endroit se serait trouvé au X<sup>e</sup> siècle un burgt habité par un géant haut de 9 pieds. On l'aimait pour la protection qu'il accordait aux faibles. Sa fille Hélène ayant été demandée en mariage par un chevalier, le géant imposa à celui-ci de construire en une nuit, une chaussée reliant son burgt à celui de S. Géry. Le chevalier put accomplir la condition imposée avec l'aide des esprits des mines de cuivre de la forêt de Soignes (!). DE COCK et TEIRLINCK (*Brabants Sagenboek*) 1<sup>o</sup> deel, 1909. Cette légende est très ancienne et d'origine Nordique. Elle peut être expliquée par la Mythologie Odinique. Nous la rencontrons dans le voisinage immédiat des nécropoles à incinération de la Campine. Le *Kabauterswal* à Alphen-lez-Baerle-Duc, large fossé, a été creusé en une nuit par les *Kabauters*. De même

on raconte que la Dendre, près d'Alost, et le *Klokkenkuil* (gouffre à cloches) à Merxplas, ont été creusés en une nuit. Le *Duivelsweg* (chaussée du diable), voie romaine d'Assche à Enghien aurait été bâtie en une nuit par le malin qui avait conclu un pacte avec Jules César ! Sur cette voie antique Cf. la *Carte archéologique* de C. VAN DESSEL, publiée à Bruxelles par MUCQUART. La *via Mansuarisca*, voie romaine traversant les Hautes Fagnes, aurait été construite en une nuit par le diable, à la suite d'un pacte avec Charlemagne (!) Cf. notre *Origine scandinave de quelques légendes campinoises*, in *Taxandria*, Turnhout, 1909.

Une autre légende relative à l'île S. Géry est celle des Nerviens qui auraient réfugié leurs non combattants (femmes et enfants) dans les marécages de Bruxelles lors des campagnes de César. Cette conjecture est basée sur le fait que S. Géry fut l'évêque des Nerviens.

Le croquis de P. COMBAZ ci-contre, reproduit la situation ancienne de l'île S. Géry et de la Petite Ile. Ce serait au Borgval, près du confluent de la *Smaelbeek* et de la Senne que se serait élevé, dans l'île S. Géry la forteresse dite *Oude borgt*. Celle ci se trouvait exactement dans l'angle S. O. formé que les deux bras de la Senne en face du *Pont du Miroir* qui reliait l'île à la rue des Pierres. Cf. la plaque fixée au mur du marché couvert de la place S. Géry, et le plan in G. DES MAREZ, *Monuments civils*, I, 39. La *oudenborgt straat* donnait accès à l'île par le *Pont des Juifs* ou *Haut Pont*. Le *Pont du diable* traversait la Senne au Rempart, près de la *Grande Ecluse*. A cet endroit se levait un antique péage. C'est sous ce pont que la Senne entraînait en ville. On raconte qu'à cet endroit les baigneurs se noyaient par la faute du diable. La voie romaine, marché aux poulets vers le Caudenberg et la porte de Namur et d'autre part, vers la rue de Flandre, traversait à gué (?) le bras de la Senne venant de l'île S. Géry au quai des Poissonniers. Ce gué ou pont ou passage de la voie antique sur la rivière et les confluent de la *Spiegelbeek* et de la *Smaelbeek* dans la Senne, ont motivé la construction d'un poste (tour ou castrum) romain dans l'île S. Géry. Cf. la carte *Bruxella fontium copia coeli amoemtate*, etc. du XVII<sup>e</sup>

siècle. Le Plan indicateur de 1830. Le plan gravé par B. WOHLMUTH. Le plan de 1842 par C. PERSENEIRE, etc.



Plan de la première enceinte de Bruxelles avec l'ancien cours de la Senne par P. Combaz.

L'aspect de l'île au XIX<sup>e</sup> s. est figuré dans des lithographies de PAUL LAUTERS, (1841) et E. PUTTAERT. Ce sont deux vues du *Ruyschmolen*, prises rue de Middleleer, sur l'île S. Géry. L'église démolie en 1799 fut remplacée par la place de la fontaine, ainsi nommée d'une fontaine que la ville fit ériger en Juin 1802. Cette fontaine provenait de la cour de l'abbaye de Grimberghe. Lors du

jubilé de Bruxelles, en 1820, elle fut entièrement restaurée et environnée d'une chaîne en fer attachée à des piliers de pierre bleue. GAUTIER (*Le conducteur*, p. 272). Le pont S. Géry fut reconstruit en 1820. En 1772 le magistrat avait ordonné de recouvrir la partie de la Senne sous le marché aux pommes de terre. Quand au Borgt, on en voit un pied de mur en pierres brutes, soutien servant d'appui aux marches de la descente aux caves du castrum, dans l'ancienne brasserie le *ballot d'or* (en 1830) à gauche sur la place, immédiatement après avoir passé l'ancien pont, au bout de la rue des pierres.

Vers l'an 950 les *steen* avoisinant l'île S. Géry auraient appartenu à sept seigneurs, tiges des sept familles patriciennes de Bruxelles. GAUTIER (*Le conducteur*). C'étaient le *Kantersteen*, le *Serhuyhsteen*, le *Maximiliaensteen*, le *Valkenburg*, le *Zouthuys*, le *Paehuys* et le *Plattesteen*. A. WAUTERS (*Les libertés communales*). On sait que les sept familles patriciennes sont les Coudenberghe, les Serhuyghs, les Ser Roelofs, les Sleuws, les Steenweghe, les Sweerts et les Roodenbecke. Parmi les travaux avancés du castrum de S. Géry figure la *tour S. Nicolas* qui devint après la déaffectation du château, une tour communale, peut être le beffroi. Un *steen plat* dit *Plattesteen* contribuait également au système défensif. Les autres *steen* ou demeures fortifiées, bâties en pierres, se trouvaient rue des Pierres, à la Grand-Place et au Marché aux herbes. Le *steen* des enfants de *Sire Hugues* (Serhuyhs) se trouvait au coin de la rue au beurre ; celui des *Meynaert* en face, sur une élévation sablonneuse qui bordait le côté N. E. du marché, le *Maximiliaensteen*, rue de la Colline, etc. Cf. G. DES MAREZ, I, 11 et 41.

« Une ancienne vue de l'église S. Géry à Bruxelles se trouve sur un tableau gothique du Musée de Louvain, représentant Lambert à la Barbe agenouillé devant une chapelle romane (qui est S. Géry).

Ce tableau documentaire est figuré in VAN EVEN, *Brabantsch Museum*, 1860, p. 129. ».

LOUIS STROOBANT.

Beersse, Mai 1932.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

L. A. WARNKOENIG et A. E. GELDHOF, *Histoire administrative et constitutionnelle des villes et châtellenies d'Ypres, Cassel, Bailleul et Warneton jusque l'an 1305*. Paris, Lacroix, 1864.

DEWEZ. *Abrégé de l'histoire générale de la Belgique*, Bruxelles, A. Stapleaux.

A. G. B. SCHAYES, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine, etc.* t. III, publié par PIOT, Bruxelles, Devroye, 1859.

H. SCHUERMANS, *Antiquités trouvées en Belgique* in *Bull. des Comm. Royales d'art et d'archéologie*, 1876.

H. SCHUERMANS, *Epigraphie romaine de la Belgique*.

C. VAN DESSEL, *Topographie des voies romaines en Belgique*, Bruxelles, Mucquart, 1877.

J. F. VANDER RIT, *Les grandes chaussées de l'empire romain créées en Belgique*, Bruxelles, Vander Auwera, 1852.

*Revue numismatique de Belgique*, 1<sup>o</sup> série, V, 84.

*Annales de la Soc. Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XX.

D<sup>r</sup> COREMANS, *L'année de l'ancienne Belgique, etc.*, in *Comm. Royale d'histoire*, t. VII, Bruxelles, Hayez, 1844.

Les divers historiens de Bruxelles cités dans cette notice.

200/100

## Le Folklore descriptif.

M. Pierre Saintyves, Maître de Conférences à l'École d'Anthropologie de Paris et Président d'Honneur de la Société de Folklore Français et de Folklore Colonial, commence dans la REVUE ANTHROPOLOGIQUE (N<sup>os</sup> 7-9, 1932, pp. 201 à 227, prix 12 frs. français), sous le titre : LE FOLKLORE DESCRIPTIF, DES ENQUÊTES LOCALES, RÉGIONALES ET NATIONALES, une excellente étude de méthode, à recommander sans hésitation, ainsi que les nombreux travaux de cet auteur d'ailleurs, à tous nos lecteurs. Sa lecture sera de la plus grande utilité surtout à nos collaborateurs locaux. Pleine de suggestions et de conseils pratiques tous ceux qui veulent, par des recherches dans leur village ou dans nos villes, contribuer à l'inventaire des faits folkloriques, pourront utilement s'en inspirer.

M. Boghaert-Vaché, chroniqueur des revues étrangères dans LE SOIR, en ayant donné un bon résumé, pourquoi chercherions nous ici à en faire un meilleur ? Voici ce qu'il écrivait à ce propos :

« M. P. Saintyves commence dans la « Revue Anthropologique » une étude très importante sur les conditions auxquelles doivent satisfaire les enquêtes locales, régionales et nationales des folkloristes.

« Toutes les sciences positives, dit-il, doivent commencer par l'observation et la récolte des faits et cela n'est pas moins vrai pour les sciences sociologiques que pour les sciences physiques ou naturelles. Les faits sont les matériaux avec lesquels on construit la science ; sans eux, il ne saurait y avoir ni fondations ni édifice. Pour répondre à sa pleine signification, la science ne peut utiliser que des faits certains, exactement observés, décrits avec précision.

« Dans le domaine du folklore, un observateur, si bien doué soit-il, est nécessairement obligé d'avoir recours à des informateurs qui verront ou entendront pour lui, car il ne peut ni tout voir par ses yeux, ni tout entendre par ses oreilles. Pratiquement, il est impossible de faire du folklore sans enquête, autrement dit sans procéder par interrogation ou audition de témoins. Le folkloriste, même lorsqu'il observe directement, ne peut être complet qu'en interrogeant ».

« M. Saintyves distingue deux types d'enquêtes : l'enquête directe, limitée à un village, à une petite ville, à un quartier d'une grande ville, et l'enquête indirecte, qui s'étend à toute une province ou même au pays tout entier. Dans le second cas, l'enquêteur doit recourir à de nombreux informateurs, qu'il ne connaît même pas tous personnellement.

« L'enquête limitée à un village peut s'efforcer d'être globale et d'embrasser l'ensemble des faits dont est tissée la vie populaire, ou s'attacher à une catégorie plus ou moins large de faits. L'enquête régionale ou nationale se composera nécessairement d'une série d'enquêtes spéciales portant sur des points déterminés ; chaque enquête particulière demande de nombreux collaborateurs et de laborieuses correspondances ».

Ceci étant dit, que M<sup>r</sup> Saintyves nous permette non pas une critique, mais une mise au point.

\* \* \*

Page 214, il écrit : « La difficulté est de choisir parmi mi les caractères des faits révélés par l'analyse ceux qui méritent d'être notés et observés.... Comment savoir que tel détail n'aidera pas un jour sinon à atteindre la cause, du moins à préciser l'une des conditions essentielles d'un fait ?

« Lorsque M. Marinus écrit (LE NÉO-FOLKLORISME dans Isidore Teirlinck Album 1931, p. 234) : « Qu'importe la forme des faits, leurs détails descriptifs ! Ceux-ci n'ont d'utilité que dans la mesure où ils peuvent aider l'explication des mécanismes » nous craignons fort que cette façon de s'exprimer ne soit propre qu'à encourager la négligence ».

Quel danger toujours d'extraire une phrase d'une œuvre d'ensemble et de la montrer isolée !

Comment un folkloriste consciencieux pourrait-il jamais songer à faire du folklore sans décrire des faits ? Il y a de ces choses tellement évidentes qu'elles ne doivent plus être dites. Quand deux astronomes s'abordent, ils présupposent automatiquement l'un chez l'autre un certain ensemble de connaissances acceptées qu'ils ne songent plus à discuter. Ils ne s'entretiennent que des problèmes non encore résolus.

C'est ce que nous avons fait dans de nombreux articles, trop nombreux peut-être. Nous ne nous attardons pas à l'acquis de notre science mais visons au contraire à la

faire avancer. Il est acquis que le folkloriste doit engranger des faits et les décrire. Précisément nous voulons plus et faisons à ce sujet des suggestions. Et, quand nous entendons M. Saintyves craindre que nous n'encourageons les folkloristes à la négligence, un sentiment de ce genre, venant d'une telle personnalité, nous impose l'obligation de montrer aux folkloristes qu'au contraire nous n'avons cessé d'insister auprès d'eux pour que l'observation et l'analyse des faits soient poussées plus à fond. C'est-à-dire le contraire de ce que pense M. Saintyves.

Mais si un savant averti comme ce dernier, nous a compris ainsi, qu'en doit-il être des autres !

Aussi, voudrions nous trois choses :

1°) Rappeler ce que dans la plupart de nos travaux nous avons dit de la description, car, toujours, nous fîmes loin d'inciter à la négligence.

2°) Montrer que dans nos deux études auxquelles se réfère M. Saintyves, le contexte explique clairement la phrase et la justifie.

3°) Insister sur une idée qui nous est chère et semble bien difficile à comprendre. Inspirée par la méthodologie générale des sciences et leur histoire, elle se résume ainsi : l'observation et l'analyse doivent dépasser l'étape de la simple description narrative et aborder la recherche des explications fonctionnelles. Les besoins de cette recherche indiqueront précisément quels sont les éléments des faits à retenir.

## I.

Dans : *Un programme international d'étude des Arts populaires*, (discours prononcé à l'ouverture du 2<sup>e</sup> Congrès International des Arts Populaires, Anvers 1930, paru dans le *Folklore Brabançon*, 10<sup>e</sup> année, p. 301), nous disions :

« Prenons un fait quelconque. Ce fait, il faut le décrire tel qu'on le voit, sans y rien ajouter de personnel et sans y rien retrancher. La description de l'objet étudié est le commencement de tout travail scientifique. Cela paraît simple, c'est en réalité déjà très difficile ».

N'est-ce pas ce que M. Saintyves lui-même dit dans le passage de son article reproduit en tête de cette notice ?

Mais nous disions plus loin, — et quel est l'homme de science qui pourrait y contredire ? — :

« Si la description des faits est le commencement de toute science, elle n'est pas la science, quand bien même on n'aurait employé à les décrire que des méthodes strictement et rigoureusement scientifiques. La description n'est que ce que j'appellerai une *préparation scientifique*. La science ne commence vraiment que si on cherche à interpréter les faits ».

Interpréter les faits n'est évidemment pas la tâche de l'informateur local. Quel danger si la plupart d'entre eux se mêlaient de cette besogne ! Mais c'est celle du folkloriste. Et c'est la question d'interprétation que nous exposons dans la plupart de nos écrits, car nous reprochons aux folkloristes de ne pas assez s'en préoccuper : nous regrettons qu'ils ne poussent pas plus à fond leur étude des faits. Et nous nous inspirons ainsi de ce que font les savants dans toutes les autres sciences.

Nous nous inspirons aussi de ce qu'on dit et fait des Maîtres comme, par exemple, Henri Poincaré (« Observer ne suffit pas il faut généraliser ») ; Delbet (« L'observation est le point de départ nécessaire de toute science, mais non le but. Le vrai savant est celui qui trouve les rapports qui lient les phénomènes les uns aux autres. Une collection de faits, même parfaitement observés, n'est pas la science ») ; d'autres encore que nous pourrions citer.

Mais pour interpréter les faits, il faut les analyser plus profondément. C'est loin d'inciter à la négligence.

« Il faut expliquer les faits, disions-nous dans le même discours, et pour cela il est préférable que nous en étudions quelques uns en profondeur, sous tous leurs aspects, en les examinant sous l'angle de toutes les conceptions, que d'en observer superficiellement un très grand nombre.

« L'analyse superficielle nous incitera facilement à voir des explications dans des analogies frappant immédiatement nos sens, tandis que dans toutes les sciences, les analogies profondes, ne frappant pas les sens, ont apporté des explications résistant par la suite à toutes les observations et même à toutes les expériences ».

Est-ce là engager les folkloristes à la négligence ?

Dans un autre travail : *Le Folklore, 1830-1930* (paru dans le *Folklore Brabançon*, 9<sup>e</sup> année, p. 93) nous disions : « Plus tard vinrent les folkloristes descriptifs. Parmi eux, il en est de mérites très divers. Les seuls qui nous intéressent vraiment sont ceux qui s'attachent à suivre rigoureusement dans leur travail des procédés scientifiques : observation des faits dans leur milieu même, objectivité de l'observation, description narrative sans y rien ajouter de personnel mais en s'efforçant de ne rien oublier de ce qui peut être utile à la description complète. Ce procédé est inspiré déjà des sciences naturelles et les folkloristes de cette catégorie sont ceux qui ont réuni le matériel sur lequel on peut songer aujourd'hui à édifier la science ».

Exclure les descriptions mal faites, et déclarer, les bonnes descriptions étant retenues, qu'on peut avec elles édifier la science, n'est-ce pas reconnaître le caractère indispensable de la description minutieuse ? C'est d'ailleurs parce que nous considérons l'article de M. Saintyves comme un excellent guide pour les folkloristes enquêteurs que nous le leur recommandons.

Avec : *Critique, Méthode et Conceptions dans le Folklore* (voir le *Folklore Brabançon*, 9<sup>e</sup> année, p. 268) nous écrivions encore, après avoir toutefois signalé le danger auquel s'exposent parfois des folkloristes en tombant dans l'abus du détail, car il y a tout de même une limite : « rien n'est à rejeter parce que tout peut à un moment donné devenir utile ». Mieux vaut encore prendre le trop que le trop peu. Nous touchons donc ici à la question du choix des détails à propos de laquelle M. Saintyves a exprimé la crainte que nous n'encourageions les folkloristes à la négligence. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Nous pourrions ainsi extraire de la plupart de nos articles des passages où nous avons éprouvé le besoin de dire le bien que nous pensons de la description. Mais tandis que les uns s'arrêtent là, nous insistons pour qu'ils aillent plus loin.

Citons toutefois encore un extrait, car même dans l'article auquel M. Saintyves fait sa référence (*Le Néofolklorisme*) nous avons écrit : « Les activités folkloriques

doivent donc être observées, décrites, étudiées comme le sont n'importe quelles autres activités sociales ».

Nous pensons être autorisés à dire que le reproche de ne pas nous soucier suffisamment de la bonne description des faits n'est pas justifié.

## II.

Que cherchions nous dans les deux articles où M. Saintyves a puisé la phrase qui lui a donné la crainte que nous pussions les folkloristes à la négligence ?

Dans le premier (*Le Néo-folklorisme*), où la place était parcimonieusement répartie puisqu'il s'agissait d'un livre de Mélanges en l'honneur de notre grand folkloriste flamand : Isidore Teirlinck, auquel tant d'amis, d'admirateurs et d'élèves tenaient à rendre hommage, nous dûmes être d'autant plus concis qu'on nous avait demandé d'exposer deux choses en six pages.

Là nous voulions montrer que les faits folkloriques sont des faits sociaux ; qu'ils doivent donc être étudiés comme les autres faits sociaux. Mais nous disions qu'il était temps que la Sociologie cessât d'être à peu près exclusivement descriptive, qu'il fallait que l'on se préoccupât davantage des recherches explicatives. Après l'anatomie, la physiologie. Quand il y a un matériel descriptif réuni, l'œuvre scientifique doit commencer. Les faits ne sont pas des choses mortes, ils vivent, ils se transforment. Pourquoi ? Comment ? C'est seulement quand on aura découvert les mécanismes fonctionnels que la science sera. Tâche plus ingrate encore que la description sans doute. Plus périlleuse aussi.

Mais la difficulté et même la crainte de l'erreur doivent-elles faire reculer le savant ?

Ne pourrions-nous citer tel remède fameux où il a fallu commettre 605 erreurs avant de trouver, à la 606<sup>e</sup> expérience, une solution qui n'est encore qu'approximative ? Dès lors, quand on s'engage dans cette voie, il y a une discrimination à faire dans les détails des faits, et dans les éléments de formes. Les uns prennent une importance énorme, d'autres perdent toute utilité et les besoins de la recherche des explications fonctionnelles imposent un choix. Ce choix fait : « Qu'importe dès lors les formes

des faits, les détails descriptifs ! Ceux-ci n'ont d'utilité que dans la mesure où ils peuvent aider l'explication des mécanismes ». Voilà notre phrase. Voilà la phrase qui a donné cette crainte à M. Saintyves.

En Biologie on fait aussi de la morphologie, on fait aussi de l'anatomie, mais on discerne dans ces deux branches d'une même science, les éléments qui sont utiles aux recherches physiologiques et ceux qui ne le sont pas.

On ne demande tout de même pas — et M. Saintyves ne demanderait pas non plus — à un naturaliste de compter les poils qui couvrent le corps d'un chameau, ni le nombre de feuilles de chaque arbre de la forêt. On ne lui demande pas la longueur des poils ni la superficie des feuilles. Mais il pourra être utile de savoir déjà la couleur des poils et s'il y a des places où il y en a plus qu'à d'autres places. On lui demandera la forme des feuilles, la façon dont elles sont attachées à la branche, la façon dont elles sortent du bourgeon et si au cours de leur épanouissement leur forme ne se modifie pas. On lui demandera cela parce que ces renseignements peuvent avoir une utilité explicative, fonctionnelle, physiologique.

Il n'a pas été nécessaire de connaître exactement le nombre des astres évoluant dans l'espace, ni leur poids, ni leur volume, ni leur masse, ni leur superficie, ni leur structure pour arriver à des lois astronomiques. Il a suffi de dégager de l'observation de certains d'entre eux certaines relations constantes, et ces relations confirmées ont permis de calculer précisément l'existence d'autres astres inaperçus, de déterminer leur trajectoire, etc.

Sans connaître le nombre exact et complet de communes où un usage est pratiqué, sans connaître la date exacte de son origine, serait-il de même impossible de désarticuler un fait folklorique au point d'en comprendre le mécanisme ? Un fait observé à un seul endroit mais disséqué en profondeur, peut quelquefois nous en révéler davantage que l'observation superficielle du même fait dans toute son aire de répartition. La simple description incite à multiplier les détails sans mesure, sans discernement, sans souci de leur importance relative, ni même de leur réelle utilité.

La recherche doit tendre non à dégager les caractères particuliers des faits, mais à isoler les caractères communs à tous les faits, à trouver les permanences. Grande est la variété des navires, bateaux, cargots qui circulent sur les Océans, variées leurs formes, leurs modes de propulsion, variées leurs directions ; mais tous ont, invisible pour un observateur éloigné, une boussole qui pour tous indique au même instant le même point de l'univers et leur permet d'évoluer en fonction de ce point. Voilà ce qui distingue le détail descriptif, l'élément de forme, d'un caractère constant.

Cette recherche en Folklore ne se fera pas en utilisant seulement les données historiques ou les perceptions sensorielles de l'observateur mais surtout en analysant ces données sous l'angle de nos connaissances générales — si rudimentaires soient-elles — de la Psychologie et de la Sociologie. C'est de ce côté, disons-nous, que nous trouverons des caractères constants, communs à tous les faits, parce que ce sont des activités psycho-sociologiques qui fonctionnent dans tous. L'étude d'un seul fait peut dès lors être parfois plus fructueuse que la simple description d'un grand nombre de faits. Est-ce donc si difficile à comprendre ?

Je dois faire la même remarque concernant le second de mes articles auquel M. Saintyves fait une référence : *Les glissements explicatifs dans le Folklore* (dans *Revue Anthropologique*, n° 7-9, 1931, p. 255 à 268) (1).

Je m'efforce là — bien modestement, je l'avoue — de faire ce que j'appelle du folklore fonctionnel, utilisant des faits qui ont été bien décrits par d'autres.

Les faits ne sont pas fixes, immuables. Ils évoluent. Ils se transforment, ils subissent l'influence des conceptions changeantes des hommes, sous la pression des phénomènes ambiants. Tantôt c'est la conception de l'homme qui change et l'usage qui reste inchangé. Il faut alors que ce soit l'explication que l'homme en donne qui change. Il y a un glissement explicatif qui se produit.

(1) Nous republions cet article dans *Le Folklore Brabançon* pour l'édification de nos lecteurs ; vraisemblablement dans le fascicule n° 72.

Tantôt c'est l'usage qui change pour une raison que l'on trouve dans les conditions générales du milieu, et la conception de l'homme qui reste la même. Il y a une dissonance entre l'explication et l'usage et l'homme rajuste son explication à l'usage. Cela c'est la vie dans les phénomènes folkloriques. Et je montre que cette vie est commune au folklore et à toutes les autres activités sociologiques. J'en conclus, une fois de plus, que l'analyse des faits folkloriques doit être faite en fonction de la psychologie collective.

« Qu'importe, dès lors, les traits particuliers des « faits, disons-nous (p. 256), les détails descriptifs que « l'on y remarque, s'ils ne nous aident pas à comprendre « comment les faits naissent, comment ils vivent, comment « ils deviennent ce qu'ils sont, comment ils évoluent ».

Ainsi replacées dans les études d'ensemble où elles se trouvent, ces phrases ne se justifient-elles pas et si un folkloriste devait s'en inspirer pour se laisser aller à la négligence, c'est qu'il n'aurait pas compris l'étude ou qu'il serait négligent par tempérament.

S'il est négligent par tempérament, quoiqu'on fasse il ne faudra jamais rien attendre de lui. S'il n'a pas compris l'étude, cela peut être de sa faute. Il n'a pas fait l'effort de compréhension nécessaire. Cela peut être aussi la faute de l'auteur qui n'a pas su expliquer clairement sa pensée. Nous commençons à croire que c'est plutôt cela. Aussi sommes-nous plein de reconnaissance pour ceux qui nous critiquent. Ils nous émoustillent et l'excitation est bien-faisante, stimulatrice. Les critiques nous montrent les points faibles de nos exposés, les défauts de nos conceptions et il faut remercier ceux qui vous rendent ce grand service.

Mais il faut aussi tâcher de préciser sa pensée. C'est même l'essentiel. Précisons donc.

### III.

« La difficulté, dit M. Saintyves, est de choisir parmi les caractères des faits révélés par l'analyse, ceux qui méritent d'être notés et observés... Comment savoir que tel détail n'aidera pas un jour, sinon à atteindre la cause, du moins à préciser l'une des conditions essentielles d'un fait ? »

Oui, cher M. Saintyves, c'est là que gît la difficulté en effet. Mais une difficulté, il ne suffit pas de la constater. En science, tout obstacle rencontré ne doit-il pas être surmonté ? Cela ne va pas tout seul et on ne réussit jamais à la première tentative. Il faut s'y résigner. Les folkloristes ont d'ailleurs l'avantage de pouvoir s'inspirer de ce qui s'est passé dans d'autres sciences. Dans toutes les sciences on a commencé par faire une observation globale des faits. En embrasser le plus grand nombre, dut-on ne les observer que superficiellement, telle fut la première besogne. Les chercheurs ne font que crier : « des faits, des faits, des faits, le moment n'est pas venu de s'occuper des théories ». Puis, un jour vient où on s'aperçoit de la stérilité de cet entassement d'observations, on s'aperçoit que l'on tourne sur place répétant toujours les mêmes observations, les mêmes raisonnements. On aspire, non seulement à mettre de l'ordre dans le fouillis, ce qui est simplement faire œuvre de classement, mais on veut coordonner scientifiquement ce matériel accumulé, c'est-à-dire trouver les raisons qui font que les faits sont ce qu'ils sont et ne pourraient être autres qu'ils ne sont. Cela ne peut se faire, ainsi que le disait Claude Bernard dans sa fameuse leçon d'ouverture au Collège de France, sans une idée préconçue. « C'est l'imagination scientifique, disait aussi Liebig, qui joue dans les découvertes scientifiques le rôle le plus considérable ». Mais le processus de la pensée doit évidemment rester contenu dans les données de l'observation. L'imagination scientifique n'est fructueuse que si elle s'inspire d'un souci de généralisation. C'est ce que nous avons fait.

Nous disons que les faits folkloriques sont des faits sociaux. N'est-ce pas déjà une indication plus générale qui orientera les recherches dans une voie déterminée ? Rien que cette idée n'est-elle pas de nature à permettre de coordonner les faits en fonction des données d'une science dont l'objectif est plus général ? Nous démêlerons les détails descriptifs en cherchant à isoler ce qu'il ont de sociologique et nous les classerons, non plus d'après des détails de forme, très superficiels, mais d'après des caractères sociologiques. Voilà un premier triage. Triage entre les faits d'abord, car il est impossible de les observer tous, impossi-

ble qu'on les ait tous observés, impossible d'attendre que tous aient été observés ; il en naît d'ailleurs constamment.

Dans les faits retenus, il faut choisir les détails utiles et réserver, en cas de besoin, ceux qui ne le sont pas. Mais quels détails sont utiles ?

Ce tamisage, — toute l'histoire des sciences nous le montre, — ne peut être effectué qu'en faisant passer les faits entre les mailles de conceptions de plus en plus synthétiques.

Selon la conception que je me fais du folklore tels détails me sembleront utiles, d'autres futiles. Mais mon voisin, ayant une conception différente sera séduit uniquement par ce qui me semble futile et ne regardera pas, ne verra même pas ce qui me paraît indispensable, essentiel.

Quel folkloriste n'aura maintes fois éprouvé ce sentiment d'étonnement en voyant un collègue médusé par un élément d'après lui secondaire ?

Il est évident en effet que si je suis avant tout collectionneur d'objets folkloriques, images, ex-voto, sobriquets, chansons, etc. ma préoccupation dominante sera de compléter le plus possible ma collection. Ce ne sont pas les manifestations folkloriques au cours desquels l'objet est utilisé qui constituent pour moi l'élément primordial. Non, le point de concentration de mon attention, ce sera l'objet. Les détails différenciant les objets d'une même série seront ceux qui me frapperont et non pas les détails distinguant d'un lieu à un autre la manifestation elle-même. Si je décris ces objets, fut-ce très scientifiquement, ce sont les nuances entre ces objets que je comparerai.

Si je considère le folklore comme une « science *auxiliaire* de l'histoire », ainsi qu'on le définit souvent dans des ouvrages, je ne chercherai dans les faits que ce qui peut aider à la compréhension d'événements historiques, et tout le restant me laissera indifférent.

Nous verrons des historiens de l'art, du langage, des religions, de la médecine, de l'ameublement, du vêtement, de la parure, etc., dont les domaines respectifs empiètent sur le terrain folklorique, saisir chacun les faits sous l'angle de leurs préoccupations particulières.

Ethnographes, anthropologues, préhistoriens agiront de même. Il n'y a nul mal à cela et l'esprit spécialisé de chacun promenant dans un but spécial, un regard plus pénétrant mettra en évidence des détails nombreux et inaperçus.

Toutes ces conceptions sont cependant à notre avis, trop étroites, trop particularistes. Elles ne regardent les faits que sous un de leur aspect tout à fait secondaire et réduisent le folklore au rang de satellite, de cendrillon, comme l'a dit un jour, très justement, M. Minnaert.

Si je dis maintenant — élargissant son horizon — que le folklore est social, il est tout aussi évident que les descriptions des faits devront être faites en recherchant les éléments d'ordre sociologique, et ces éléments devront être isolés afin d'être soumis à une analyse particulière, plus profonde. Les autres détails descriptifs seront remisés dans des réserves. On ira les chercher si on les croit utiles, quand on les croira utiles. Il y a une sélection des détails qui s'opérera, comme une sélection s'est opérée dans toutes les sciences. S'il est aujourd'hui des sciences que l'on peut, avec prudence toutefois, qualifier d'exactes, c'est qu'un laminage constant des conceptions a rendu possible et nécessaire une sélection des détails descriptifs. Seuls étaient retenus pour l'interprétation, l'analyse ou l'expérience, ceux qui revêtaient un caractère de généralité. Sans doute ces conceptions ne doivent-elles pas être de pures constructions de l'esprit. Elle ne peuvent être édifiées qu'en tenant compte des données de l'observation. S'il est des sciences ou la connaissance revêt actuellement un tel caractère de précision qu'il est possible dans une certaine mesure, certaines conditions étant données, d'en prévoir une série d'autres, c'est que les savants sont parvenus à dégager dans ce domaine, certains éléments synthétiques. C'est la voie dans laquelle doit s'engager toute science. Ces connaissances synthétiques, les seules qui soient susceptibles de faire progresser la science, serviront de point de départ pour l'acquisition de nouvelles connaissances. Sans doute alors d'autres détails retiendront notre attention. Sans doute aussi ces premières connaissances générales nous feront-elles voir d'emblée de nombreux détails que nous ne voyons même pas aujourd'hui.

N'est-ce pas le processus de toute science ?  
Cela nous semble parfaitement limpide.

Si dans tant de milieux scientifiques on ne considère pas le folklore comme une science, pas même la sociologie, c'est parce que les spécialistes de ces sciences n'ont pas atteint ce stade de la connaissance, n'ont pas cherché à l'atteindre, se sont engagés dans de mauvaises voies, ou bien que les études faites depuis leurs travaux indiquent qu'il faut orienter autrement les recherches.

L'esprit scientifique veut rendre le monde intelligible à l'homme. L'homme part de ses perceptions sensorielles, les seules qu'il puisse avoir et, à ce premier contact, il croit saisir la réalité des phénomènes, alors qu'il ne saisit que la partie de la réalité perceptible par l'homme, partie bien minime. S'il croit — ce qui est trop souvent le cas même chez les personnes instruites — que cette partie de la réalité est la réalité totale du phénomène, il s'arrêtera à la description superficielle de ce phénomène.

Mais s'il se rend compte que le fait ainsi perçu n'est que sous l'équation sensorielle humaine, il appliquera son esprit à découvrir la réalité infra-sensorielle qui se cache sous la rudimentaire perception sensorielle. Il veut dépasser cette perception et pénétrer dans l'analyse des phénomènes à des profondeurs que ne peuvent atteindre directement ses sens. C'est dans ces couches infra-sensorielles qu'il a dans toutes les sciences dites exactes, trouvé des explications que la simple analyse superficielle ne lui révélait pas. Il y est parvenu par une chaîne d'hypothèses controuvées, remaniées, sans cesse rajustées, jusqu'à l'expression de lois, toutes relatives bien entendu.

Dans toutes les sciences exactes, les savants parlent en réalité aujourd'hui de choses que les sens ne perçoivent pas directement. Ils parlent de quantas, de galaxies, d'ions, d'atomes, d'électrons, de cellules, de vibrations, d'ondes, de toutes choses que les sens ne peuvent saisir d'emblée, mais que l'esprit est parvenu à induire.

Qui, en faisant aujourd'hui de la géométrie élémentaire, songe encore un instant travailler sur une surface réelle ? L'homme ne comprend vraiment un phénomène que lorsqu'il a dépassé la perception directe, la réalité sen-

sible. On oserait presque dire que plus la science s'éloigne de notre perception sensorielle directe, plus est grand l'état de notre connaissance.

Il faut donc savoir en science, à un moment donné, quitter le terrain de la perception sensorielle immédiate, de la simple description du perçu et faire appel aux facultés intuitives de l'esprit, à l'imagination intellectuelle, habilement guidée par certains principes universels, indispensables à toute recherche, et que la logique formule, que la raison prescrit.

Il faut oser interpréter les phénomènes, exprimer des hypothèses explicatives. Une hypothèse formulée trie les détails descriptifs, compare ceux entre lesquels il y a des caractères communs, afin d'essayer de dégager les rapports constants liant les faits les uns aux autres. Tant que nous ne chercherons pas à faire cela, le folklore ne sera pas une science, la sociologie ne sera pas une science et toutes nos descriptions ne seront que des travaux d'approche, des *préparations* en vue d'une œuvre scientifique à venir. Pourquoi attendre l'avenir ?

Aussi, malgré la crainte de M. Saintyves, nous maintenons entièrement ce que nous avons écrit.

C'est en essayant ce travail — pénible oh combien — que nous en sommes venus à considérer les faits folkloriques comme des faits sociaux, susceptibles par conséquent de comparaison analytique, non seulement entre eux, mais entre eux et n'importe quel fait social. Ils revêtent les mêmes caractères. Cela revient à dire qu'il est possible de confondre sur un même plan, de mettre sur la même table de dissection, un fait folklorique et un fait juridique, par exemple, afin de dégager ce qu'il y a de commun entre eux, de semblable, *d'identique même*.

Mais ce ne sont plus les seules perceptions sensorielles, qui ne nous donnent que des détails descriptifs bruts, qui nous conduisent à ces analogies profondes, ce sont des conceptions de l'esprit, des hypothèses que les détails descriptifs doivent confirmer ou infirmer. Infirmer le plus souvent au début. Ces conceptions indiqueront dans le matériel concret, apporté par la description, les éléments qui doivent être retenus, analysés spécialement. L'étude de ces élé-

ments engagera la connaissance dans la voie des abstractions, embryons de toutes les théories. Mais des théories incomplètes seront inévitables dans cette recherche comme elles le furent dans toutes les sciences. On ne parviendra pas à la connaissance sociologique et à la connaissance folklorique donc, puisqu'elle y est incluse, sans avoir passé par cet état.

Il n'y a pas d'autre moyen de « choisir parmi les détails des faits révélés par l'analyse, ceux qui méritent d'être notés ou observés ». Il n'y a pas d'autre moyen de « savoir si tel détail n'aidera pas un jour, sinon à atteindre la cause, du moins à préciser l'une des conditions essentielles d'un fait ». S'il existe un autre moyen, que M. Saintyves veuille bien nous l'indiquer. Nous, nous oserions presque dire que c'est ne pas entreprendre ce travail qui est indice de négligence.

\* \* \*

#### Utopie nous dit-on !

N'a-t-on pas toujours crié ce mot ultra réactionnaire à tous ceux qui ont eu l'audace d'oser ? Nous préférons tout effort d'utopie novatrice à tout effort improductif, ou quasi, de piétinement sur place.

Nous savons combien il est difficile de rejeter des habitudes d'esprit, des tournures acquises ; hasardeux de quitter les chemins battus dans lesquels l'école ou la « mode » du moment nous ont mis, pour s'aventurer sur des terrains nouveaux. On ne sort pas aisément des cadres établis. Nous savons combien ceux qui ont une conception savent difficilement l'écarter un moment pour comprendre une autre conception radicalement différente. Nous savons aussi combien souvent cette conception différente, ils croient erronément l'avoir comprise. Ils disent alors : mais il y a longtemps qu'on fait cela. Ils vous donnent des références et quand vous allez consulter les sources indiquées, vous ne trouvez rien de ce que vous espériez y trouver. Vous qui vous réjouissiez de ne plus vous sentir isolé, qui espériez voir s'élargir l'équipe des « utopistes », vous êtes déçu.

Nous espérons que notre éminent ami et toujours si apprécié, qui fut si souvent notre maître, M. Saintyves, ne craindra plus que nous incitions les folkloristes à la négligence.

Oui, il faut décrire minutieusement les faits observés.

S'il n'y avait de bonnes descriptions, il serait vain d'essayer de franchir cette étape nouvelle, ce passage de la simple description à l'interprétation. C'est parce qu'il y a des répertoires suffisamment fournis de faits bien décrits que nous désirons voir le folkloriste ne plus se cantonner exclusivement dans la description, mais s'engager dans la voie des abstractions. Sans doute le choix des faits et le choix des détails deviennent-ils alors chose délicate. Mais si on ne fait pas cela, malgré toutes les difficultés de la tâche, il faut se résigner éternellement à répertoire des faits, à classer des objets, à fouiller, sans but précis, des détails dont on ne voit pas l'emploi, à les classer vaguement d'après des éléments tout superficiels.

Nous croyons que l'on peut actuellement coordonner les matériaux d'après des conceptions générales. Si cette affirmation trouble des amis, des collègues, des collaborateurs qui la trouvent trop prématurée, trop audacieuse, nous ne croyons cependant pas devoir nous abstenir de l'exprimer. Tant pis si elle laisse sceptiques les uns, si elle incite les autres à repousser à priori cette manière de voir ; tant pis si elle nous vaut de temps à autre une volée de bois vert.

Nous pensons alors au conseil de Descartes : « Sachez vous en tenir à ce que vous reconnaissez vous même pour évident ; ne vous inquiétez pas de ce que l'on a écrit ou pensé avant vous ».

\* \* \*

Qu'il nous soit permis, en terminant, de poser à M. Saintyves, ou à tout autre lecteur qui ne partage pas notre manière de voir, trois questions.

1°) Quand y aura-t-il assez de faits décrits pour que l'on cherche à les interpréter, à les expliquer ? Combien faudra-t-il qu'il y en ait pour que l'on puisse avec quelque chance de succès aborder cette étape de l'analyse ?

2°) Dans l'étude de chaque fait, quelle est la limite jusqu'où il faut pousser la description narrative des détails ? Quel est le critérium proposé ?

3°) Pour opérer la sélection des détails d'ordre descriptif nécessaires à la découverte des invariants, quel moyen autre que l'élaboration de conceptions générales intuitives propose-t-on ?

En incitant les folkloristes à discuter ces questions, nous avons tellement la conviction de rendre service à notre science, d'exercer une action bienfaisante sur son développement futur, que nous ouvrons largement notre Revue à toute étude doctrinale.

Si d'amicales controverses de ce genre, concernant méthodes et conceptions, ne peuvent intéresser qu'un nombre réduit de spécialistes, que ceux qu'elles ne passionnent pas veuillent bien les tolérer car ils doivent se dire que de ces discussions entre personnes animées du même désir de voir se développer et s'accréditer leur science, il ne peut résulter, malgré les apparences contraires, que de sérieux progrès de la connaissance.

ALBERT MARINUS.

200

## Menus Faits.

*La Procession de Basse-Wavre.* — Suite à l'article de M. Bourguignon (Folklore Brabançon, 11<sup>e</sup> année, p. 329 et p. 406) nous avons reçu les renseignements ci-dessous en partie contradictoires :

### I.

1<sup>o</sup> Le cavalier blanc est toujours porteur d'une longue pique (1931 et 1932).

2<sup>o</sup> Les porteurs de la châsse ne marchent plus pieds nus. Une fervente de cette procession se souvient d'avoir vu les derniers déchaussés, il y a une dizaine d'années.

On ignore le motif de la disparition de cette coutume. Les porteurs étant de Noville sur Méhaigne, un correspondant de cet endroit pourrait éventuellement nous donner de plus amples renseignements à ce sujet.

3<sup>o</sup> Les pèlerins s'efforcent non seulement de toucher la châsse mais se disputent l'honneur et le mérite de la porter. De grands mérites étant attribués à ceux qui portent la châsse on voit fréquemment pendant le parcours l'un ou l'autre pèlerin remplacer pendant un fort court laps de temps les porteurs ordinaires.

4<sup>o</sup> Dans l'église de Basse-Wavre les pèlerins passent toujours entre le mur et l'autel, sous la statue miraculeuse. Ils font 3 fois le tour en s'arrêtant chaque fois face à la statue. Les pèlerins faisant le tour à genoux diminuent énormément. Doit-on l'attribuer à la diminution de la ferveur, ou cette pieuse coutume aurait-elle été omise de la transmettre à notre jeune génération ? Je l'ignore.

5<sup>o</sup> Certes il y avait des dévots qui faisaient à genoux le tour de cette nappe d'eau. Ce geste se faisait surtout lorsqu'on avait une grande faveur à obtenir du Ciel. C'est ainsi qu'une dame, ayant ses deux fils majeurs, atteints de phtisie, fit le tour de l'étang à genoux pour obtenir leur guérison. Si elle n'obtint pas cette grâce, elle eût la grande consolation de les voir arriver au terme de leurs souffrances physiques en hommes résignés.

6<sup>o</sup> Aucun renseignement précis ne put m'être fourni sur la procession des reliques à Bruxelles.

Au moment de mettre sous enveloppe une vieille personne me narre qu'elle se souvient avoir entendu raconter par ses parents le départ de la châsse pour Louvain. Ceci se passa il y a plus d'un siècle. La peste et le choléra décimaient Louvain. Les Louvanistes

vinrent donc chercher la châsse de Notre Dame de Basse-Wavre et la promenèrent dans les moindres recoins de la ville. Les épidémies martyrisant la ville cessèrent et ceux-ci l'attribuèrent à l'intervention de la châsse de Basse-Wavre. Depuis lors chaque année les Louvanistes viennent faire un pèlerinage de reconnaissance.

7<sup>o</sup> Les gens racontent qu'une fois la châsse ne fût pas portée en procession du « Grand Tour » à cause du mauvais temps.

Seulement quel ne fût pas l'étonnement des paroissiens de Basse-Wavre, le lundi matin, de voir la châsse couverte de boue quoique n'étant pas sortie de l'église ? Devant la pleutrierie des pèlerins d'alors, les anges étaient venus de nuit faire la procession et la châsse en portait la trace matérielle.

Quant à l'impossibilité de l'ouvrir plusieurs personnes affirment le contraire puisqu'elles ont assisté à l'ouverture lors du couronnement de la Ste Vierge. Peut-être dit-on que des mains de « civils » ne pourraient l'ouvrir car l'ouverture s'effectue chaque fois par le Cardinal Archevêque de Malines.

RENÉ SNAPPE.

### II.

1<sup>o</sup> Le cavalier blanc qui ouvre la procession est porteur d'une pique en bois peinte en noir.

2<sup>o</sup> Les porteurs de la châsse ne marchent pas pieds nus. Je ne sais s'ils l'ont jamais fait. Ils étaient jadis chaussés de sabots.

3<sup>o</sup> Les pèlerins s'efforcent de toucher la châsse. Dans mon article on a fait du mot *toucher* : *boucler* !

4<sup>o</sup> Je dis aussi dans cet article que les pèlerins passent entre le mur et l'autel sous la châsse et que le sol est *creusé* par leur passage.

5. Je ne pense pas que les dévots aient jamais fait à genoux le tour de la mare qui s'étendait en face de l'église. Cette mare était cloturée d'ailleurs.

6. Une légende dit que la châsse a été apportée par les anges et qu'on ne peut l'ouvrir.

E. BOURGUIGNON.

*Produits de la boulangerie arlonaise.* — Diverses époques de l'année sont caractérisées à Arlon par les *produits de la boulangerie ou de la pâtisserie* ; notamment au carnaval, on y fait des monceaux de gauffres, de crêpes, de *pankouchs* variés et surtout des pensées embrouillées, genre de pâtisserie faite avec des lanières de fine pâte, liées entre elles dans le genre des faveurs Louis XVI. Ces pensées embrouillées, nommées dans le patois luxembourgeois *feruourgeltgedanken*, sont cuites dans la graisse comme les beignets et forment une friandise croustillante et suave surtout si le nom est prononcé à l'arlonaise en chantant et en appuyant sur les syllables. Cet accent qui fait reconnaître l'arlonais entre mille, n'est

pas comparable à celui de Frameries ni de Verviers, mais il appartient bien à cette population de la frontière linguistique.

Il y a aussi des plats de quenelles cuites dans de l'eau : les quenelles ordinaires à la farine et aux œufs, les *knoedellen*, puis les quenelles à la farine de sarazin, les *stertzen* ; enfin les quenelles délicieuses au foie de veau, *leverknoedellen*.

Aux époques des fêtes patronales, on cuit des quantités de gâteaux de farines spéciales dont le *kranz*, (couronne) avec un large trou central, le *sockerkouch*, (gâteau au sucre), de nombreux genres de tartes, le *eierflot* (flan aux œufs), le *Quetschflot* (le flan aux quetsch) qui fait penser à l'excellente eau de vie de quetsch, enfin le *prommeflot*, (la tarte aux prunes).

Chose curieuse, ce dernier a donné aussi son nom à un jeu du champ de foire (*le vooz*) ; ce *prommeflot* ressemble, en beaucoup de points, à la roulette de Monaco : le tenancier vous dit, faites vos mises... ça roule... ça boule... pour tout le monde ; enfin, le rien ne va plus et votre argent est ratiboisé. Au pauvre gosse, il ne reste parfois plus un sou pour acheter la vulgaire *Stroulle* (bâton de berlingot) ou se payer une chevauchée au brillant carroussel tant convoité !

Au moment de la Saint-Nicolas, on achète aux enfants sages, un *héssé* ou un *kléssé*, genre de petit levreau ou un petit colas, bien rudimentaires : les yeux sont simulés par des baies de genévrier.

Au nouvel an, c'est le *Kindel* qui est offert, grand gâteau à deux têtes (quignon) dans le genre de la dame de pique du jeu de cartes : Les yeux sont aussi représentés par des baies de genévrier, le nombril figure par un enfoncement du pouce dans la pâte molle avant la cuisson.

Enfin dans le cachet des armoiries de la corporation des boulangers de la ville d'Arlon, cachet conservé au musée archéologique, figurent, dans le champ de l'écusson comme meubles héraldiques parlants, les trois sortes de gâteaux principalement en usage et dont les boulangers avaient la spécialité : 1° la couque au beurre (*botterkouch*), 2° le *kesselkouch* (cuit dans une petite panne, *kisself*) et la *bretzel*, en forme de lorgnon ou d'entrelacs, qui, par la cuisson parfaite, doit convenir aux estomacs délicats.

L'écusson de formes élégantes est soutenu lui même par deux femmes coiffées de la Bourguignotte, ce qui fait dater l'objet de la fin du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Toutes ces coutumes folkloriques méritent d'être conservées tout au moins dans les annales de la ville.

J. B. S.

*Un cas de Folklore transporté.* — Tout comme on eut jadis le plaisir d'entendre le Dr. Lönnrot, qui avait composé le *Kalevala* en interstratifiant et imbriquant les unes dans les autres des chansons populaires finnoises, expliquer comment naît une épopée

soi-disant populaire, j'ai eu l'avantage d'apprendre comment le folklore se transporte, de la bouche même de la personne qui a provoqué cette transplantation.

C'est une personne d'une cinquantaine d'années, femme à journées de son état, wallonne de race flamande comme on en rencontre tant au pays de Charleroi (80% à Gilly, paraît-il, dont 40% de flamingoglosses), et comme on en rencontrera de plus en plus, jusqu'au jour où la race wallonne aura complètement fait place au mélange belge, avec des destructions phonétiques et psychologiques incalculables. Sa mère, qui était de Zele, lui avait enseigné la coutume suivante :

Le vendredi-saint (« Beau Vendredi »), on confectionne un cramique ; qui sera mangé le vendredi-saint de l'année suivante. Entretemps, il est conservé précieusement dans une boîte en fer-blanc (ce dernier détail ne remonte évidemment pas à l'époque néolithique). L'année suivante, on ne le mange pas tout entier, du moins pas toujours, car cette femme conserve encore du gâteau fabriqué ainsi par sa mère.

« J'ai toujours continué à faire cela, comme ma mère me l'avait enseigné ; les gens de Dampremy riaient de moi, au début, mais maintenant il y a plusieurs familles de mon voisinage qui font la même chose ».

Et elle base cette cuisson du vendredi-saint sur la légende suivante : Le Christ portant sa croix rencontra une femme qui lavait : elle lui jeta de la savonnée à la face ; un peu plus loin, une femme cuisait son pain : elle lui donna une miche. Le Christ aurait alors prononcé cette parole : « Bénie soit celle qui cuit et maudite celle qui lave ».

Cette légende était racontée depuis longtemps à Lodelinsart (et sans doute dans le reste du bassin) où l'on avait toujours soin de cuire quelque chose le vendredi-saint (si pas du pain ou des tartes, au moins des « ratons » ou omelette à la farine), de sorte que les femmes de cette région étaient en quelque sorte préparées à l'implantation du rite flamand, greffé sur une légende qu'elles possédaient déjà.

Ce rite flamand est à rapprocher du rite anglo-saxon du plum-pudding de Noël, cake massif rempli d'aromates, qui en assurent la conservation pendant un an, car un morceau de ce gâteau est dégusté, beaucoup meilleur (comme du vieux vin) à la Noël suivante.

J'ignore si le cramique de Dampremy gagne de même à faire un an de boîte, mais on faisait jadis en Hesbaye (chez Dubois, à Bovenister, fermier de la comtesse Van den Steen), vers 1860, de fines galettes qui passaient 4 mois sur un meuble, dans une boîte en fer-blanc, avant d'être portées, bien meilleures, au châtelain en hommage féodal. (Voir mon étude sur les traces de la féodalité dans les usages campagnards au XIX<sup>ème</sup> siècle).

ALPHONSE DE MARNEFFE.

*Les origines de la légende du docteur Faust.* — Dans sa belle étude sur la Kabbale (Folklore Brabançon, 10<sup>e</sup> année, p. 426) et son influence, M. Florent Mortier parle des origines de la légende de Faust.

Il sera peut-être intéressant de rappeler à ce sujet, ce qu'en dit le Dr T. Zahn dans son livre « Cyprian von Antiochen und die deutsche Faustfrage » et que Dom Cabrol résume dans son ouvrage sur la Prière Antique, p. 139 : Saint Cyprien d'Antioche fut un des martyrs de la persécution de Dioclétien. Avant de se convertir au Christianisme, il avait voyagé beaucoup. Esprit curieux, inquiet, passionné, porté aux pratiques du spiritisme, il se fit initier aux systèmes théosophiques de l'Orient et devint un magicien. Il employa ses sortilèges pour se procurer de l'argent et assouvir son ambition et ses passions ; nombreuses furent ses dupes. Il fut après une longue carrière de scandales, converti par une vierge chrétienne, sainte Julitte, dont la beauté l'avait frappé, et qu'il voulait séduire.

Il employa désormais l'ascendant dont la nature l'avait doué à faire des prosélytes pour sa nouvelle religion. Il fut pris et condamné comme chrétien en même temps que sainte Julitte. Le vieux magicien converti et la vierge chrétienne, qui avait exercé sur lui sa douce influence, se trouvèrent ainsi réunis dans la même mort.

Cette gracieuse légende s'est amplifiée durant le Moyen-âge, et chose curieuse c'est elle qui, sous les traits du docteur Faust, a fourni à Goethe le sujet de son chef d'œuvre.

M. P. Saintyves dans sa *Légende du Docteur Faust*, dit que Faust n'est pas un personnage de pure invention et qu'il aurait vécu entre 1480 et 1550. L'éminent écrivain dit aussi que cette légende diabolique n'est qu'une variété de légende hagiographique. Il semble bien qu'ici comme en maints autres cas, un personnage réel ait attiré autour de son nom les légendes et traditions qui avaient cours.

P. HERMANT.

*Hubert van Eyck, personnage légendaire.* — Voici une fait curieux qui, s'il se confirme et se vérifie, apportera un singulier appui à ce que nous disions dans notre article sur la *Légende*, (XII<sup>e</sup> année, p. 5 et surtout pp. 13, 14, 21, 38, 39) et dans notre étude intitulée : *Folklore et Science*, rapport à la 56<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'avancement des sciences, juillet 1932, non encore publié. Quantité de choses que nous croyons vraies et que l'on enseigne même comme telles, sont des fictions dont le caractère fictif n'apparaît parfois qu'après de longs siècles. Et que d'évènements dont le caractère fictif n'apparaîtra jamais et resteront accrochés à notre esprit comme des faits réels !

Ne voilà-t-il pas que le critique brugeois, Emile Renders, prétend pouvoir établir qu'Hubert Van Eyck, le fameux peintre brugeois, auquel on attribue la part principale dans le rétable

celèbre de l'Agneau Mystique, auquel on a en Belgique, élevé deux statues et dont bien des rues doivent porter le nom, n'a jamais existé. Ce serait un personnage légendaire.

Il convient évidemment d'attendre les preuves que publiera M. Renders, avant de se faire une opinion définitive. M. Hulin de Loo prétend en effet avoir la preuve écrite de l'existence réelle d'Hubert van Eyck. Son nom serait cité, accompagné du prénom sur un document concernant un voyage qu'il fit en Italie.

Mais en attendant une solution à cette question rappelons que jusqu'à présent, pendant plus de quatre siècles tout le monde aurait donc cru à Hubert van Eyck ; on aurait discuté son talent et son œuvre ; dans tous les cours d'Histoire de l'Art on l'aurait présenté comme le génial créateur de l'École brugeoise et voila qu'à l'avenir on pourrait le ranger à côté du Juif Errant ou de la fée Carrabosse.

Il y a quelque trente ans d'ailleurs n'apprenait-on pas dans les écoles que Romulus et Remus avaient fondé Rome. On nous l'a enseigné comme un fait acquis et les livres scolaires de l'époque peuvent témoigner qu'il en était bien ainsi. Des livres actuellement employés le disent encore. Nous en avons vu récemment deux.

Or, les études faites ces dernières années ont établi que c'était une légende, comme celle du géant Brabo. Les livres classiques actuels éprouvent le besoin de dire que cette création de Rome est légendaire. D'ici quelques générations, quand il ne sera plus nécessaire de lutter contre ce qui fut pendant près de 3000 ans considéré comme une vérité, les livres classiques n'éprouveront plus le besoin de rappeler qu'il s'agit là d'une légende.

Mais ces faits ne montrent-ils pas que l'esprit légendaire vit, aujourd'hui comme hier ; qu'il exerce son action dans notre vie sociale et que c'est là, en nous aidant de ce que des faits passés nous apprennent, de ce que nos connaissances psychologiques et sociologiques nous apportent, que nous devons aller les dépister et les étudier. Là aussi d'ailleurs que nous devons aller étudier tous les faits folkloriques.

A. MARINUS.

*Les Grudii.* — (v. Folklore Brabançon, 11<sup>e</sup> année, p. 404). PONTUS HEUTERUS suppose, sans preuves, que les Grudii sont les habitants de Bruges, les Gorduni ceux de Gand, les *Levaci* ceux de Louvain, les Pleumos : ceux d'Entre Sambre et Meuse, les Centranes ceux de St-Trond (!) Ces penplades étaient des clients des Nerviens. Les cartes du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., dont celle de SAMSON, situent les Grudiens à gauche de l'Escaut, en Flandre. Mais SCHAYES dit que c'est une erreur attendu que les Grudiens étaient clients des Nerviens et non des Ménapiens. La *Carte des Gaules* les place sur les rives de la petite Gette. BAERT les situe à Grimde tandis que V. SMITH opine pour le S. de Bruxelles. Ce sont là des hypothèses gratuites. DESJARDINS citant A. WAUTERS suppose Graux (?) dans l'Entre-Sambre et Meuse pour les Grudii.

Lesves lez Namur pour les Levais, Moxhe sur Méhaigne pour les Pleumoxi, etc. Les Nerviens ont occupé le Hainaut et une partie du Brabant.

L'ancien évêché de Cambrai comprenait 5 ou 6 archidiaconés correspondants à 5 ou 6 gau Nerviens.

LOUIS STROOBANT.

*Origine de la chapelle de Scheut.* — Voici un exemple de toponymie populaire : Tout près du village d'Anderlecht est un lieu appelé Scheut, à cause d'une flèche lancée de son arc par Pierre d'Assche des remparts de Bruxelles et qui vint tomber ici. Ce vigoureux archer, pour commémorer sa prouesse, érigea une chapelle là où la flèche était tombée... (Guide du voyageur en Belgique et en Hollande par J. B. Boyce. — Paris. — Audin, libraire. — 1836, page 146).

L. VANDERSLEYEN.

*Les vins servis à la table des ducs de Brabant.* — Le manuscrit II 6585, f. 160, aux Archives du Royaume donne la :

« Liste des vins servant à la Table des Seigneurs États de Brabant au Repas à donner à l'Inauguration de S. M. Impériale et Catholique, comme duc de Lothier, de Brabant, de Limbourg, et Marquis du S. Empire, le 12 d'octobre 1717.

Vin de Volnay ;  
 Vin de Pomar ;  
 Vin de Beaulne ;  
 Vin vieux de Bourgogne ;  
 Vin de Champagne Vieux ;  
 Vin de Champagne d'une année ;  
 Vin gris de Champagne ;  
 Vin de l'Hermitage ;  
 Vin de l'Hermitage fort vieux ;  
 Vin de Pontac ;  
 Vin du Rhin, très excellent ;  
 Vin de Moselle ;  
 Vin Muscade d'Italie de Montalcino ;  
 Vin d'Italie de Chanti ;  
 Vin Tinto ;  
 Vin de Lagrima di Christo ;  
 Vin de Canaries ;  
 Vin de Palme ;  
 Vin de Frontignac ;  
 Vin Muscat ;  
 Vin de Rivas Altas dit Riversat ;  
 Eau de Barbades ;  
 Escouba ;  
 Rosoli de Nice ;  
 Ratafia ;  
 De la Fenouillette.

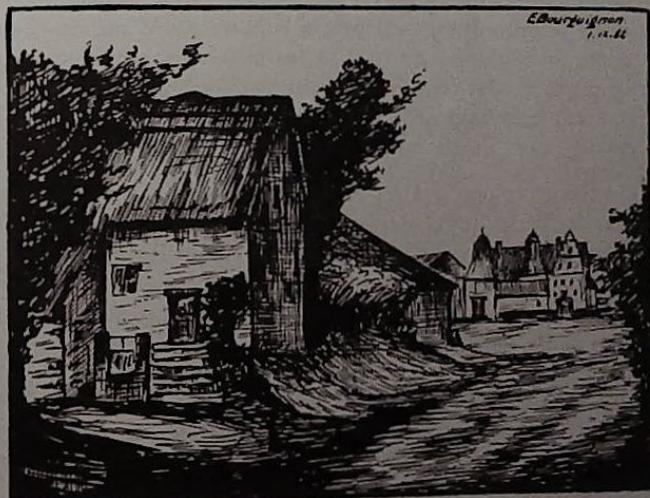
Communique par LOUIS STROOBANT.

*Comment Marlborough fêta sa victoire de Ramillies.* — En 1913, fut démolie, à Corbais, une ancienne habitation pittoresque dénommée : « Franche-Taverne ». C'est là que se réunissaient les différentes cours de juridiction de la commune.

En 1706, cette habitation rustique était louée pour la somme annuelle de 60 florins, par Nicolas d'Argenton, à Pierre Noël. Le contrat de location stipulait que le bien loué comprenait outre la maison : brassine, grange, étables, le Chapon (ferme contiguë), le Cortil Griffon et 3 bonniers.

A la date du 25 janvier 1706, le Greffe de Corbais (venant de Namur), carton 5106, porte l'inscription suivante :

« Les mayeurs et gens de loy de Corbais déclarent que le dit lieu a esté deux fois fouragé des armées des huit alliés de leur camp de Bossut, qu'ils ont été campé, lorsqu'elles sont allées à Genappe, qu'ils ont encor esté fouragé deux fois du camp, qu'elles ont fait à Wavre, qu'elles ont encore campé quatre jours



La Franche Taverne à Corbais.  
 Dessin de E. Bourguignon.

à Corbais à leur retour, tellement que les habitants du dit lieu ont perdu toutes leurs despoilles et fourages, ayant eu leurs maisons pillées et brisées, trois détruites, les dites maisons estimé à 1500 florins, ayant coupé presque tous les arbres à fruits, en telle sorte que les dits habitants ont été réduits à une dernière désolation, ce qui leur a causé des grosses maladies dont il y a une quantité de gens mort, ayant sauvé leur cloche à force des sanvegardes ».

Le général de Marlborough commandant ces troupes, fréquenta la Franche-Taverne lors de son passage à Corbais, il y aurait même eu des relations avec la fille de Pierre Noël, nommée Marguerite.

En tous cas, l'année dernière, nous eûmes la grande surprise d'entendre dire par un vieillard du pays de Ramillies les détails

historiques suivants qu'il tenait de son arrière-grand père Aigend Henri de Saint Germain : le soir de la bataille de Ramillies (26 mai 1706, à la Pentecôte) Marlborough accompagné d'une troupe de cavaliers brillants traversa le village de Rosière se dirigeant vers Corbais (Corbaye) où il allait joyeusement fêter sa victoire.

Un valet du fameux Marlborough lui aurait dit qu'il allait voir sa Guerite, la petite fille de Mitchi. Il se fait que Mitchi était précisément le surnom de Pierre Noël, locataire de la Franche-Taverne.

Il n'y a pas lieu de s'étonner dès lors de ce que Corbais après toutes ses tribulations et qui fut ainsi mêlé à l'enthousiasme militaire ait produit des officiers de valeur tels que Charles-Albert Legros dont le nom est gravé sur une des plaques du Panthéon à Paris, les généraux Brion et de Merckx (monument dans l'église de Corbais) qui se distinguèrent à Waterloo.

Faut-il s'étonner encore qu'en 1891, 28 janvier, un de ses habitants Dessilly Joseph-Ghislain soit parti pour le Congo et y devint un pionnier de l'œuvre africaine ; qu'en 1830 quelques habitants se joignirent aux valeureux volontaires Wavriens ; qu'enfin au cours de la guerre de 1914-18 les très nombreux jeunes gens de Corbais qui furent mobilisés firent preuve de valeur et se distinguèrent sur les champs de bataille.

E. BOURGUIGNON.

*Les Archives paroissiales et communales.* — Dans *La Semaine religieuse* de Paris du 17 septembre 1932, l'abbé Gaston, vicaire-général de l'Archevêché de Paris publie un utile appel pour que soient sauvées de la destruction les archives paroissiales. Cet appel intitulé : *Le sort mélancolique des archives paroissiales* dit notamment :

« Il y aurait un article à écrire sur ce délicat sujet.

Il y aurait surtout des suggestions à présenter en vue d'assurer dans les établissements religieux une meilleure sauvegarde des documents d'archives. Trop souvent aucun local, aucun meuble, ne leur est affecté. Aucun catalogue n'est dressé et au moment des mutations ou des décès de curés, des registres et des liasses d'un intérêt insoupçonné courent les plus grands risques de destruction ou de dispersion.

Des instructions sévères rappellent aux desservants des églises qu'ils ne doivent pas aliéner sans autorisation, restaurer même, les objets d'art anciens confiés à leur garde. Les « archives » demandent à être protégées pareillement et leur vérification ne serait-elle pas à consigner parmi les obligations des visiteurs diocésains ?

Que des documents de ce caractère, trop souvent, soient offerts en vente chez des libraires antiquaires, nous n'en donnerons d'autre preuve qu'un relevé partiel d'archives ecclésiastiques recueillies par nous-même sur ce marché, afin d'en assurer la conservation. Dans le nombre, il en est d'antérieures à la Révolution ; mais il en est aussi de date plus récente et qu'on ne s'attendait pas à rencontrer hors des établissements religieux reconstitués ».

L'auteur fait suivre son appel d'une nomenclature de pièces qu'il a lui-même rachetées.

Nous savons que l'autorité ecclésiastique a pris des mesures en Belgique pour éviter qu'il en soit ainsi et les cas de destruction et de fuite sont, pensons-nous, assez rares. Mais le fait de signaler les abus qui se produisent ailleurs ne peuvent qu'inciter à exercer une garde plus sévère.

Par la même occasion il n'est pas mauvais de rappeler aux communes qu'il est utile qu'elles conservent leurs archives. Trop souvent il arrive que l'on veuille y faire un « nettoyage ». Nous le comprenons, mais toute destruction et toute vente de « vieux papiers » ne devrait pas se faire sans qu'une personne appartenant à nos services d'archives n'ait été appelée à faire un triage. Épargnons à nos descendants les ennuis et les difficultés que nous éprouvons pour l'étude des siècles passés.

*Enclaves liégeoises dans le Brabant.* — Nous reproduisons ici une carte de 1680 portant l'indication des trois enclaves de la Principauté de Liège dans la Tetrarchia Lovanensis, carte dressée



par Nic. Visscher, d'Amsterdam et en parfait état de conservation. Ces enclaves couvraient : la première les territoires de *Doern* (Tourinnes la Grosse) *Bevecum* (Beauvechain-Bevecom), la deuxième, *Gistou* et *Chamont* (Chaumont-Gistoux, réunis en une seule commune aujourd'hui), la troisième : *Huygarden* (Hougaerde), *Hoexem* (Hoxem) *S. Cathine Houtem* (Hauthem Sainte Cathérine) *Sittart* (Zétrud). Les trois premières localités de cette troisième enclave font aujourd'hui partie du territoire de Hougaerde et Zétrud forme avec Lumay une seule commune.

Cette carte appartient à M. Peeters de Léau.



Une pierre tombale à Roosbeek. — Le 20 septembre 1932 est décédé à Tihange les Huy, M. le Baron de Loen d'Eschede, baron de Roosbeek et descendant du premier seigneur de Roosbeek, Rodolphe de Novarra, quartier maître de l'armée espagnole aux Pays-Bas, époux de dame Gisberte de Loen.  
Sur la magnifique pierre tombale, de cette famille admirablement conservée, au cimetière de Roosbeek, nous lisons ce qui suit.

« Cy git Messire Rudolfe de Novarra chevalier de Roosbeek, Neerbutsel, Wickevorst, Roolants et en son vivant du conseil de guerre de sa Majesté, capitaine et castellan du chasteau de Courtray et cartier-maitre des armées de sa Majesté des Pays-bas de Bourgogne etc. mourut le 25 Octobre 1651 et Dame Gisberte van Loen son épouse dame des dits lieux, 20 Juny 1673.

Les quatre quartiers qui cantonnent le chevalier portent l'inscription :

en chef à dextre : Novarra.

en chef à sênestre : Van Loen.

en pointe à dextre : Maclot.

en pointe à sênestre : Harn.

D<sup>r</sup> S. VAN HAESENDONCK.

Pour préserver de la destruction une belle pierre tombale de Tervueren. — En me rendant à Tervueren pour y visiter un client, j'ai fait le tour au cimetière du village et j'ai été désolé de voir qu'une superbe pierre tombale servait d'accès à la réserve de charbon ou à une remise quelconque de l'église.

Je suis, à mes moments perdus, quelque peu généalogiste et héraldiste et c'est pourquoi le fait m'a choqué. Des ouvriers allaient et venaient qui raclaient de leurs gros souliers, cette pierre qui présente à mon avis, un réel intérêt. Elle est longue d'environ 2.50 m. et large de 1 m. 50. Les armoiries en sont admirables de netteté, les noms se trouvant sur le listel sculpté en dessous de chaque écu sont toutefois effacés. Le texte est presque intégralement lisible.

Je n'ai pas copié les armes. C'est la pierre d'une d'Olivarès épouse d'un certain De Backer.

Ne serait-il pas possible de dresser par exemple cette pierre contre un mur de l'église. Elle est en tout cas digne d'un meilleur sort.

P. COLLETTE.

Comment on faisait le pain au XVII<sup>me</sup> siècle. — Ci-après, nous traduisons une communication faite par M. Vogelaers et extraite du livre *Velt-Bouav*, par Kaerle Stevens et Jan Libaut. Anno MDCXXV ; il n'est pas inutile que soit mieux connue la façon dont il y a peu de temps encore nos aïeux se nourrissaient :

« On appelle levain (*deessem*) un morceau de pâte que l'on a gardé du dernier pain cuit, qu'on a convert d'un peu de farine et de sel et qu'on met dans l'eau en délayant la farine de laquelle on veut faire de la pâte. Après quelque temps ce levain s'aigrit et de cette façon il donne un meilleur goût au pain, car, comme nous constatons, le pain dans lequel il y a beaucoup de levain est plus sain que celui dans lequel il y en a peu. Il est comparativement chaud et se fait de différentes manières, d'après les us et coutumes de la région. Nous le faisons de pâte de froment pour faire du

pain de froment et de pâte de seigle pour faire du pain noir. Certains y ajoutent du sel, d'autres du vinaigre, d'autres encore du verjus.

Si maintenant la fermière veut faire du pain, elle délayera son levain dans de l'eau chaude la veille au soir, d'après la nature du temps et les exigences de la farine qu'elle veut délayer et cuire.

Les pâtisseries n'emploient pas ou très peu de levain pour faire leur pâte, tout aussi bien parce qu'il donnerait de l'aigreur au pain de pâte dont ils font les croûtes des pâtés, que parce que ce levain absorberait tout le beurre et la graisse employés, vu que le levain a la propriété d'absorber toute humidité.

Ensuite, si le boulanger constatait que le levain est trop aigre, il peut y remédier en délayant celui-ci dans de l'eau plus chaude pour qu'il reprenne un peu de sa force ; au contraire, si le levain est bon, il ne lui faut que de la fraîcheur ».

Cette façon de faire le pain se pratique encore. — L'intendance française pendant la guerre a fourni aux troupes belges du pain au levain. Le goût du pain cuit de cette façon n'était guère prisé par nos soldats, mais à défaut de grives on mange des merles.

*Le chômage à Bruxelles en 1738.* — Ce n'est certes pas la première fois que les travailleurs se trouvent, pour des raisons indépendantes d'eux contraints au chômage. Rappelons une circonstance ou à Bruxelles, le chômage fut particulièrement grave : « On annonce de Bruxelles que le 7 courant (juillet 1738) toutes les Gildes des Métiers ont continué à réclamer ici à la Cour, à cause du peu de travail qu'elles ont et parce qu'elles doivent laisser leurs ouvriers dans l'oisiveté ; c'est pourquoi un édit a paru pour demander le nombre de Maîtres et d'autres personnes de chaque Manufacture et Métier, avec la consolation qu'on tâcherait de leur fournir plus de travail en employant les produits des Manufactures du pays même ». (*Europäische Mercurius*, Ch. XLIX, T. II, p. 74).

De nombreux fabricants de drap et autres se sont plaints chez le bourgmestre de cette ville Baron de Cano, disant qu'à cause du déclin de leur négoce, ils devaient congédier leurs ouvriers, n'ayant plus de travail à leur donner. Ce magistrat a répondu qu'il s'intéresserait à cette affaire et qu'il ferait tout d'abord des instances à la cour afin d'y remédier. (id. p. 135).

(Haarlem).

J. D. H. VAN UDEN.

*La fabrication de la porcelaine à Bruxelles en 1738.* — « Les fabriques de porcelaine qu'on a érigées ici à Bruxelles, à la manière de celles de Delft en Hollande, et desquelles on a fait tant de cas, ne répondent aucunement aux espérances qu'on en a eues et selon toute probabilité elles devront bientôt cesser. (*Europäische Mercurius*, Ch. XLIX, T. I., p. 287).

On nous annonce de Bruxelles que Monsieur de Wansoul Noël continue avec sa fabrique de porcelaine et donne déjà des produits qui, non seulement s'approchent en beauté et en qualité de la porcelaine des Indes Néerlandaises, mais qui la surpassent. On peut même fondre du plomb dans ces tasses sans qu'elles se fêlent. Dernièrement ce monsieur a fait cadeau d'un petit panier (Bennetje) contenant de cette nouvelle porcelaine, au comte de Harach, premier ministre de l'archiduchesse gouvernante. Sur le fond de chaque pièce, qui est en émail bleu, nous lisons l'inscription suivante : *Pimilia Myrrhenorum Belgiorum, in verificationem tentaminis facti sub auspiciis Illustrissimi ac Excellentissimi Comitis Frederici de Harrach. Kal. Junii 1738. Discipulis Thomae præbentur.* (*Europ. Mercurius*, Ch. XLIX, tome II, p. 294-295).

Haarlem.

J. D. VAN UDEN.

*Une maladie mystérieuse.* — « A Enghien, à cinq lieues de Bruxelles, il s'est passé quelque chose qui a fait grand bruit. Depuis deux mois, presque la moitié des sœurs sont mortes d'une maladie extraordinaire. Elles commencent par avoir une soif indigne avec un peu de fièvre, sans cependant devoir rester au lit, et meurent ensuite subitement et en parlant. On a fait l'autopsie de plusieurs d'entre elles, mais on n'a trouvé aucune trace de maladie contagieuse ni de poison. Certaines personnes crédules parlent d'un *ensorcellement* et presque toutes les religieuses qui sont encore en vie ont quitté le couvent, et avec l'autorisation de leur évêque, elles sont retournées chez leurs parents et amis » (1).

(*Eur. Mercurius*, Ch. XLII, tome I, p. 58 (1731)).

Haarlem.

J. D. H. VAN UDEN.

*Les autels le jour des Morts à Grammont.* — Les tristes journées du commencement de novembre nous font penser à nos chers défunts et nous rappellent un passé qui conserve toujours un certain charme.

Avant la guerre, à la Toussaint et le jour des Morts, on voyait à Grammont une quantité de petits autels, appelés « zielenaltaars », dressés devant les portes des maisons. Les enfants étaient très fiers de pouvoir en faire un.

Une serviette blanche était attachée au dos d'une chaise et sur ce linge on épinglait des images mortuaires. De cette façon on formait différentes rangées de cinq à six images, jusqu'à ce que la serviette en fut entièrement couverte.

(1) Faute de déterminer la cause naturelle d'une épidémie on expliquait le phénomène par des causes surnaturelles.

Sur le siège on étendait également une serviette blanche et dessus les enfants plaçaient un crucifix et deux candélabres avec bougies allumées. Devant le tout on mettait un petit plat à ofrandes.

Ces autels étaient placés devant les portes et gardés par plusieurs enfants.

Tous les passants étaient importunés avec les sollicitations suivantes : « Une obole pour les trépassés, s'il vous plaît ». Et on leur présentait un petit plat pour recevoir un petit don.

Dès qu'ils avaient reçu une pièce de monnaie, vite les enfants couraient à leurs camarades qui gardaient les bougies et tout joyeux leur montraient le don.

De la sorte, vers la fin de la journée, ils avaient parfois une jolie petite somme. Alors ils achetaient deux grands cierges, qui étaient allumés à l'église devant la croix de la mission pour la délivrance des âmes du purgatoire. Là ils récitaient quelques Pater et quelques Avé.

Avec le restant de l'argent ils faisaient des tablettes. Voici en quoi consistaient ces tablettes. Dans la cuisine bien chauffée, assis autour d'un feu pétillant, les enfants pélaient des amandes qui étaient jetées dans du sucre bouillant dans la poêle profonde.

Le sucre ayant assez bouilli et étant devenu un épais sirop, on le versait sur une pierre bleue enduite de beurre. Quand cette tablette de sucre aux noisettes était devenue assez ferme, chaque enfant en recevait sa part.

Ainsi les enfants tâchaient de transformer une journée triste en un jour de fête.

Depuis la guerre cette coutume est tombée en désuétude. Par ci, par là on voit encore parfois un petit « zielenaltaar » devant une porte mais cela devient de plus en plus rare.

AUGUSTA DE CLERCQ.



## Congrès, Réunions, Expositions.

*La Maison d'Erasmus à Anderlecht.* — A deux pas du Vieux Béguinage qui rêve de son lointain et dévôt passé, à l'ombre de l'admirable collégiale des S. S. Pierre et Guidon, s'élève la Maison d'Erasmus, aujourd'hui restaurée par les soins de l'Administration communale d'Anderlecht.

De ce coin paisible et comme isolé de la vie de ce laborieux faubourg, se dégage une atmosphère pénétrante à laquelle nul n'échappe.

Cette noble demeure fut édifiée à l'emblème du Cygne (De Zwane) par le Chanoine Pierre Wichman en 1515 ainsi que l'attestent les chiffres vénérables qui la couronnent.



La Façade principale de la maison d'Erasmus.  
(Photo Lenders).

Attiré par son ami et aussi par l'éclat du fameux Chapitre de St. Pierre, « Erasmus Roterodamus » fit dans ces murs des séjours répétés de 1517 à 1521. On possède jusqu'à présent une quarantaine de lettres d'Erasmus datées d'Anderlecht et qui ont été publiées par Allen.

L'infatigable pèlerin trouvait dans ce lieu le calme et la sérénité nécessaires à la réalisation de ses travaux incessants.

Et tel était le génie irradiant de l'illustre humaniste qu'il éclipsa jusqu'au souvenir de son hôte et que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, ce monument ne fut plus désigné que sous l'appellation de « Maison d'Erasmus ».

\*\*\*

Les travaux de restauration de la Maison d'Erasmus furent commencés au milieu de l'année 1931. La municipalité d'Ander-

lecht, soucieuse de conserver les admirables vestiges d'un passé glorieux, qui, par une rare bonne fortune sont demeurés debout, s'est attachée à restituer aux sites charmants qui entourent la Collégiale, leurs aspects de jadis. Nul sacrifice ne la rebuta pour la restauration de la demeure patricienne qu'illustra Erasme.

Sous le badigeon et les platras, on retrouva les imposants plafonds originaires en chêne massif. Les murs, sondés prudemment, révélèrent bientôt la présence des belles fresques dont Huyghens signalait la présence en 1690.

Au cours des travaux de restauration, d'importants éléments architecturaux de l'époque furent découverts dans le sous-sol, et notamment de très belles cheminées.

\* \* \*

Dans le bâtiment aujourd'hui restauré, avec un soin jaloux de vérité archéologique, un souci méticuleux des moindres détails, s'ouvre au rez-de-chaussée une somptueuse salle consacrée à la Renaissance, à Charles Quint et à son temps. Elle est tapissée de cuirs de Malines du 16<sup>e</sup> siècle rehaussés de motifs d'or gaufrés sur fond de lapis lazuli d'un effet d'opulence incomparable. Des



La salle Renaissance.

(Photo Lenders).

tableaux du temps, des gravures, des sculptures, parmi d'admirables meubles (bahuts, crédences, fauteuils flamands ou espagnols, datant des débuts du XVI<sup>e</sup> s.) le tout dominé par le beau triptique de Jérôme Bosch : « L'Adoration des Mages et des Bergers » appartenant à la Collégiale, constituent un ensemble de belle tenue où les portraits, les médailles, les plats et vases italiens complètent la restitution d'une époque exceptionnellement brillante.

Les collections déjà si importantes, s'enrichiront de jour en jour car il ne faut pas perdre de vue que les salles aujourd'hui présentées au public ont été ornées, meublées, pourvues de tous leurs documents, en moins d'un an.

Une autre salle porte la dénomination de « Cabinet d'Erasme ». — C'est là un véritable reliquaire où la grande figure du génial humaniste est évoquée avec une intensité impressionnante.

On y voit Erasme, on vit dans son orbe. — Tout ce qui le touche du plus près a été réuni dans ce sanctuaire élevé à sa mémoire : ses beaux portraits dus à Holbein, Quentin Metsys, Dürer etc..., le pupitre, le fauteuil portant le millésime de 1518, l'écrivoire, les moulages de son sceau, de sa bague, de son crâne — un



Le Cabinet d'Erasme.

(Photo Lenders).

fragment authentique de son cercueil etc... etc... sont réunis dans cette salle si recueillie, baignée de la lumière prestigieuse qui, par les hautes fenêtres aux vitrages plombés, arrive des jardins séculaires qui forment à tout l'édifice une ceinture admirable.

\* \* \*

Au rez-de-chaussée encore, une autre salle Renaissance appelée « Chambre de Rhétorique » est destinée aux réunions des cercles d'étude ou d'art.

Enfin, au premier étage, la « Salle Blanche » offre, au visiteur, outre une importante collection bibliographique de l'œuvre d'Erasme, une véritable histoire des fastes d'Anderlecht, très an-

rien faubourg qui eut le privilège de garder partout, soit sur le sol, soit dans son sous-sol, des témoins irréfutables de sa haute antiquité et des rôles qu'il fut amené à jouer dans toutes les périodes de l'histoire et de la préhistoire.

\*\*\*

Tout, dans les travaux réalisés a tendu vers un but primordial : rendre à cette demeure tous les caractères du temps où Pierre Wichman l'édifia.

Le 24 septembre dernier la Maison d'Erasmus fut inaugurée solennellement en présence d'une foule compacte d'invités de marque.

Le Prince Léopold de Belgique et la Princesse Astrid honoraient de leur présence cette cérémonie. A leur suite un public choisi où l'on remarquait des savants du pays et de l'étranger, de nombreuses personnalités du monde officiel, Ministres, Gouverneurs de province, Bourgmestres, Députés, Sénateurs, Conservateurs de Musées, les membres de l'association « Les Amis du Musée d'Anderlecht » — qui dès la première heure se sont unis pour soutenir l'entreprise si sympathique de l'Administration communale, furent appelés à prendre connaissance de l'œuvre réalisée, et il faut le reconnaître, tous manifestèrent un enthousiasme, une admiration, une compréhension des intentions, qui furent une sanction extrêmement précieuse et encourageante pour ceux qui avaient assumé cette tâche — souvent périlleuse.

\*\*\*

Depuis cette date plus de 16.000 personnes ont déjà visité la Maison d'Erasmus qui est accessible au public tous les jours (sauf le vendredi), du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 10 à 12 et de 14 à 17 heures et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 10 à 12 et de 14 à 16 heures.

DANIEL VAN DAMME.

Conservateur des Musées d'Anderlecht.

*Le folklore des instruments de Musique.* — Dans le courant de l'année 1932, M. Ernest Closson a aménagé au Conservatoire de Bruxelles, dans le Musée instrumental, une section spéciale consacré aux instruments de musique folkloriques.

Nous comptons donner de cette section un compte rendu détaillé dans notre prochain fascicule et y organiser une visite guidée à la fin de l'hiver.

*Association française pour l'avancement des Sciences.* — La 56<sup>e</sup> session de cette association s'est tenue à Bruxelles du 25 au 30 juillet. Au sein de la section d'Anthropologie présidée par M. De Keyser, une sous section de Folklore avait été créée pour la première fois. MM. Minnaert et Marinus y présentèrent des rap-

ports sur la question *Folklore et science*, MM. Minnaert et Mortier sur des problèmes d'ethnologie et de Folklore de l'ancien Pérou et de la Chine.

Il y eut le 29 juillet, consacrée au Folklore, une réception-séance organisée par la Province de Brabant, à laquelle présida M. Nens, gouverneur.

Dans la salle des séances du Conseil Provincial, M. Marinus fit une causerie : l'Orientation nouvelle dans le Folklore (reproduite dans le *Folklore Brabançon*, XII<sup>e</sup> année, pp. 128 à 143). Dans le salon blanc des films documentaires du Service de Recherches Historiques et folkloriques, furent présentés : Le Grand Tour de Nivelles, La Kermesse de Tirlemont, le cortège des Géants à Bruxelles, le Meiboom, le Jeu du drapeau, l'Ommegang du XVI<sup>e</sup> siècle reconstitué en 1930 et la culture du raisin en serres à Hoeylaert.

Dans la grande salle des fêtes un buffet fut ensuite ouvert où l'on ne servit que des spécialités brabançonnaises.

A l'occasion de ce Congrès, aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, dans une petite salle, avaient été exposés quelques objets particulièrement bien choisis, extraits des collections de la section de Folklore de ce Musée. Une visite y fut organisée par M. Crick.

Ajoutons que les rapports de ce Congrès seront vraisemblablement publiés par l'Association française pour l'avancement des Sciences.

*Congrès d'Archéologie de Liège.* — Du 30 juillet au 5 août s'est réuni à Liège le 29<sup>e</sup> Congrès d'Archéologie. Pour la quatrième fois il y eut au sein de ce Congrès une section de Folklore. Elle tint deux séances, présidées l'une par M. l'abbé Dubois, l'autre par M. P. Saintyves, président de la Société du Folklore français. Les fonctions de secrétaire étaient remplies par M. Paul André.

Voici le résumé des travaux dont il a été donné communication :

*Les contes populaires wallons par M. George Laporl.* — Les contes populaires wallons n'ont guère été étudiés jusqu'à présent. Contes, conteurs et folkloristes de Wallonie. Particularités des contes wallons.

Dans les pays du Nord, le folklore et l'ethnographie faisant l'objet d'études approfondies, la littérature orale occupe une vaste place. Le Professeur Antti Aarne, de l'Université d'Helsingfors, a créé un système de classement permettant d'inventorier les contes du monde entier. Le classement des contes wallons d'après cette méthode. Résultats d'un tel travail.

*Note sur l'ancienne confrérie de Saint-Paul à Baelen-sur-Vesdre, par Jules Peuteman.* — Confrérie de Baelen sur Vesdre, érigée en 1668 ; la société de tir qui en dérive ; le Collier des Rois donné à cette dernière en 1717, et l'ancien Jeu du Drapeau qui se donne encore chaque année, en juin, à l'occasion de la procession paroissiale et du grand concours de tir.

*Peter Unruh*, par Jean Gessler. — Dans un petit recueil trop peu connu, publié en allemand, parmi les perles littéraires du plus bel orient... grand-ducal, figure une contribution en vers et en prose, d'un puissant intérêt folklorique.

Titre et sous-titre sont particulièrement explicites : *Nadelzauber. Der sog. « Krispinus-Fels » bei Luxemburg*. (Ajoutez-y, pour être complet, l'en-tête de ce sommaire).

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître ce petit chef-d'œuvre folklorico-poétique, ainsi que son objet, que j'ai pu étudier sur place, piloté par l'auteur de ce mince recueil, presque perdu dans son œuvre littéraire. (cf. N. WELTER. *In Staub und Gluten* p. 99. Leipzig, 1909).

Nous sommes en présence d'une extraordinaire métamorphose folklorique, transformant un Christ au tombeau en une statue à envoiement.

Dans l'étude qu'on prépare sur *Peter Unruh*, on voudrait terminer par quelques pages de folklore comparé où l'on réunirait toutes les données recueillies avant, pendant et après le Congrès, sur les statues piquées d'épingles. Telle est la principale raison d'être de la présente communication.

*A la bonne femme (ou « fame »)* par Jean Gessler. — Plus connue que ses consœurs, la Bonne Femme de Grivegnée jouit d'une réputation quasi universelle. L'enseigne du cabaret, reproduite d'abord dans les *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne* (I, p. 389) est plus connue maintenant, grâce à l'excellent *Dictionnaire liégeois* (p. 92) de J. HAUST, dont nous fêterons bientôt l'achèvement.

Origine. a) historique. Cette enseigne peut-elle remonter au XIII<sup>e</sup> siècle ? On soumettra à la section de folklore un texte liégeois de l'année 1228, mentionnant une maison avec son enseigne, où l'on croit reconnaître la Bonne Femme sous la transcription latine.

b) étymologiquement. I Bonne Femme ou bien Bonne Fame (ou renommée ?). Que vaut cette dernière interprétation, si l'on retrouve la Bonne Femme dans d'autres pays, où cette confusion, par étymologie populaire, est linguistiquement impossible ?

II. Peut-on songer à la bonne ou sage-femme (cf. enseignes bavaroises) ou bien faut-il s'en rapporter à l'explication traditionnelle, conforme à l'esprit populaire.

Et la Bonne Femme de Diepenbeek ?

Mise au point d'une phrase audacieuse, par Albert Marinus. — Dans la préface à l'ouvrage *La Médecine Populaire*, par MM. Paul Hermant et Denis Bormans (p. VIII), nous écrivions : « Au point de vue psycho-sociologique, quand des campagnards ou des citadins, vont avec foi, consulter une source, passer entre les branches d'un arbre déterminé, tourner un certain nombre de fois autour d'une chapelle pour obtenir la guérison d'une infirmité, le rite qu'ils accomplissent a une importance sociologique aussi grande que lorsqu'ils se réunissent pour obtenir un remaniement de notre système d'impôts. »

Cette affirmation a paru paradoxale à ceux qui n'ont pas compris la portée exacte de la conception néo-folklorique. Envisageant surtout les activités mentales et les mécanismes sociaux dans les faits folkloriques, cette conception donne à ces faits une valeur absolument égale à n'importe quel fait social. Telle est la démonstration qui sera tentée dans cette communication.

*Le folklore dans le conformisme social*, par Albert Marinus. — Tout être humain est intégré à un milieu social dont il dépend pour vivre. Au moyen des aptitudes mentales dont il est doué, il tendra à s'adapter à ce milieu, et, dans la mesure où il le peut, à adapter le milieu à ses conceptions individuelles. Il y a un effort réciproque d'accommodation. Le milieu social va, dès l'enfance, s'efforcer de former l'individu à ses conceptions relatives à toutes choses. Tout groupe social exige de ses membres une conformité à ses conceptions et leur inculque la notion de cette conformité.

Les faits qualifiés de « folkloriques » répondent à des conceptions mentales que se font des individus de ce que doivent être les rapports entre l'homme et la nature. Ils interviennent dans les actes que posent les individus constituant le groupe.

Cette communication sera consacrée à l'exposé de cette thèse et à la mise en valeur des faits folkloriques au point de vue sociologique.

*La farce au dernier à moissonner (dj'han l'nahi)* par A. van Gennepe. — Parmi les coutumes de moissons belges, il en est une qui paraît limitée à une très petite zone, comprenant plus ou moins la Hesbaye, le Condroz et la Faménne ; zone qui ne correspond pas à des divisions anthropologiques, linguistiques, politiques ni diocésaines.

Cette coutume consiste à fabriquer un mannequin, diversement nommé selon les localités, et à le donner, en signe de dérision, au dernier à moissonner.

Des parallèles se rencontrent, sous des formes diverses aussi, dans plusieurs pays européens, parallèles que l'auteur analyse rapidement.

Contrairement à la théorie agraire de Mannhardt-Frazer, il ne faut pas voir dans ce mannequin un symbole du Génie de la Végétation, mais un rite de compensation collective appartenant à une catégorie plus vaste, celle des rites de *Commencer* et *Finir*.

*Le Folklore dans l'œuvre de Teniers le Jeune*, par P. Minnaert. — Les œuvres de Teniers sont des documents précis des coutumes et des idées du Brabant au XVII<sup>e</sup> siècle. Non seulement nous y trouvons la description de la vie matérielle, mais encore la vie mentale s'y révèle en partie. A cette époque, ni le crucifix, ni les images pieuses ne se sont encore répandus dans nos campagnes, mais par contre on retrouve maintes superstitions anciennes et curieuses, tel le crâne d'animal qui éloigne des habitations les forces mauvaises.

Teniers apporte une documentation précieuse à l'histoire de la sorcellerie et de la démonologie. Il a représenté les fêtes et les jeux de son temps, les personnages aux costumes bizarres : charlatans, preneurs de rats, bohémiens, bouffons ou astrologues, et aussi les alchimistes et les médecins de village, les marchands de journaux dont le commerce était d'introduction récente.

Nombreux sont les menus-faits de la vie courante au sujet desquels nous trouvons des indications précises dans l'œuvre du grand peintre brabançon et à ce point de vue aussi l'étude de son œuvre peut intéresser le folkloriste.

*La Maison d'Erasmus à Anderlecht et la section de Folklore Juif, par Daniel Van Damme.* — Nous donnons d'autre part une notice sur la Maison d'Erasmus.

Outre les salles consacrées à Erasmus et à son temps elle comportera diverses sections documentaires parmi lesquelles une section d'archéologie hébraïque et de folklore juif.

Anderlecht est en effet le siège d'une ancienne et très nombreuse Colonie israélite.

L'appel lancé auprès des institutions tant belges qu'étrangères en faveur de cette fondation rencontra partout l'accueil le plus enthousiaste et de nombreux dons affluèrent de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et même d'Amérique.

La section juive du Musée d'Anderlecht consacra une part importante au folklore juif local, si riche et si varié principalement dans le domaine de l'iconographie populaire et des talismans.

Enfin, nous rappellerons pour terminer que par une curieuse coïncidence, c'est dans une salle de la Maison qui fut occupée par Erasmus que sera établi le premier Musée juif de Belgique alors que, précisément, ce fut Erasmus qui introduisit l'étude de l'hébreu au Collège des Trois langues de Louvain.

Nous ne savons encore si les textes de ces rapports seront publiés intégralement. Ajoutons que, pendant ce Congrès, diverses excursions ont été organisées ainsi qu'une visite du Musée de la Vie Wallonne, sous la conduite de M. Remonchamps et une séance de films folkloriques.

*Congrès d'art dramatique wallon.* — Les 25 et 26 Juin s'est réuni à Dinant le Congrès d'Art dramatique wallon. L'objectif de ce groupement n'est pas le Folklore, mais l'assemblée de Dinant, estimant que les auteurs dramatiques wallons sont appelés à puiser dans le Folklore de nombreux éléments pittoresques qui contribuent à donner du caractère à leurs travaux, a décidé de créer une section de Folklore. Celle-ci, dans le cadre de l'art dramatique wallon qui restera la préoccupation dominante du groupement, s'efforcera d'établir un contact entre ceux qui s'intéressent au Folklore et recueillera des documents.

A la suite de cette décision, le gouvernement provincial de Namur envisage la question d'accorder son appui à cette section, en attendant que des temps meilleurs permettent de créer un service similaire à celui qui existe dans le Brabant.

*Bruxelles.* — Un groupement vient de se constituer sous ce titre afin de s'occuper de toutes les questions concernant l'extension de Bruxelles et de sa banlieue. Le groupe publiera une revue mensuelle consacrée à la capitale, ses hommes, ses institutions, son architecture, son expansion. Le siège de cet organisme nouveau est au Bureau permanent des Revues belges, 12, rue des Colonies à Bruxelles et le prix de la cotisation donnant droit à la Revue est fixé à 50 francs.

Signalons que le groupement a inscrit à son programme des réalisations éventuelles la création d'un Musée de Folklore en plein air, comme il en existe déjà plusieurs en Suède, Norvège, Hollande, etc.

*Musée de Folklore de Lierre.* — A proximité de la vieille tour Zimmer, redevenue célèbre aujourd'hui grâce aux horloges compliquées qu'on y a installées, un Musée de Folklore a été inauguré dans un bâtiment ancien, bien que sans grand caractère, entouré d'un jardin et derrière lequel coule la rivière. Comme tout Musée que l'on installe, il y a beaucoup à y faire. Les collections sont un peu disparates, mais il faut savoir gré à ceux que ces difficultés du début ne rebutent pas. Encourageons-les en y allant. Dès qu'un local est accessible au public d'ailleurs, ceux qui en ont la garde sont, ne fut-ce que par amour-propre, tenus de s'en occuper, de veiller à son développement et à la sélection des pièces exposées et, d'autre-part, ceux qui peuvent enrichir les collections y sont incités. Ils savent ce que l'on doit donner. Ils savent que leurs dons seront classés, et c'est beaucoup.

*Musée de Folklore de Gand.* — Dans le courant de l'année 1931, le Musée de Folklore de Gand, qui était l'œuvre privée de la Société des Folkloristes de la Flandre Orientale, a été repris par l'administration communale qui en assumera la charge et le développement, avec l'aide de la Société bien entendu.

*Antwerpsche Sanctjes-Kring.* — Il existe à Anvers un Cercle des amateurs d'images populaires (Cercle anversoïse de l'Image). Il tient des réunions mensuelles ou sont présentées des pièces de collection. Nous signalons l'existence de cet organisme afin de faciliter les relations et les échanges entre nos lecteurs, qui s'intéressent à la même matière, et le groupe anversoïse. Secrétaire, M. De Beer, 74, rue Jordaens, Anvers.

*Exposition de Tapis roumains.* — Nous avons fait part ici à nos lecteurs de notre intention d'organiser à Bruxelles une exposition des magnifiques tapis roumains, confectionnés d'après les traditions anciennes, le choix des motifs étant l'œuvre de l'artisan, la laine étant travaillée par lui, teinte au moyen de produits végétaux. Cette initiative a été réalisée par les « Amitiés Belgo-roumaines » au Palais des Beaux Arts. L'exposition a eu lieu du 21 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

*La Magie.* — Ainsi que nos lecteurs le savent, chaque année une question de Folklore est discutée au Séminaire de Philosophie de l'Institut des Hautes Études, (62, rue de la Concorde à Bruxelles). C'est la question de la Magie qui est mise à l'ordre du jour des travaux de cet hiver. Les lecteurs qui désirent y assister ou y faire une communication sont priés de s'adresser à M. Minnaert, 5, Avenue Reine Marie Henriette, qui leur fera connaître les dates des séances.

*Théâtre des Marionnettes de Bruxelles.* — Le Comité des Amis de la Marionnette a pris toutes les dispositions pour réorganiser le « Poechenelle Kelder » de l'Impasse de Varsovie. Actuellement dirigé par Antoine Taelmans (Toone IV) il a comme meneur de jeu Jeanke Hembœuf (Toone de Lorel) et a repris fidèlement les principes traditionnels transmis par Jan de Crol et par les ancêtres. Nous vous conseillons de vous rendre un soir, à l'improviste (sauf le dimanche) impasse de Varsovie, pour apprécier les progrès réalisés tant au point de vue de l'aménagement et de la tenue de la salle que de la scène, des marionnettes et du jeu. Vous constaterez en même temps que le but poursuivi est amplement atteint puisqu'un public fidèle formé par le peuple des Marolles, vieux habitués et jeunes gens, fréquente tous les soirs le théâtre.

*Un film des géants d'Ath.* — Avec L. Backman comme opérateur, M. Maurice Dambrain a réalisé un film documentaire, d'inspiration folklorique sur la Ducace d'Ath. Celle-ci se caractérise par la sortie annuelle d'un cortège traditionnel agrémenté de plusieurs géants (v. sur ces Géants, *Folklore Brabançon*, 7<sup>e</sup> année, p. 232). Les évolutions des géants athois, restées très caractéristiques, sont très cinématographiques. Leur rythme lourd, le pittoresque qui les entoure, tels sont les éléments que les auteurs se sont efforcés de mettre en valeur. Le film s'intitulera : La danse des Géants.

Nous avons dans notre folklore, de bien nombreuses manifestations susceptibles de prises de vues non seulement au point de vue archivistique, mais qui, présentées commercialement, feraient connaître la Belgique à l'étranger. Nous ne savons pas utiliser ce trésor. Pour faire connaître notre pays, nous avons eu recours, sans grand succès, à des scénarios que nous situons à proximité de nos monuments ou dans nos plus beaux sites. Ce sont ces monuments que nous cherchions à montrer ou ces sites que nous voulions faire apprécier et il y avait un manque d'harmonie entre le sujet et le cadre. Le public des cinémas voit le sujet. Il faut que celui-ci le touche. La réalisation devient alors difficile. Mais si nous voulons faire du bon documentaire avec nos manifestations folkloriques, en les prenant tels qu'elles sont, nous arriverons mieux à faire connaître le pays.

## Bibliographie.

D<sup>r</sup> JOS. SCHRIJNEN. *Nederlandsche Volkskunde*, 2<sup>e</sup> édition 1930.

L'auteur commence par rendre hommage aux travaux des folkloristes belges d'expression flamande et particulièrement au beau travailleur que fut A. De Cock. Nous acceptons ce jugement flatteur tout en sachant que nous-mêmes avons maintes et maintes choses à envier à nos collègues de Hollande et le beau travail du D<sup>r</sup> Schrijnen en est un exemple. C'est un magnifique compendium du folklore néerlandais et flamand qui donnera une documentation abondante notamment pour les études comparées. Le D<sup>r</sup> Schrijnen a puisé aux bonnes sources et son œuvre a une valeur scientifique certaine.

Le premier volume débute par une analyse et une délimitation du milieu géographique, puis suit l'histoire de la culture néerlandaise, des institutions sociales et aussi un exposé très complet de la religion populaire, avec ses légendes, ses chants, ses usages si divers, puis enfin le folklore de la vie privée qui semble avoir été un peu écourté.

L'ouvrage est conçu suivant le point de vue historique et, de çà de là, la tendance comparée se marque. Ce qui est à noter encore c'est l'assimilation souvent voulue, semble-t-il, des Flamands aux Hollandais. Il y aurait à ce sujet quelques réserves à faire.

P. H.

R. VANKENHOVE ET ADH. LEPAGE. *Het Volksleven in het straallied*, 368 p. volksdrukkerij S. M. Gand, rue Neuve Saint Pierre, 68. Prix 15 francs.

Les auteurs reproduisent 267 chansons populaires recueillies dans les rues de Gand. Ils en donnent le texte et l'annotation musicale (à quelques exceptions près). Chaque chanson est accompagnée d'un commentaire disant la circonstance dans laquelle la chanson est chantée et donnant des références historiques sur l'origine de la chanson. Les chansons sont groupées : chansons de Carnaval, concernant les événements de la vie familiale, le vêtement, le pain, les types populaires, les événements historiques, la nature, les sports, l'enfance, la femme et l'homme, etc.

Les auteurs font appel au concours des lecteurs pour obtenir des renseignements complémentaires concernant certaines chansons pour lesquelles ils n'ont pu se procurer soit le texte, soit la chanson même. Ils demandent aussi qu'on leur signale soit les variantes de leurs chansons, soit les erreurs de texte ou d'annotations musicales qu'ils auraient commises.

Au total un excellent recueil qui intéressera tous ceux qui s'occupent de la musique populaire.

ROBERT HERZ, *Mélanges de Sociologie religieuse et Folklore*, 250 p. prix 35 francs français, chez Alcan, Paris, 1928.

L'auteur a été tué dans les plaines de la Woivre le 13 avril 1915. Des mains amies ont collationné ses travaux. Ceux-ci disent

quels espoirs on pouvait fonder sur un jeune travailleur trop tôt fauché. Que de catastrophes la guerre ne provoque-t-elle pas. Dans le domaine de l'esprit, on ne peut évaluer ces dommages.

L'ouvrage que nous signalons contient plusieurs études qui ne présentent pas un égal intérêt folklorique.

L'étude sur la représentation collective de la mort est une analyse détaillée des cérémonies funéraires des Dayaks de Bornéo.

Celle sur la prééminence de la main droite, à côté de faits intéressants le folkloriste, touche plutôt à la philosophie par les considérations qu'elle contient sur notre représentation de l'espace comparée à celle des primitifs. La description commentée du culte de Saint Besse dans les Alpes Grées se recommande à tous les folkloristes par la méthode. Que de sanctuaires de notre pays devraient être observés de cette façon. Le Folkloriste ne doit pas négliger « ces instruments de recherche que sont une paire de bons souliers et un baton ferré » et ainsi que le dit le préfacer : « combien plus vivant que le travail de bibliothèque, ce contact direct avec des réalités tout aussi riches en possibilités que les rites des primitifs de l'autre bout du monde ».

Cette étude est suivie de dictons populaires ayant trait aux oiseaux, à leur chant surtout, recueillis sur le front, près d'Étain, des soldats avec lesquels il passa les derniers mois de sa vie, soldats originaires presque tous de la Mayenne.

Le volume se termine par une appréciation critique, élogieuse d'ailleurs du livre de Grass sur les sectes russes d'avant la guerre, particulièrement de la secte paysanne des Chlunistes.

A. M.

*Revue de Folklore français.* — Le fascicule de Mai-Juin de la Société de Folklore français contient au cours de ses 96 pages les résultats de l'Enquête sur le folklore préhistorique. On y trouve une documentation abondante sur des pratiques actuelles près de pierres, de monuments mégalithiques, de dolmens et de menhirs ainsi que de nombreuses légendes relatives à ces pierres.

Rappelons que notre Service a, à diverses reprises, et notamment lors du Congrès d'Archéologie de Bruges en 1925 exprimé le désir que lors de fouilles préhistoriques les chercheurs s'enquissent des croyances régnant dans la population environnante concernant les stations. Ces renseignements ne peuvent être donnés que par des collaborateurs locaux. Nous attirons à nouveau l'attention de nos lecteurs de province sur les dires et croyances relatives aux stations préhistoriques.

Dans le fascicule de juillet-octobre, contenant des études diverses, nous retenons un article de M. Varagnac : la méthode cartographique dans le folklore. Notre revue a signalé déjà les atlas de M. Pessler, Dr du Musée de Hanovre et nos lecteurs se souviennent de la communication de M. Van Gennep sur l'importance des relevés cartographiques en Folklore, lors de la première réunion de la Société Belge de Folklore.

L'auteur termine son étude en exprimant le vœu qu'un prochain Congrès International de Folklore prenne les dispositions permettant de travailler à l'harmonisation des initiatives natio-

nales et de préparer méthodiquement les éléments d'un Atlas du Folklore européen. « On peut également espérer que l'épreuve des faits affrontés à l'échelle de tout le continent comportera pour notre science de telles leçons qu'elle guerirait aussi rapidement des défauts qu'elle porte encore en elle, héritage inévitable d'une tardive et difficile croissance ».

A. M.

VISCARDI JEAN. *Le Chien de Montargis.* Etude de Folklore juridique, 180 p., 2 illustr. Editions Domat-Montchrestien, 160, rue St.-Jacques, Paris, 1932. Prix 36 francs français.

Il est de ces légendes, qui ont persisté d'époque en époque, de civilisation en civilisation, pour arriver jusqu'à nos jours et parvenir encore à nous intéresser et à nous émouvoir. Pourquoi ces mythes millénaires ont-ils bravé l'oubli des temps ?

C'est ce qu'en cet ouvrage, l'auteur a tenté d'expliquer, en exposant l'histoire d'une croyance populaire : celle du Chien, ami de l'homme, qui dévoile le crime ignoré dont son maître a été victime et qui concourt avec la justice humaine pour le châtement du coupable.

Chantée au cours des siècles par les poètes et les prosateurs des pays les plus divers, la légende du Chien, en ses nombreuses recensions, montre quelles furent les solutions apportées au difficile problème de la preuve à fournir en justice, et, ce qui est encore plus curieux pour le sociologue, les conceptions morales qui furent à la base de ces solutions.

L'auteur en particulier, décrit comment, au moyen âge, cette légende, venue des bords de la Méditerranée, a été réunie, dans une chanson de geste, à diverses légendes nordiques, et comment l'accusé y subit une épreuve tenant à la fois de l'ordalie grecque et du duel judiciaire germanique, pour se purger de l'accusation portée contre lui par le chien, devenu un noble lévrier féodal.

Il a analysé, d'après les documents, les caractères de l'institution juridique du duel judiciaire. Il a montré l'importance de cette institution, et comment, parce qu'elle la décrivait, la geste médiévale, qui avait ajouté aux traditions méditerranéennes l'élément barbare du jugement de Dieu, est parvenue jusqu'à nous, réduite par l'érosion des temps à son épisode le plus original : celui du combat du lévrier contre l'homme : objet de la légende du Chien de Montargis.

Ainsi l'auteur a-t-il fait œuvre d'historien du droit, en plaçant cette légende célèbre parmi les documents qui facilitent la connaissance d'un mode de preuve qui a régi la vie juridique de l'Europe pendant plus de neuf siècles.

PAUL MOUREAU. *Contes d'a-brandjère*, 128 p. illustrées. Editions Dandoy, Châtelet, 1932.

Nos lecteurs ont lu de cet auteur l'analyse de l'œuvre d'Edmond Etienne, auteur dramatique wallon (Jodoigne) publiée en Folklore Brabançon, 10<sup>e</sup> année, p. 171 à 259. Il est préfacée par M. Jean Hagst, une série de contes

Jodoigne. Il y fait revivre les événements qui frappèrent son enfance, les types populaires, les coutumes traditionnelles que chaque année ramenait et dont tant ont depuis disparu.

Ce n'est pas un exposé folklorique, mais le folklore de la petite cité du Brabant wallon a fourni les éléments qui rendent cet ouvrage émouvant, naïf, savoureux.

« Vos récits, écrit M. Haust à l'auteur, sont vivants, pleins de tours et de mots wallons puisés à la source même.

« Votre livre intéressera tous vos compatriotes, les anciens dont vous résumez les souvenirs ; les jeunes qui vous devront plus de ferveur consciente pour leur petit coin de terre.

Quants aux érudits patoisants et folkloristes, ils y trouveront assurément leur avantage ».

L'auteur donne, afin de rendre accessible à un public plus large son œuvre prenante, des notes sur l'orthographe wallonne et un glossaire avec le sens français de tous les mots difficiles à reconnaître.

Enfin l'ouvrage est illustré de dessins exécutés par l'auteur lui-même et qui reproduisent les lieux où il situe ses récits. Plusieurs de ces dessins sont en deux tons.

A. M.

WILL-ÉRICH PEUCKERT. — *Folkskunde des Proletariats*, t. I.

Ce premier volume étudie la naissance du prolétariat en se basant sur l'évolution économique de la Silésie. L'auteur est connu par une intéressante étude sur l'ethnologie (*Folkskunde*) de la Silésie qu'il a écrite en 1925 et 1926 qui montrait sa profonde connaissance des mœurs de cette province allemande.

Il estime que le prolétariat s'est formé par une rupture complète avec la tradition historique, c'est à dire en perdant l'esprit des classes qui jusque là avaient formé les bases de l'organisation sociale. L'auteur étudie les formes industrielles et particulièrement le tissage, avant l'introduction de la grande industrie, il étudie les conditions sociales des ouvriers et des ouvrières et l'état plus déplorable encore au début du machinisme.

L'auteur croit que le prolétariat se crée un nouvel état social dégagé de tout l'idéal ancien, une vie nouvelle et novatrice qui n'a plus de considération ni pour les anciens liens collectifs : famille, village ou hiérarchie sociale. Il forme un idéal collectif de classe et c'est ce qui fera l'objet du 2<sup>e</sup> volume. Nous lirons celui-ci avec le plus vif intérêt.

P. H.

*Lud*, Organe de la Société polonaise d'ethnologie, contient dans son fascicule 1-2, t. X une étude de M. Piwocki Ksawery sur le problème de la méthode dans les recherches sur les arts populaires. Il y dit notamment :

La méthode strictement historique qui réunit les faits artistiques en chaînes évolutives, reliées chronologiquement et génétiquement, méthode que l'on emploie dans l'étude de l'art des couches supérieures des sociétés civilisées, nous trompe quand on étudie la matière, pour ainsi dire anonyme que nous offre l'art

populaire. La tendance évolutive de cet art est excessivement faible en face d'une autre tendance qui y est profondément enracinée, à savoir celle de conserver les formes.

« On ne peut, dit-il, appliquer, dans l'étude de l'art populaire une méthode homogène, mais il faut la changer relativement aux problèmes qui se présentent. A côté de la systématique de l'art populaire, pratiquée, jusqu'à présent, par les ethnologues, au premier plan des problèmes apparaît celui du domaine de l'art populaire. Le moyen le plus sûr de tracer les limites du domaine de l'art populaire, est d'analyser le style populaire et d'en établir la définition. La solution de ce dernier problème, appartenant aux questions d'une science générale de l'art, doit s'appuyer, aussi bien sur l'étude du fondement religieux et celui de l'état de culture de l'art populaire que sur l'étude approfondie de ses particularités de race et de ses particularités nationales. A l'établissement d'une définition complète de l'art populaire doivent donc collaborer l'ethnographie, la sociologie, l'anthropologie et la connaissance des religions comparées. Les matériaux ainsi obtenus doivent être approfondis à l'aide des méthodes psychologiques de la science générale de l'art par l'étude de la structure des impressions optiques chez le peuple et par la comparaison avec la manière dont les phénomènes sont exprimés artistiquement par les enfants, les primitifs et les hommes de culture fruste. Comme l'art primitif, qui a beaucoup de liens de parenté avec l'art populaire, semble découler des plus profondes couches de l'âme, à savoir de la subconscience et de l'inconscience, la psychanalyse, jusqu'à présent l'unique essai scientifique d'arriver à ces domaines obscurs de la mentalité humaine, peut rendre des services qu'on ne saurait nier... Les problèmes de l'art populaire ne peuvent être résolus qu'à l'aide de méthodes psychologiques de la science générale de l'art et de plus elles doivent s'appuyer sur tout une suite d'autres disciplines, telles que l'ethnologie, la sociologie, etc. »

Ce numéro contient encore une étude sur les plantes dans les croyances du peuple du district de Cracovie et une autre sur le conte de Sabala de H. Sienkiewicz et les légendes sur les étranges jugements de Dieu.

A. M.

DE BEER JOSEPH. *Les Mereaux Anversois*, 2<sup>e</sup> partie, 236 p. illustrées. Vromans, 45, rue Sans Souci, Bruxelles.

Nous avons signalé lors de sa publication la 1<sup>re</sup> partie de l'étude de M. de Beer sur les Mereaux anversois. Elle contenait des notices descriptives sur les mereaux obituaire et les mereaux de la Chambre des Pauvres.

Cette deuxième partie est consacrée aux Mereaux religieux (églises, convents, confréries, hopitaux, hospices, etc.) et aux mereaux des gildes et métiers. Mais cette étude a tellement dépassé les prévisions de l'auteur qu'il se voit dans l'obligation de réserver pour une troisième partie les mereaux des accises et des tonlieux, et il nous annonce que cette troisième partie sera aussi riche que les deux autres.

Dans son introduction l'auteur nous signale les difficultés rencontrées par suite du manque d'étude sérieuse sur l'ensemble des gildes et corporations anversoises. Il a du faire du dépouillement d'archives ce qui l'a conduit à faire de belles découvertes.

Ce travail consciencieux sera apprécié par les numismates d'abord, mais il y a dans ces pièces maint détail à noter par le folkloriste.

A. M.

MEUNIER JOSEPH *Verviers la bonne Ville*. 194 p. illustrations hors texte. Éditions L'Eglantine, Bruxelles, Prix 25 fr. 1932.

La France nous a pendant quelques années inondé de vies romancées. La maison d'éditions L'Eglantine a lancé elle une série d'ouvrages que nous appellerions volontiers : les villes romancées. Mais que l'on veuille bien ne pas voir dans cette comparaison osée la moindre critique déguisée. L'Histoire, les descriptions narratives des villes, de leurs monuments, de leurs richesses artistiques, de leurs curiosités locales, sont sèches, arides, rébutantes, ternes. Les monographies locales destinées à la vulgarisation purement scientifique ne sont pas attirantes. Elles n'intéressent que les spécialistes. Si vous utilisez les données de l'Histoire, si vous les tamisez, si vous en retenez les épisodes les plus curieux et que vous chargez un habitant d'une ville, amoureux passionné de ses fastes ou de ses trésors de les réunir de les grouper, de les classer vous pouvez arriver, l'illustration aidant, à donner une image captivante de toute cité. C'est, nous semble-t-il l'idée qui préside à la série de publications éditées par l'Eglantine qui nous a donné déjà Bruxelles, Anvers, Liège.

Verviers la bonne ville est un acte d'amour en l'honneur d'une de nos villes qui a le tort de se trouver un peu trop à l'est du pays et que trop de Belges connaissent peu.

Une large place est faite au folklore local : vieilles enseignes, jeux de l'enfance, petits métiers, anciennes demeures, usages commerciaux, spécialités locales, sobriquets, types populaires, fêtes de l'année, etc.

A. M.

DUBOIS CHARLES *Vieilles Choses d'Ardenne*. 150 p. illustr. chez Gerson à Malmédy. Prix 10 francs.

La voix du sang, la voix du sol natal et la voix des anciens contribuent à modeler le tempérament et à buriner certains traits distinctifs dans l'âme, le cœur, le caractère, la physionomie morale des hommes, dit à peu près l'auteur dans son avant-propos. Ces trois voix sont ce que, sortant du terrain de la littérature pour entrer sur le terrain de l'analyse on appelle de trois mots autres : l'hérédité, l'influence du milieu et la tradition. Et l'auteur soucieux de recueillir les traditions de la vallée de la Sure et d'en souligner les caractéristiques nous présente un bien agréable petit volume où sont consignés des usages et des légendes, des superstitions, des jeux, etc. de la région la plus orientale de notre pays.

De nombreuses illustrations hors texte et des dessins originaux agrémentent cette publication.

A. M.

*Volkskunde*, Nos 1, 2, 3, 1932.

La Revue *Volkskunde* contient un article de V. de Meyere consacré à l'œuvre de Max Elskamp, son œuvre folklorique et son œuvre littéraire. Elle contient ensuite une étude de M. de Vries sur l'étude des superstitions contemporaines comme source pour la compréhension des croyances païennes des Germains. Elle contient encore la suite de la monographie sur le folklore d'un village campinois (Hoogstraeten) par Laurysen et la suite des anecdotes flamandes relatives à des animaux par V. de Meyere.

Enfin la revue inaugure la publication d'un supplément illustré consacré à l'imagerie populaire flamande.

*Diestersche Kunstring-Jaarboek*, 1932, 72 pages illustrées.

L'annuaire du Cercle d'Art de Diest pour 1932 vient de paraître contenant des articles sur l'ancien sceau de Diest (1249), sur Godfried Jan van Zurpele, sur Philippe Guillaume d'Orange Nassau, seigneur de Diest (1582-1618), sur un type populaire dit : De Lange, sur les batards dans l'ancien droit de Diest, sur le peintre P. Sion (1621-1695), sur les noms populaires des poissons d'eau douce avec un tableau donnant ces noms en dialecte local, en langage courant, en langage scientifique, en français, en allemand et en anglais.

La publication est agrémentée de dessins originaux.

RAVELINE HENRY, *Histoires d'el Keurière* (Littérature boraine), 2<sup>e</sup> série, 164 p., 1932. Édité par La Province, Mons.

Si les titres des « Histoires » racontées sont en patois, les textes eux ne le sont pas, sinon occasionnellement. Mais la tournure du style, des dialogues, les noms des personnages, etc. vous font retrouver le parler des borains. Et les récits sont émaillés d'observations folkloriques.

Cette série contient : L'Ome d'Estragne, l'Abbaye du Bos, L'Vêque, le trésor de l'Ermitte, les Aventures de Tisse Niquedouye, la foire à Z'aulx.

G. CELIS. *De Folklore der Processiën en Ommegangen*, 8 p. 1932.

L'abbé Celis publie sous ce titre le texte d'une causerie qu'il a donnée par radiophonie. Il souligne les éléments folkloriques les plus importants que l'on rencontre dans nos grandes processions de Flandre et de Wallonie.

*Nordiska Museets och Skansens Arsbok*, 346 p. illustrées, 1932.

L'annuaire pour 1932 du Skansen Museum de Stockholm contient, abondamment illustrées, des notices dues aux meilleurs spécialistes suédois. La plupart d'entre elles concernent plus spécialement les arts populaires : tapis, chansons, orfèvreries, meubles, l'habitation, la médecine populaire, les almanachs rustiques, les barques, etc.

JONSSON OSCAR et BRYNOLFF HELLNER. *Smidda Jarnkors Pa Ekshärads Kyrkogård*. Publication illustrée du Nordiska Museets, 1932.

Etude consacrée aux croix funéraires en fer forgé de la région d'Ekshäräd en Suède, dues à la main d'artisans locaux et qui si elles revêtent toutes une certaine uniformité de conception qui permet de les distinguer, n'en témoignent pas moins d'une extraordinaire diversité du détail. L'abondance des illustrations dégage à la fois ces deux constatations.

Ce travail se recommande à ceux qui s'intéressent aux arts populaires.

EUG. DE SRYN. *Le Roman du Renard*. 188 p. illustrées. Éditions de L'Eglantine à Bruxelles 1932.

Ce fabliau, lentement formé, croit-on, au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et que l'on suppose originaire des régions de l'Escaut et de la Lys, intéressera toujours les hommes, tant sa parodie de l'homme restera éternelle. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que de temps à autre, tout en respectant l'esprit, on en rajouisse la forme. C'est ce qu'a fait l'auteur qui a illustré son ouvrage de dessins d'un artiste anonyme du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Reineke reste aussi populaire que Thyl Ulenspiegel remis en honneur par De Coster au XIX<sup>e</sup> siècle.

*De Volksdansmare*, 36 p. illustrées.

Il s'est constitué en Hollande un Centre National de la danse populaire dont le siège est à Oosterbeek, au Meihof, chez M. Van der Ven. Cet organisme vient de publier une plaquette de 36 p. joliment illustrée qui contient le programme des Cours de vacances de l'année 1932 ou des amateurs de la danse populaire se sont réunis, et des articles divers concernant d'anciens documents sur les danses populaires.

GOROVEI ARTUR. *Sezatoarea* ; povestea unei reviste de folklor, 32 p. où l'auteur fait l'histoire de la revue de littérature et de folklore roumain depuis 1891.

DEBAIVE C. Dr. *Bibliographie der werken van Dr Is. Teirlinck*. Publiée de l'Académie Royale flamande, 64 p. Dec. 1931.

L'auteur fait un exposé commenté de l'œuvre considérable d'Is. Teirlinck, puis présente une table systématique de tous les travaux de l'éminent folkloriste belge. Une publication bibliographique avec les références précises qui constitue un précieux instrument de travail pour les folkloristes.

LAVALLEYE J. *Eglise Collégiale Saint Pierre à Anderlecht*. Archives des Arts, 32 p., 1932.

Dépouillement systématique des Archives de la Collégiale Saint Pierre d'Anderlecht conservées en partie aux Archives du Royaume à Bruxelles et en partie à la cure d'Anderlecht. Il s'agit des Archives où il est parlé des œuvres d'art de l'Eglise ; architecture, sculptures, mobilier, orfèvreries, cloches et carillons, vitraux. Une table des noms et des lieux termine la brochure.

NICULESCU VARONE. — In Scheii Brasovului. Junii si costumul de sarbatoare al femelor romane. Prix 20 lei. 1932.

Cette brochure concernant les costumes des cérémonies et fêtes populaires ou familiales de la région de Brasov contient 18 illustrations.

EMIL DIDERRICH. *St Arnold, Patron der Bierbrauer*. 8 p., 1932. Une illustr.

A propos d'une statue d'évêque portant l'inscription : St Arnold 1742, l'auteur fait de judicieuses réflexions sur le métier de la Brasserie dans le Luxembourg.

STROOBANT LOUIS. *La nécropole à incinération de Rielhoven*.

Parmi les arguments dont se sert l'auteur pour étayer sa thèse, c'est à dire que la région campinoise n'a jamais été romanisée, les rares postes romains clairsemés n'ayant pas eu d'action sur la mentalité indigène, fait intervenir des éléments empruntés au folklore et aux lieux-dits, notamment aux légendes concernant ces lieux-dits et qui montrent clairement l'influence bas-saxonne d'une part et du culte odinique d'autre part.

## Nécrologie.

Notre Revue a le regret d'annoncer à ses lecteurs le décès des personnalités suivantes survenu dans le courant de l'année 1932. Monsieur Dewert, Professeur d'Athénée honoraire et Membre de la Commission des Monuments et des sites du Hainaut qui nous avait depuis le début de notre publication apporté sa collaboration précieuse. Il n'y avait guère d'années où son nom ne figurait à la Table des Matières avec des contributions toujours intéressantes. Son activité se déployait d'ailleurs de tous côtés et sa mort est une perte non seulement pour nous mais pour la Société d'Archéologie d'Ath, la Vie Wallonne, etc.

Nous avons à déplorer la perte de Monsieur Siméon Bette de Nivelles. Nos lecteurs se souviennent de ses articles si conciliants sur le métier de boulanger anciennement au pays des Aclots, sur les jeux de petit et de grand fer, sur d'autres jeux encore.

Une collaboration très utile à une revue comme la nôtre est celle d'artistes désintéressés qui consentent à rehausser de quelques dessins l'un ou l'autre article. Nous pouvions compter toujours sur le concours de M. Jelley qui nous a donné notamment un joli dessin pour l'ouvrage sur La Médecine Populaire. Lors de l'inauguration de la Maison d'Erasmus nous l'avions rencontré, bien portant encore et ce n'est pas sans un pénible étonnement que peu de temps après nous apprenions son décès.

Nous avons aussi à annoncer le décès de M. Ernest Van den Broeck, Géologue, Conservateur honoraire du Musée d'Histoire Naturelle et qui présida plusieurs de nos sociétés scientifiques. S'il ne nous a jamais donné d'article pour cette publication, il nous a, dès le début, apporté ses encouragements et parfois même donné d'utiles conseils. Il appréciait particulièrement la voie dans laquelle nous tâchions d'orienter le Folklore.

Dans le courant du mois de Novembre est décédé à Anvers, M. Louis Vanden Broeck, avocat, originaire de Lovenjoul, en Brabant. Abonné depuis peu de temps, il nous avait donné une note sur une découverte de monnaies romaines qu'il avait faite à Bunsbeek, et sa collaboration s'annonçait comme devant être intéressante.

Aux familles de tous ces disparus dont il conservera le souvenir le Folklore Brabançon apporte ses sentiments de condoléance.

### Notre Fonds de Résistance.

Notre appel en faveur de notre Revue, afin de lui permettre de pouvoir passer la crise sans devoir lui imposer de restrictions à été entendu. Nous pouvons donner dans ce numéro une première liste de donateurs. A tous, nous adressons nos plus vifs remerciements. Mais nos lecteurs comprendront, à la lecture de cette liste que nous adressions des remerciements particuliers à M. Bovy dont l'importance de la donation dépasse tout ce qui nous pouvions espérer d'un abonné.

MM. Bovy Albert, rue aux Choux, Bruxelles	1.000 fr.
de Gottal, Gand	100 fr.
Comte de T'Serclaes de Wommersom, Wommersom	100 fr.
Marinus Albert, Bruxelles	100 fr.
Dr. Bugiel, Paris	60 fr.
Gessler Jean, Louvain	50 fr.
Minnaert, Bruxelles	50 fr.
Peuteman, Verviers	45 fr.
Bourguignon, Corbais	30 fr.
Collet Paul, Nivelles	30 fr.
Ferber, Hondelange	30 fr.
Govaerts, Bruxelles	30 fr.
Chanoine Hoefnagels, Notre Dame au Bois	30 fr.
Institut des Hautes Etudes, Bruxelles	30 fr.
Vermeulen J., Bruxelles	30 fr.
Staes, Bruxelles	25 fr.
De Keyser Ed., Gand	20 fr.
Delhaize, Bruxelles	20 fr.
Peeters Jules, Bruxelles	20 fr.
Piton, Bruxelles	20 fr.
Dr. Poodt, Ternath	20 fr.
Ballegeer, Bruxelles	10 fr.
Adam, Louvain	5 fr.

A reporter : 1845 fr.

Nous demandons à ceux de nos lecteurs qui auraient encore l'intention de contribuer par un don au soutien de notre publication, de nous le faire parvenir afin que nous puissions clôturer notre liste dans le prochain fascicule (1).

(1) Depuis la composition de cette notice nous avons reçu dix huit autres dons qui seront signalés dans notre prochaine fascicule.